



Plantes menacées ou vulnérables au Québec

Mise à jour : août 2005



Toutes les espèces floristiques ou fauniques possèdent leurs propres caractéristiques et sont importantes, que ce soit pour leur valeur écologique, scientifique, alimentaire, économique, médicinale, culturelle ou sociale. Avec la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*, le gouvernement québécois s'est engagé à garantir la sauvegarde de l'ensemble de la diversité génétique du Québec.

À ce jour, 59 espèces de la flore sauvage et 12 de la faune ont été légalement désignées menacées ou vulnérables au Québec.

Une espèce est [menacée](#) lorsque sa disparition est appréhendée. Elle est [vulnérable](#) lorsque sa survie est précaire même si sa disparition n'est pas appréhendée.

[La protection des espèces menacées ou vulnérables au Québec - Dix ans d'efforts soutenus](#)

Espèces floristiques menacées au Québec

- [Aplectrelle d'hiver](#)
Aplectrum hyemale (Mühlenberg ex Willdenow) Nuttall
- [Arisème dragon](#)
Arisaema dracontium (Linné) Schott
- [Arnica de Griscom sous-espèce de Griscom](#)
Arnica griscomii Fernald subsp. *griscomii*
- [Asclépiade tubéreuse variété de l'intérieur](#)
Nouveau
Asclepias tuberosa Linné var. *interior* (Woodson) Shinnars
- [Aspidote touffue](#) **Nouveau**
Aspidotis densa (Brackenridge in Wilkes) Lellinger
- [Aster à rameaux étalés](#) **Nouveau**
Eurybia divaricata (Linné) Nesom
- [Aster d'Anticosti](#)
Symphyotrichum anticostense (Fernald) Nesom
- [Aster du Saint-Laurent](#)
Symphyotrichum laurentianum (Fernald) Nesom
- [Astragale de Robbins variété de Fernald](#)
Astragalus robbinsii (Oakes) Gray var. *fernaldii* (Rydberg) Barneby
- [Ginseng à cinq folioles](#)
Panax quinquefolius Linné
- [Lézardelle penchée](#) **Nouveau**
Saururus cernuus Linné
- [Minuartie de la serpentine](#)
Minuartia marcescens (Fernald) House
- [Muhlenbergie ténue variété ténue](#) **Nouveau**
Muhlenbergia tenuiflora (Willdenow) Britton, Sterns & Poggenburg var. *tenuiflora*
- [Orme liège](#) **Nouveau**
Ulmus thomasii Sargent
- [Onosmodie velue variété hispide](#) **Nouveau**
Onosmodium bejariense DeCandolle ex A. DeCandolle var. *hispidissimum* (Mackenzie) B.L. Turner
- [Pin rigide](#) **Nouveau**
Pinus rigida Miller
- [Phégoptère hexagones](#)
Phegopteris hexagonoptera (Michaux) Fée
- [Podophylle pelté](#)
Podophyllum peltatum Linné
- [Polémoine de Van Brunt](#)

- [Athyrie alpestre sous-espèce américaine](#)
Athyrium alpestre (Hoppe) Clairville subsp. *americanum* (Butters) Lellingner
- [Carex faux-lupulina](#)
Carex lupuliformis Sartwell
- [Carmantine d'Amérique](#)
Justicia americana (Linné) Vahl
- [Chardon écaillé](#)
Cirsium scariosum Nuttall
- [Cicutaire maculée variété de Victorin](#)
Cicuta maculata Linné var. *victorinii* (Fernald) Boivin
- [Corallorhize d'automne variété de Pringle](#)
Corallorhiza odontorhiza (Willdenow) Poiret var. *pringlei* (Greenman) Freudenstein
- [Corème de Conrad](#)
Corema conradii (Torrey) Torrey
- [Cypripède œuf-de-passereau](#)
Cypripedium passerinum Richardson
- [Doradille des murailles](#) **Nouveau**
Asplenium ruta-muraria Linné
- [Ériocaulon de Parker](#)
Eriocaulon parkeri B.L. Robinson
- [Gaylussaquier nain variété de Bigelow](#)
Gaylussacia dumosa (Andrews) Torrey & A. Gray var. *bigeloviana* Fernald
- [Gentianopsis élancé variété de Macoun](#)
Gentianopsis procera (Th. Holm) Ma subsp. *macounii* (Th. Holm) Iltis var. *macounii*
- [Gentianopsis élancé variété de Victorin](#)
Gentianopsis procera (Th. Holm) Ma subsp. *macounii* (Th. Holm) Iltis var. *victorinii* (Fernald) Iltis
- [Polemonium vanbruntiae](#) Britton
- [Polystic des rochers](#)
Polystichum scopulinum (Eaton) Maxon
- [Ptéropore à fleurs d'andromède](#) **Nouveau**
Pterospora andromedeana Nuttall
- [Sagittaire à sépales dressés sous-espèce des estuaires](#)
Sagittaria montevidensis Chamisso & Schlechtendal subsp. *spongiosa* (Engelmann) C. Bogin
- [Saule à bractées vertes](#)
Salix chlorolepis Fernald
- [Séneçon à feuilles obovales](#) **Nouveau**
Packera obovata (Muhlenberg ex Willdenow) W. A. Weber & A. Löve
- [Séneçon fausse-cymbalaire](#)
Packera cymbalaria (Pursh) W. A. Weber & Löve
- [Thélyptère simulatrice](#)
Thelypteris simulata (Davenport) Nieuwland
- [Verge d'or simple à bractées vertes](#)
Solidago simplex Kunth subsp. *simplex* var. *chlorolepis* (Fernald) Ringius
- [Vergerette de Philadelphie sous-espèce de Provancher](#) **Nouveau**
Erigeron philadelphicus Linné subsp. *provancheri* (Victorin & Rousseau) Morton
- [Verveine simple](#) **Nouveau**
Verbena simplex Lehmann
- [Woodsie à lobes arrondis sous-espèce à lobes arrondis](#) **Nouveau**
Woodsia obtusa subsp. *obtusa* (Sprengel) Torrey

Espèces floristiques vulnérables au Québec

- [Adiante du Canada](#) **Nouveau**
Adiantum pedatum Linné
- [Ail des bois](#)
Allium tricoccum Aiton
- [Asaret gingembre](#) **Nouveau**
Asarum canadense Linné
- [Cardamine carcajou](#) **Nouveau**
Cardamine diphylla (Michaux) Wood
- [Cardamine géante](#) **Nouveau**
Cardamine maxima (Nuttall) Wood
- [Cypripède tête-de-bélier](#)
Cypripedium arietinum R. Brown
- [Floerkée fausse-proserpinie](#) **Nouveau**
Floerkea proserpinacoides Willdenow
- [Hélianthe à feuilles étalées](#)
Helianthus divaricatus Linné
- [Lis du Canada](#) **Nouveau**
Lilium canadense Linné
- [Matteuccie fougère-à-l'autruche](#) **Nouveau**
Matteuccia struthiopteris (Linné) Todaro
- [Renouée de Douglas sous-espèce de Douglas](#)
Polygonum douglasii Greene subsp. *douglasii*
- [Sanguinaire du Canada](#) **Nouveau**
Sanguinaria canadensis Linné
- [Sumac aromatique variété aromatique](#)
Rhus aromatica Aiton var. *aromatica*
- [Trille blanc](#) **Nouveau**
Trillium grandiflorum (Michaux) Salisbury
- [Uvulaire grande-fleur](#) **Nouveau**
Uvularia grandiflora Smith
- [Valériane des tourbières](#) **Nouveau**
Valeriana uliginosa (Torrey & A. Gray) Rydberg

Espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec

L'identification des espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec relève du [Ministère des Ressources naturelles et de la Faune](#).



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



La protection des espèces menacées ou vulnérables au Québec

Dix ans d'efforts soutenus

- [La disparition des espèces, symptôme d'un mal planétaire](#)
- [La protection, un véritable enjeu](#)
 - [Pour la faune...](#)
 - [Et pour la flore...](#)
- [Nos partenaires privilégiés](#)
- [Un centre de données sur les espèces rares, menacées ou vulnérables](#)
- [Que réserve l'avenir ?](#)
- [Les pressions continuent de s'exercer sur les espèces sauvages et leurs habitats](#)

La disparition des espèces, symptôme d'un mal planétaire

L'accélération de la croissance démographique, la consommation effrénée des ressources de la planète de même que l'occupation du territoire par les populations humaines ont entraîné la pollution, la destruction des habitats naturels et la disparition de nombreuses espèces vivantes partout dans le monde. Le Québec n'est pas exclu de ce phénomène; le grand pingouin, l'eider du Labrador et la tourte comptent parmi les victimes récentes de ce mal planétaire. Ces oiseaux ont non seulement disparu de notre territoire, mais ils ont été exterminés de la surface de la terre, en seulement quelques années. Certaines espèces, plus chanceuses, comme le wapiti et le cygne trompette, ont disparu de notre territoire, mais subsistent en petits nombres ailleurs. De nos jours, plusieurs centaines de plantes et des dizaines d'animaux se retrouvent sur la liste des espèces en situation précaire au Québec.



Afin d'endiguer ce phénomène alarmant, de nombreuses actions ont été entreprises au Québec. Dès 1978, l'Association des biologistes du Québec a créé le Comité pour la sauvegarde des espèces menacées et a publié en 1984 et en 1985 les premiers rapports sur la situation des espèces végétales et animales menacées. En 1983, l'Institut et le Jardin botanique de Montréal diffusent une liste de 408 plantes rares au Québec.

En 1974, le Québec adopte la *Loi sur les réserves écologiques* dont l'un des objectifs vise la protection des espèces menacées. En 1978, est créée la [réserve écologique du Pin-](#)

[rigide](#), soit la première réserve écologique protégeant un arbre rare. En 1981, la parc de conservation de la Gaspésie est constitué afin de sauvegarder une population distincte de caribou et son habitat. Des parcs et des réserves sont ainsi créés dans le but de protéger certains éléments exceptionnels du patrimoine naturel du Québec. Enfin, et c'est là un événement majeur, le gouvernement du Québec adopte en 1989 la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*, en réaction aux menaces croissantes qui mettent en péril l'intégrité de la biodiversité du Québec et en réponse aux demandes pressantes des environnementalistes. À l'occasion du dixième anniversaire de l'adoption de cette loi, nous proposons un bref tour d'horizon des principales réalisations du gouvernement du Québec et de ses partenaires en cette matière.

Quelques faits de la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* retiennent l'attention :

- **novembre 1988** : mise sur pied du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (voir encadré);
- **juillet 1992** : adoption par le gouvernement du premier volet de la Politique sur les espèces menacées ou vulnérables; cette politique décrit le processus menant à la désignation des espèces de la faune ou de la flore susceptibles d'être menacées ou vulnérables;
- **juin 1993** : publication dans la *Gazette officielle du Québec*, par arrêté ministériel, de la Liste des espèces de la flore vasculaire et de la faune vertébrée menacées ou vulnérables susceptibles d'être ainsi désignées. Cette liste comprend 374 espèces de la flore vasculaire et 76 espèces ou populations de la faune vertébrée du Québec; elle résulte de l'analyse des connaissances disponibles et de la consultation d'un grand nombre de spécialistes;
- **la désignation d'espèces menacées ou d'espèces vulnérables** :
 - mars 1995 : huit plantes menacées et une plante vulnérable;
 - avril 1998 : six plantes menacées et quatre plantes vulnérables;
 - avril 1999 : une espèce animale menacée.



La protection, un véritable enjeu

Les espèces désignées ou susceptibles de l'être ont fait l'objet de multiples interventions visant à en assurer leur protection ou leur rétablissement.

Au fil des ans, grâce à de nombreuses études et inventaires réalisés à travers le Québec, nous connaissons mieux notre patrimoine en péril et son état. Ces informations ont permis la réalisation de rapports décrivant la situation des espèces: leur répartition géographique, leur habitat, leurs caractéristiques, l'état et la tendance des populations, leurs menaces, etc. Des mesures ont également été mises en place afin d'assurer la survie des espèces en difficulté: la protection des sites de nidification du pluvier siffleur, l'interdiction de la pêche et la protection de l'habitat du chevalier cuirré, l'interdiction de chasser ou de déranger les bélugas du Saint-Laurent, les campagnes annuelles d'information rappelant l'interdiction de faire le commerce de l'ail des bois, les ententes de conservation pour la protection de l'habitat du gailussaquier nain, la constitution des réserves écologiques de [Pointe-Platon](#) et [Fernald](#), dont la création a permis la protection des colonies importantes de certaines espèces floristiques en situation précaire.

Pour la faune...

Au Québec, la gestion de la plupart des ressources biologiques est de juridiction provinciale ou territoriale, à l'exception des oiseaux migrateurs et des organismes marins qui sont de responsabilité fédérale. Avant même l'adoption d'une loi québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables, l'ensemble des vertébrés en péril bénéficiaient de certaines mesures de protection en vertu de la *Loi québécoise sur la qualité de l'environnement*, de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, ainsi que du *Règlement de pêche du Québec*.



Au Québec, 76 espèces ou populations animales sont considérées en difficulté, ce qui représente plus de 10 % de la faune vertébrée. La majorité d'entre elles sont des oiseaux ou des mammifères. Toutefois, les amphibiens et les reptiles constituent les classes les plus largement touchées avec plus de la moitié de leurs espèces inscrites sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Des 76 espèces ou populations en difficulté :

- 34 espèces ont fait l'objet d'études ou d'inventaires particuliers;
- 19 ont fait l'objet d'un rapport de situation;
- 14 ont fait l'objet d'un plan d'action spécifique (en collaboration dans certains cas avec le gouvernement fédéral, les provinces limitrophes et des partenaires non-gouvernementaux);
- 13 bénéficient de mesures particulières de protection de leur l'habitat ;
- 10 espèces sont en processus de désignation;
- le chevalier cuivré est légalement désigné espèce menacée.

Signalons par ailleurs que des campagnes d'information spécifiques ont été réalisées pour une dizaine d'espèces dont le béluga du Saint-Laurent, le caribou de la Gaspésie, le carcajou, la tortue-molle à épine, la tortue des bois et le chevalier cuivré, sans compter les multiples interventions médiatiques touchant l'ensemble des espèces menacées ou vulnérables.



Et pour la flore...

Toutes les espèces végétales, sauf les plantes marines mentionnées dans la Loi fédérale sur les pêches, sont de juridiction provinciale. Actuellement il n'existe pas, comme chez les animaux, de plantes menacées ou vulnérables sous responsabilité fédérale. *La Loi sur les réserves écologiques* et la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* sont uniques dans le domaine de la protection de la flore au Québec.



Parmi les 374 espèces de plantes menacées ou vulnérables :

- 178 ont fait l'objet d'inventaires ou d'études spécifiques,
- 41 ont fait l'objet d'un rapport de situation et d'une évaluation par le comité aviseur;
- 19 espèces ont été désignées espèces



menacées ou espèces vulnérables;
• 14 autres sont en processus de désignation.

Des mesures spéciales de protection de l'habitat ou des populations ont été mises en œuvre pour 55 espèces, par exemple l'[arisème dragon](#), la [carmantine d'Amérique](#) et le [polystic des rochers](#). L'[ail des bois](#) est désigné espèce vulnérable et le [ginseng à cinq folioles](#) pourrait être bientôt désigné espèce menacée. Pour ces deux dernières espèces, le commerce des spécimens cueillis en milieu naturel est proscrit.

Quant à la flore, un effort d'information et de sensibilisation du public a aussi été réalisé en collaboration avec divers organismes. Les botanistes du ministère de l'Environnement et leurs collaborateurs ont participé à de multiples colloques et à diverses activités d'inventaires botaniques ou de sensibilisation. Des documents d'information ou à visée pédagogique ont été publiés, de nombreux articles et des cahiers spéciaux ont été diffusés dans les principales revues québécoises de sciences naturelles et certains quotidiens. Depuis quelques mois, le site internet du ministère de l'Environnement présente même des fiches d'information sur [certaines espèces en difficulté](#).



Nos partenaires privilégiés

L'étude et la protection des espèces menacées ou vulnérables résultent avant tout de la collaboration d'une multitude de partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux.

Les municipalités régionales de comté (MRC) jouent un rôle essentiel dans la protection des espèces menacées. Ces dernières années, les MRC ont été invitées à tenir compte de la présence d'espèces menacées ou vulnérables dans la révision de leurs schémas d'aménagement du territoire, de manière à protéger les sites d'importance de ces espèces. La MRC de Pabok a même adopté en 1997 l'aster d'Anticosti comme emblème floral; la plus grosse population mondiale de cette espèce endémique se retrouvant en effet sur le territoire de cette MRC. La Commission de protection du territoire agricole et les Agences régionales de mise en valeur de la forêt privée ont récemment été sensibilisées à l'importance de protéger les espèces menacées ou vulnérables.

Le Service canadien de la faune et le ministère des Pêches et des Océans sont les principaux artisans des efforts concernant les espèces animales de juridiction fédérale (oiseaux migrateurs, mammifères et poissons marins) alors que la Société de la faune et des parcs du Québec ainsi que le ministère de l'Environnement ont la responsabilité de toutes les autres espèces d'animaux et de plantes. Au fil des ans, ces ministères se sont associés à des institutions comme le Jardin botanique, l'Institut botanique et le Biodôme de Montréal, le Musée Redpath, le Jardin de Métis, les jardins zoologiques de Québec, de Granby et de Saint-Félicien, ainsi que l'Aquarium du Québec. Des organisations telles que l'Association québécoise des groupes d'ornithologues, le Groupe Fleurbec, Flora Quebeca, la Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées, le Groupe de recherche et d'éducation en milieu marin, la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent, la Société d'entomologie du Québec, la Société Provancher, la Société linnéenne du Québec et l'Union québécoise pour la conservation de la nature ont contribué activement à cet effort de même qu'une foule de scientifiques, d'étudiants, de chercheurs universitaires et d'amateurs de toutes provenances.

Une large part du financement des études et des activités de protection des espèces menacées ou vulnérables est assurée par les ministères responsables et leurs partenaires. Plusieurs initiatives ont été rendues possibles grâce au Fonds de

rétablissement des espèces en péril du Fonds mondial pour la nature - Canada et au programme « *Partenaires pour la biodiversité* » de la Fondation de la faune du Québec. De nombreux projets ont été réalisés dans le cadre de l'entente Saint-Laurent vision 2000, un programme fédéral-provincial regroupant plusieurs partenaires. Plus récemment, une entente administrative entre le ministère des Ressources naturelles, le ministère de l'Environnement et la Société de la faune et des parcs du Québec a facilité la réalisation d'initiatives conjointes pour la protection des espèces en péril en milieu forestier. La contribution des secteurs privé et parapublic est également significative. Mentionnons à titre d'exemple Canards Illimités, Hydro-Québec, Alcan et la microbrasserie montréalaise Le Cheval Blanc.



Un centre de données sur les espèces rares, menacées ou vulnérables

La conservation des espèces menacées ou vulnérables s'appuie sur les données scientifiques disponibles. Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), mis sur pied en 1988 par le ministère de l'Environnement, la Société canadienne pour la conservation de la nature et The Nature Conservancy des États-Unis, contribue activement à la collecte et à la diffusion des informations sur ces espèces. Ce centre est aujourd'hui géré par le ministère de l'Environnement et la Société de la faune et des parcs du Québec. Il représente bien plus qu'un lieu de collecte et d'analyse de données. Il contient les informations nécessaires à l'établissement des priorités de conservation des diverses espèces en situation précaire. Il permet de connaître la répartition, la phénologie et la présence recensée de ces espèces sur un territoire particulier. Il recense les aires protégées et les sites naturels d'intérêt pour la conservation. Depuis sa création, le CDPNQ a permis de tenir compte des espèces en situation précaire lors de l'élaboration de projets de développement ou de la réalisation d'études d'impact sur l'environnement et de projets de recherche. Chaque année, près de 400 demandes sont traitées par les spécialistes du Centre et les directions régionales du ministère de l'Environnement et de la Société de la faune et des parcs du Québec.

Que réserve l'avenir ?

Les choses ont bien changé depuis 10 ans pour certaines espèces menacées ou vulnérables. L'objectif de réintroduction du faucon pèlerin a été atteint : de nouveaux sites de nidification s'implantent, annonçant un avenir prometteur pour cette espèce. Autrefois disparu de la vallée du Saint-Laurent, le faucon y est maintenant revenu à ses niveaux historiques de population.

Le chevalier cuivré et son habitat sont maintenant protégés. Des programmes de protection spécifiques et l'application des normes en vigueur vont permettre de limiter les impacts négatifs des activités humaines sur les populations, la migration, et les sites de reproduction de ce poisson unique au Québec. Le Plan d'intervention pour la survie du chevalier cuivré entend favoriser la reproduction de ce poisson. Des projets de passe migratoire et de refuge faunique sont envisagés sur la rivière Richelieu.

Après avoir frôlé l'extinction, les bélugas du Saint-Laurent voient leur nombre augmenter. Toutefois, le dérangement des animaux ainsi que la pollution des eaux et des sédiments restent des facteurs préoccupants pour les scientifiques. Des mesures de protection draconiennes et la création récente du parc marin Saguenay-Saint-Laurent permettent d'entrevoir l'avenir de cette espèce plus sereinement.

L'[ail des bois](#) est désigné espèce vulnérable. Cette désignation instaure une interdiction de récolte à des fins commerciales. La cueillette personnelle est aussi très réglementée. De telles mesures ont permis de freiner le déclin des populations de cette plante.

Le ginseng est sur le point d'être protégés par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*. Sa culture en milieu agricole pourrait bientôt permettre de répondre à la demande pour cette plante aux propriétés médicinales si recherchées, tout en protégeant

les populations naturelles des milieux forestiers.



Les pressions continuent de s'exercer sur les espèces sauvages et leurs habitats

Il reste beaucoup à faire concernant la conservation de la biodiversité. La demande croissante pour l'utilisation de plantes indigènes à des fins horticoles exerce des pressions de récolte sur les populations de plantes sauvages en milieu naturel. De même, la commercialisation des champignons forestiers s'accroît. Et l'on constate que la perte et l'altération des habitats associées aux activités humaines constituent encore le principal facteur de raréfaction des espèces.

Les exploitations forestière et agricole modifient les paramètres de l'habitat, tout comme le développement constant des voies de communication et des villes. Les précipitations acides et la contamination des milieux causées par les émissions des industries et des véhicules automobiles jouent encore un grand rôle dans l'acidification des sols et des cours d'eau qui menace la végétation et la faune. Même les changements climatiques forcent les végétaux et les animaux à une adaptation qu'il faut étudier avec soin.

Dans ce contexte, il est pertinent d'accélérer l'étude de la situation des espèces en situation précaire, leur désignation légale et la mise en place de mesures de protection. Il nous faut, de plus, poursuivre les travaux entrepris tout en élargissant notre champ d'investigation. En effet, trop peu d'études concernent les invertébrés (mollusques, insectes ou araignées) et les végétaux vasculaires (notamment les champignons).

Au plan législatif, une meilleure complémentarité des diverses lois fédérales et québécoises serait bénéfique. Sur ce point, le récent Accord sur les espèces en péril constitue un atout, en favorisant une plus grande concertation fédérale-provinciale dans ce domaine. Au niveau provincial, une stratégie des aires protégées est en préparation. Aujourd'hui, moins de 3% du territoire est protégé; augmenter ce pourcentage au niveau de la moyenne internationale (qui était de 8,8 % en 1996) permettrait de protéger une plus large proportion des habitats des espèces en péril du Québec.

D'autres développements s'annoncent à l'horizon. Dès l'an 2000, la révision de la liste des espèces menacées ou vulnérables susceptibles d'être ainsi désignées sera complétée. Les nouvelles espèces inscrites sur cette liste feront l'objet d'une attention particulière. Le second volet de la Politique sur les espèces menacées ou vulnérables portant sur la gestion des espèces désignées sera également produit. La protection des habitats de ces espèces étant essentielle à leur maintien, nous élaborerons et mettrons en place, en collaboration avec nos partenaires et les gestionnaires des ressources du territoire, les mesures de protection nécessaires à la fois sur les terres privées et les terres publiques.

Parallèlement aux efforts des scientifiques, des planificateurs et des législateurs, il revient à chacun d'entre nous de veiller à la sauvegarde de nos écosystèmes naturels. Voir disparaître une espèce vivante, c'est voir s'envoler une chance supplémentaire de survie pour la nôtre. L'intégrité de notre biosphère est notre plus grande richesse, mais nous la dilapidons. Par une connaissance accrue de notre environnement et des richesses qu'il renferme, nous devons nous responsabiliser, prendre conscience de l'importance du problème et agir en conséquence.

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer sans frais avec les [services d'accueil et de renseignements généraux](#) en composant, pour la région de Québec, (418) 521-3830 et, ailleurs au Québec, 1 800 561-1616 (télécopieur : (418) 646-5974).



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Aplectrelle d'hiver

Aplectrum hyemale (Mühlenberg ex Willdenow)
Nuttall

Famille des orchidacées (famille du sabot de la Vierge)

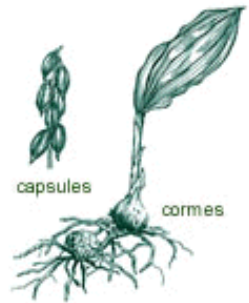
Puttyroot, adam-and-eve, short's puttyroot

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, atteignant jusqu'à 50 cm de hauteur, issue d'un tubercule globuleux (corne) de 2 à 2,5 cm de diamètre. Feuille basilaire unique, ovale, ridée, parcourue de nervures blanches, de couleur vert pâle sur le dessus et pourpre verdâtre en dessous, mesurant au plus 15 cm de longueur et de 4 à 8 cm de largeur.

Hampe florale glabre. Fleurs 6 à 10, formant une grappe terminale de 2 à 3,5 cm de longueur; sépales et pétales latéraux jaunâtres ou verdâtres, teintés de pourpre ou de brun; labelle (pétale central) trilobé, blanc, tacheté de magenta et sans éperon, d'où le nom générique formé du mot grec *plektron* (éperon) et du préfixe *a* (sans). Fruit : une capsule ovale, pendante, mesurant 2,5 cm de longueur et 1,5 cm de largeur.



Illustrations originales de Réjean Roy

Espèces voisines : corallorhize maculée (*Corallorhiza maculata*) en fruit.

Traits distinctifs : feuille basilaire unique, parcourue de nervures blanches et se déroulant uniquement en automne; tubercule globuleux.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : du sud de la Géorgie jusqu'au Minnesota, atteignant le sud de l'Ontario et du Québec.

Québec : Montérégie.

HABITAT

Érablières à érable à sucre, sur des sols bien à modérément bien drainés, le plus souvent dans des microhabitats peu propices à l'installation des espèces ligneuses, comme le rebord de sentiers et les bordures de dépressions.

BIOLOGIE



Feuille aplectrelle - Photo Jacques Labrecque

Espèce qui croît à l'ombre. Feuille émergeant de la litière à la fin d'août, se déroulant en octobre et persistant sous la neige jusqu'au printemps. Activité photosynthétique maximale au printemps, suivie de la sénescence et de la décomposition rapide de la feuille. Floraison à la fin de mai. Pollinisation par les insectes et par la pluie. Fruits à maturité de juin à octobre. Germination des graines nécessitant une association avec un champignon microscopique. Faible taux de reproduction sexuée. Reproduction végétative par la formation annuelle d'un corme qui reste attaché au précédent par un rhizome. Dormance fréquente chez cette espèce lui permettant d'éviter des conditions défavorables sur des périodes inférieures à trois ans.



Fleurs aplectrelle - Photo Daniel Gagnon UQAM

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on connaît quatre occurrences d'aplectrelle d'hiver, dont deux sont historiques (dernière observation datant de plus de 25 ans) et les deux autres de petite taille. Le climat, le morcellement et l'isolement des boisés en milieu agricole de même que la biologie complexe de l'espèce limitent son expansion au Québec. Les effets de la tempête de verglas de 1998 et des pratiques non appropriées d'aménagement forestier pourraient contribuer au déclin de ses effectifs. Depuis 1998, l'espèce bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. L'aplectrelle d'hiver est également rare en Ontario et elle est considérée comme rare, menacée ou fortement menacée dans 12 des 30 États américains où on la trouve. Comme il s'agit d'une orchidée, son commerce international est régi par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).



CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Adams, M.S. 1970. Adaptation of *Aplectrum hyemale* to the environment: Effect of preconditionning temperature on net photosynthesis. Bulletin of the Torrey Botanical Club, 97: 219-224.

Auclair, A.N. 1972. Comparative ecology of the orchids *Aplectrum hyemale* and *Orchis spectabilis*. Bulletin of the Torrey Botanical Club, 99: 1-10.

Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Hogan, K.P. 1983. The pollination biology and breeding system of *Aplectrum hyemale* (*Orchidaceae*). Canadian Journal of Botany, 61: 1906-1910.

Lavoie, N. 1994. Démographie d'*Aplectrum hyemale*, une orchidée menacée du sud du Québec. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal. 45 p.

Louis-Marie, P. 1941. *Aplectrum hyemale* (Muhl.) Torr., une excentrique de la flore d'Oka, Québec, Canada. Annales de l'ACFAS, 7 : 87-90.

Luer, C.A. 1975. The native orchids of the United States and Canada. The New York Botanical Garden, New York. 361 p.

Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 p.

Whiting, R.E. et P.M. Catling. 1986. Orchids of Ontario. CanaColl Foundation, Ottawa. 169 p.


VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Arisème dragon

Arisaema dracontium (Linné) Schott
Famille des aracées (famille de l'arisème petit-prêcheur)

Green dragon, dragon-root, dragon arum

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

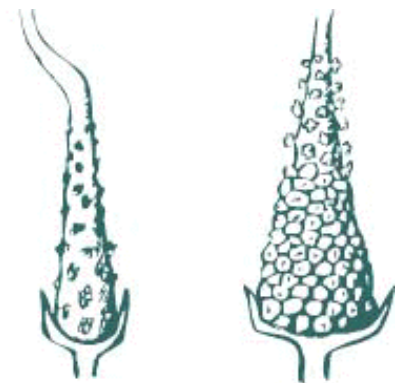
Plante herbacée vivace, mesurant de 5 à 110 cm de hauteur. Tubercule globuleux (corme), à suc brûlant, atteignant 8 cm de diamètre et garni de petits bourgeons charnus. Tige solitaire, portant une feuille unique, subdivisée en 3 à 20 folioles entières, disposées en éventail, de 8 à 25 cm de longueur, leur longueur diminuant du centre vers l'extérieur de la feuille. Inflorescence cylindrique (spadice), prolongée par un appendice grêle orangé, dépassant de plusieurs centimètres l'enveloppe foliacée verdâtre (spathe) qui entoure le spadice.

Fruit : une baie de couleur rouge vif, de 5 à 10 mm de diamètre

et logeant de 1 à 6 petites graines jaune clair ou blanchâtres.

Espèces voisines : arisème petit-prêcheur (*Arisaema triphyllum*).

Traits distinctifs : feuille unique; spadice prolongé par un appendice grêle orangé.



Spadice mâle

Spadice bisexué

Illustrations originales de Réjean Roy

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : du Texas et de la Floride jusqu'au Minnesota, atteignant le sud de l'Ontario et du Québec.

Québec : du lac Saint-Louis, dans la région de Montréal, jusqu'au lac Saint-Pierre, avec une population disjointe le long de la rivière Richelieu.



HABITAT

Plaines inondables, dans les érablières à érable argenté et frêne de Pennsylvanie et dans les prairies à phalaris roseau, sur des argiles marines ou sur des alluvions mal drainées. Fréquemment associé à l'ortie du Canada, l'impatiente du Cap, l'herbe à puce, la matteuccie fougère-à-l'autruche et l'arisème petit-prêcheur.

BIOLOGIE

Espèce qui croît à l'ombre.
Floraison en juin et au début de juillet. Pollinisation par les insectes. Fruits à maturité en août et en septembre.
Nombre de folioles augmentant avec l'âge des plantes. Sexe en relation avec la taille de la plante, les individus végétatifs étant les plus petits, les individus mâles de taille moyenne et les individus bisexués les plus gros. Plante étonnante en raison de sa capacité de changer de sexe d'une année à l'autre. Ainsi, un individu bisexué une année peut redevenir mâle l'année suivante en raison d'un effort reproductif important ou de modifications des conditions du milieu. Faible taux de reproduction sexuée. Reproduction végétative par bourgeonnement du corme, chaque corme pouvant produire jusqu'à une dizaine d'individus. Taux de croissance des populations au Québec près de l'équilibre.



Inflorescence bisexuée d'un gros individu - Photo Francis Boudreau



Gros corme surmonté de bourgeons - Photo Daniel Gagnon UQAM

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

La villégiature, le développement domiciliaire, l'érosion sévère des rives du Saint-Laurent et la gestion des niveaux d'eau constituent les principales causes de la raréfaction de l'arisème dragon au Québec. On en connaît actuellement 28 occurrences, dont une est historique (dernière observation datant de plus de 25 ans) et quatre considérées comme disparues. Depuis 1998, l'espèce bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec et quatre de ses habitats sont protégés. L'arisème dragon est rare en Ontario et le statut d'espèce préoccupante au Canada lui a été attribué en 1994 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). L'espèce est rare, menacée ou fortement menacée dans cinq des 33 États américains où on la trouve.



Plante arisème - Photo Francis Boudreau

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES


- Clay, K. 1993. Size-dependent gender change in Green Dragon (*Arisaema dracontium*; *Araceae*). *American Journal of Botany* 80: 769-777.
- Coles, E.S. 1962. Green dragon (*Arisaema dracontium*). *The Michigan Botanist* 1: 56-59.
- Comité ZIP du lac Saint-Pierre et ministère de l'Environnement. 1999. Plan de conservation de l'arisème dragon (*Arisaema dracontium*) au Québec 1999-2003. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 41 p.
- Couillard, L. et L. Lauzon. 1999. L'arisème dragon (*Arisaema dracontium*), espèce menacée au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 4 p.
- Fernald, M.L. 1950. *Gray's Manual of Botany*, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Gauvin, C. 1984. *Arisaema dracontium*, espèce rare. *Bulletin de la Société d'animation du Jardin et de l'Institut botanique*. Vol. 8, n° 3 : 52-71.
- Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 p.
- Schaffner, J. 1922. Control of the sexual state in *Arisaema triphyllum* and *Arisaema dracontium*. *American Journal of Botany* 9: 72-78.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Arnica de Griscom sous-espèce de Griscom

Arnica griscomii Fernald subsp. *griscomii*
Famille des astéracées (famille de l'aster)
Griscom's arnica

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, de 5 à 25 cm de hauteur, issue d'un rhizome grêle, court et ramifié. Tiges solitaires ou nombreuses, dressées, plus ou moins pubescentes. Feuilles basales spatulées à lancéolées, pétiolées, à marge ondulée à dentée, glabres ou presque, atteignant 10 cm de longueur.

Feuilles de la tige sessiles ou très courtement pétiolées, en 1 ou, plus rarement, 2 paires.
Inflorescence : un capitule généralement solitaire, à centre jaune virant au brun, garni de rayons

jaunes atteignant 2,2 cm de longueur; bractées du capitule en 2 séries inégales, pileuses à la base, devenant glabres au sommet.
Fruit : un achaine généralement glabre dans la demi- inférieure, surmonté d'un anneau de soies blanches et barbelées.

Espèces voisines : arnica à aigrette brune (*Arnica lanceolata*) et arnica lonchophylle (*Arnica lonchophylla*).

Traits distinctifs : achaine glabre dans la moitié inférieure; face inférieure des feuilles glabre ou très peu glanduleuse; bractées du capitule glabres au sommet.



Achaine

Illustration originale
de Réjean Roy

RÉPARTITION

Endémique du golfe du Saint-Laurent

Amérique du Nord : Est du Québec et côte ouest de Terre-Neuve.

Québec : Gaspésie et Bas-Saint-Laurent.

HABITAT

Escarpements rocheux des étages alpin (c'est-à-dire au-dessus de la limite des arbres) et subalpin, et corniches dans le haut de falaises maritimes calcaires. Sur des colluvions fines et des fragments de la roche en place.

BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière sur des substrats calcaires. Floraison à partir de juillet. Fruits à maturité à partir d'août et dispersion des graines par le vent. Propagation végétative par ramification du rhizome.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on ne connaît que cinq occurrences d'arnica de Griscom sous-espèce de Griscom, dont une est historique (dernière observation datant de plus de 25 ans). Ces occurrences, situées dans des territoires protégés, sont constituées de très petites populations, totalisant tout au plus quelques centaines d'individus, ce qui les rend très vulnérables à toute perturbation. Depuis 1995, l'espèce bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec et son habitat est protégé. L'arnica de Griscom est fortement menacée à Terre-Neuve, où elle semble en déclin, comme au Québec.



CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

- Bouchard, A., S. Hay, L. Brouillet, M. Jean et I. Saucier. 1991. The rare vascular plants of the island of Newfoundland/Les plantes vasculaires rares de l'île de Terre-Neuve. Musée canadien de la nature, Ottawa, Syllogeus no 65. 165 p.
- Dignard, N. 1998. La situation de l'arnica de Griscom sous-espèce de Griscom (*Arnica griscomii* ssp. *griscomii*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 28 p.
- Downie, S.R. 1986. The taxonomy of *Arnica frigida* and *A. louisiana* (Asteraceae). Canadian Journal of Botany 64: 1355-1372.
- Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Lavoie, G. et FLEURBEC/G. Lamoureux, S. Lamoureux/. 1995. L'arnica de Griscom sous-espèce de Griscom, espèce menacée au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Asclépiade tubéreuse variété de l'intérieur

Asclepias tuberosa Linné var. *interior* (Woodson) Shinnery
Famille des asclépiadacées (famille de l'asclépiade)
Butterfly milkweed, pleurisy root

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, hirsute à villose. Tige ascendante ou décombante, simple ou ramifiée au sommet, très feuillée, mesurant 30 à 90 cm de hauteur. Feuilles alternes sur la tige principale, souvent opposées sur les ramifications, sessiles ou presque, simples, entières, linéaires ou lancéolées, mesurant 5 à 10 cm de longueur. Fleurs jaune vif à orangées, réunies en ombelles terminales ou axillaires; corolles à 5 lobes réfléchis, mesurant 7 à 10 mm de longueur; couronnes

formées de 5 capuchons, mesurant 5 à 7 mm de longueur et munis d'une petite corne incurvée. Fruit : un follicule acuminé, pubescent, de 7 à 12 cm de longueur, dressé à l'extrémité d'un pédicelle réfléchi; graine aplatie, surmontée d'une aigrette.

Espèces voisines : asclépiade très grande (*Asclepias exaltata*), asclépiade commune (*A. syriaca*) et asclépiade incarnate (*A. incarnata*).

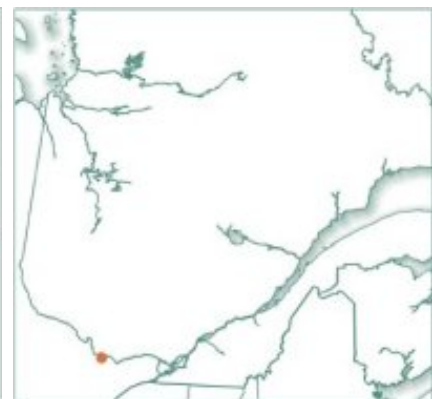
Traits distinctifs : feuilles alternes; suc non laiteux; fleurs jaune vif à orangées.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : de la Louisiane et de la Californie jusqu'au Minnesota, au Québec et au Vermont.

Québec : Outaouais



HABITAT

Arbustaires de rivage calcaire et alvars.

BIOLOGIE

Espèce calcicole, intolérante à l'ombre. Floraison de la mi-juin à la mi-août. Fruits à maturité à partir de la mi-août, graines dispersées par le vent.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on ne connaît que deux occurrences d'asclépiade tubéreuse variété de l'intérieur, dont une est historique (dernière observation datant de plus de 25 ans). L'autre correspond à une population de taille moyenne totalisant près de 700 individus. Elle se situe sur une propriété d'Hydro-Québec où elle est relativement à l'abri; l'accès au site est restreint et les menaces potentielles sont faibles. La rareté de cette plante au Québec est étroitement associée à celle de son habitat. La cueillette à des fins médicinales et horticoles constitue des menaces potentielles au maintien de l'unique population québécoise.

Désignée espèce menacée au Québec en 2005, l'asclépiade tubéreuse variété de l'intérieur est dorénavant protégée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Selon les données du réseau NatureServe, elle est présente en Ontario et dans 28 États américains, où elle est abondante.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

Fernald, M.L. 1950. *Grays Manual of Botany*, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Gleason, H.A. et A. Cronquist. 1991. *Manual of vascular plants of northeastern United States and adjacent Canada*, second edition, The New York Botanical Garden, New York. 910 p.

NatureServe. 2003. *NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life*. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.

Sabourin, A. 2001. La situation de l'asclépiade tubéreuse sous-espèce de l'intérieur (*Asclepias tuberosa* subsp. *interior*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 31 p.

Scoggan, H.J. 1978-1979. *The flora of Canada*. 4 parties. National Museum of Natural Sciences, Publication in Botany 7, Ottawa. 1711 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.


Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Norman Dignard et éditée par Line Couillard. Cette fiche a été produite conjointement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre d'une entente conclue en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.
2005

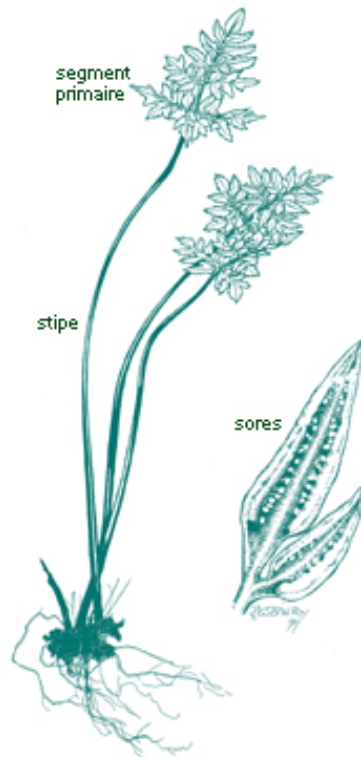




| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Aspidote touffue

Aspidotis densa (Brackenridge in Wilkes) Lellinger
(Syn. : *Pellaea densa* [Brackenridge in Wilkes] Hooker;
Cheilanthes densa [Brack.] St. John, not Fée;
Cheilanthes siliquosa Maxon; *Cryptogramma densa*
[Brackenridge] Diels)

Famille des ptéridacées (famille de l'adiante)
Pod-fern, indian's dream

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace à frondes raides, monomorphes ou plus souvent dimorphes, mesurant 7 à 30 cm de longueur, émergeant en touffes denses de la couronne d'un rhizome brun, écailleux, trapu et très ramifié. Stipe filiforme rouge brun foncé, glabre, luisant, muni d'un sillon adaxial, généralement de 2 à 5 fois plus long que le limbe. Frondes fertiles aux segments plus dressés et étroits que ceux des frondes stériles, ces dernières généralement peu nombreuses, parfois absentes, environ deux fois plus petites et plus découpées que les frondes fertiles, à segments plus courts et plus incisés, et se fanant hâtivement. Limbe des frondes fertiles divisé trois fois, largement ovale ou deltoïde, enroulé sauf après la pluie, mesurant 2 à 10 cm de longueur, du tiers à presque aussi large que long; rachis de la couleur du stipe à la base, graduellement plus vert distalement. Segments primaires linéaires-lancéolés ou oblongs et disposés en 4 à 7 paires décalées; segments ultimes de 3 à 8 mm de longueur, nombreux, tassés, linéaires ou elliptiques linéaires, à bordure enroulée, à nervure centrale bien démarquée au revers, terminés par une pointe cartilagineuse mucronée. Sore continus disposés en bordure du revers des segments sauf à la pointe. Fausse indusie linéaire, mince, munie de 10 à 35 faibles dents régulières ou érodées-denticulées.

Espèces voisines : cryptogramme de Steller (*Cryptogramma stelleri*).

Traits distinctifs : limbe d'un vert plus foncé; stipe glabre; pointe mucronée cartilagineuse sur les segments ultimes; substrat ultramafique.

RÉPARTITION

Disjointe

Amérique du Nord : de la Californie et de l'Utah jusqu'en Colombie-Britannique et au Montana; disjointe au Québec.



Québec : Gaspésie et Chaudière-Appalaches.



HABITAT

Versant sud de montagnes ou de collines, sur substrat ultramafique, plus spécifiquement de la péridotite riche en olivine. Escarpements, pentes fortes et talus d'éboulis caractérisés par un drainage rapide à excessif et en présence d'un couvert forestier ouvert ou absent.

BIOLOGIE

Espèce intolérante à l'ombre. Sporulation de juin à août.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on ne connaît que sept occurrences d'aspidote touffue et la plupart correspondent à de petites populations, comptant moins d'une centaine de touffes. La récolte par des botanistes aurait peut-être contribué à la raréfaction de l'espèce. Des sept occurrences inventoriées, deux sont menacées par l'exploitation minière, tandis que trois autres occupent des aires protégées, ce qui facilite leur protection. Deux d'entre elles se trouvent dans le parc national québécois de la Gaspésie et l'autre, la plus importante du Québec, chevauche la réserve écologique de la Serpentine-de-Coleraine et une propriété privée.

Désignée espèce menacée au Québec en 2005, l'aspidote touffue et l'un de ses habitats sont dorénavant protégés en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Selon les données du réseau NatureServe, l'espèce est vulnérable en Colombie-Britannique et elle est très menacée dans deux des sept États américains où elle est présente, soit le Wyoming et l'Utah.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

- Cody, W.J. et D.M. Britton. 1989. Les fougères et les plantes alliées du Canada. Publication 1829/F. Agriculture Canada, Ottawa. 430 p.
- Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Gleason, H.A. et A. Cronquist. 1991. Manual of vascular plants of northeastern United States and adjacent Canada, 2^e édition. The New York Botanical Garden, Bronx, New York. 910 p.
- Legault, A. et V. Blais. 1968. Le *Cheilanthes siliquosa* Maxon dans le nord-est américain. Naturaliste canadien 95 : 307-315.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.
- Thériault, A. 1999. La situation de l'aspidote touffue (*Aspidotis densa*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 38 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

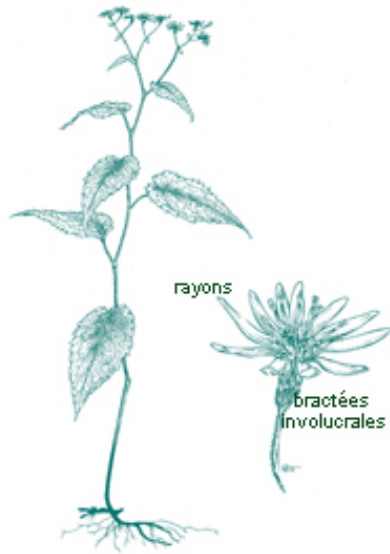
Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Aster à rameaux étalés

Eurybia divaricata (Linné) Nesom
(Syn. : *Aster divaricatus* Linné)

Famille des astéracées (famille de la marguerite)
White wood-aster

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, issue d'un rhizome. Tige mesurant 20 à 80 cm de hauteur, flexueuse, glabre ou presque dans le bas, et légèrement à modérément pubescente au niveau de l'inflorescence. Feuilles basilaires cordées, décidues au moment de la floraison. Feuilles de la partie inférieure de la tige mesurant jusqu'à 15 cm de longueur et 9 cm de largeur, cordées, pétiolées, profondément dentées, ciliées, légèrement pubescentes sur le dessus, glabres ou presque en dessous, sauf le long des nervures; feuilles supérieures plus petites, ovées à lancéolées, sessiles, dentées, plus ou moins pubescentes. Inflorescence en corymbe. Capitules plus ou moins nombreux, blancs à centre jaune virant au pourpre; rayons jusqu'à 12 mm de long; bractées involucrales en 4 à 6 séries inégales, ciliées, légèrement pubescentes et, rarement, un peu glanduleuses. Fruit : un achaine surmonté d'un anneau de soies.

Espèces voisines : aster à grandes feuilles (*Eurybia macrophylla*) et aster à feuilles cordées (*Symphyotrichum cordifolium*).

Traits distinctifs : pédoncules pubescents mais non glanduleux; bractées non ou très peu glanduleuses; capitules blancs à centre jaune.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : de l'Alabama et de la Géorgie jusqu'en Ohio, en Ontario, au Maine et au Québec.

Québec : Montérégie.

HABITAT

Érablières à bouleau jaune, à frêne d'Amérique ou à hêtre à grandes feuilles et prucheraies, souvent dans des sites rocheux et plutôt secs.

BIOLOGIE



Espèce qui croît sous un couvert forestier, mais tolérante à la lumière et souvent associée aux trouées causées par la chute d'un arbre. Floraison en août et en septembre. Fruits à maturité de septembre à octobre.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on ne connaît actuellement que onze occurrences d'aster à rameaux étalés, toutes situées sur des terres privées. De ce nombre, seulement trois ont un effectif suffisant pour se maintenir à long terme. Les autres occurrences sont presque toutes de très petite taille, ne comptant que quelques clones où l'on observe peu ou pas de reproduction sexuée. L'effectif total de l'espèce pour le Québec est évalué à environ 1 000 individus. Le développement urbain et agricole, la coupe forestière, des pratiques non appropriées d'aménagement forestier et la fermeture de la canopée constituent les principales menaces à la survie de l'espèce. Des démarches ont été entreprises auprès de plusieurs propriétaires privés par le truchement de différents organismes de conservation pour les sensibiliser à l'importance de sauvegarder cette espèce.

Désigné espèce menacée au Québec en 2005, l'aster à rameaux étalés est dorénavant protégé en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. L'espèce est rare au Canada et en 2002 le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) lui a attribué le statut d'espèce menacée. Selon les données du réseau NatureServe, l'espèce est très menacée en Ontario et menacée dans le Maine, l'un des 22 États américains où elle est présente.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

Fernald, M.L. 1950. *Gray's Manual of Botany*, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

NatureServe. 2003. *NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life*. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.

Semple, J.C., S.B. Heard et L. Brouillet. 2002. *Cultivated and native Asters of Ontario (Compositae : Astereae) : Aster L. (including Asteromoea Blume, Diplactis Raf. and Kalimeris (Cass.) Cass.), Galatella Cass., Doellingeria Nees, Oclemena E. L. Greene, Eurybia (Cass.) S. F. Gray, Canadanthus Nesom and Symphyotrichum Nees (including Virgulus Raf.)*. University of Waterloo (Ont.), Biology Series number 41 : 1-134.

Sharp, M.J., C.J. Manderson et W.J. Crins. 1995. *Status Report on the White Wood Aster, Aster divaricatus, in Canada*. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. 33 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.


Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Norman Dignard et éditée par Line Couillard. Cette fiche a été produite conjointement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre d'une entente conclue en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.
2005





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Aster d'Anticosti

Symphyotrichum anticostense (Fernald) Nesom
Famille des astéracées (famille de l'aster)
Anticosti aster

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace issue d'un rhizome allongé, de 2 mm ou plus de diamètre. Tige de 50 à 60 cm de hauteur, raide, dressée, ramifiée vers le haut, à branches dressées arquées. Feuilles de 10 à 15 cm de longueur, coriaces, dressées arquées, linéaires ou linéaires lancéolées, un peu rétrécies à la base, sessiles ou presque, acuminées au sommet, entières ou très faiblement dentées. Inflorescence formée de 11 à 20 grands capitules solitaires se développant à l'extrémité de ramifications primaires ou secondaires. Capitules de 2 cm de diamètre; bractées du capitule subégales, parfois distinctement imbriquées; rayons de 15 à 20 mm de longueur, bleus, roses ou parfois blancs. Fruit : un achaine légèrement poilu.



Espèces voisines : *Symphyotrichum boreale*, qui croît dans les fens calcaires, *Symphyotrichum novi-belgii*, qui colonise les rivages, les fossés et la partie supérieure des marais salés et *Symphyotrichum robynsianum*, une espèce de la baie James et du lac Mistassini encore mal connue.

Traits distinctifs : feuilles linéaires ou linéaires-lancéolées, coriaces et rigides, peu ou pas rétrécies vers la base, sessiles ou presque; capitules portés sur de longs pédicelles.

RÉPARTITION

Endémique du golfe du Saint-Laurent

Amérique du Nord : principalement au Québec, mais recensé aussi au Nouveau-Brunswick et dans le Maine.

Québec : Gaspésie, île d'Anticosti et Lac-Saint-Jean.



HABITAT



Platières des rivières à volume et à débit importants, sur du gravier calcaire.

BIOLOGIE

Plante qui croît en pleine lumière sur des substrats calcaires. Floraison depuis la mi-juillet jusqu'aux gelées. Dispersion des achaines par le vent de la mi-août jusqu'à la fin de l'automne. Pollinisation croisée obligatoire. Multiplication végétative à partir du rhizome.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Des 16 occurrences de l'espèce actuellement connues au Canada, neuf se trouvent au Québec : sept ont été vérifiées

récemment et les deux autres sont considérées comme historiques, n'ayant pas été observées depuis plus de 25 ans. Les plus grosses populations d'aster d'Anticosti se répartissent le long de quatre rivières qui se jettent dans la baie des Chaleurs : Ristigouche, Bonaventure, Petit Pabos et Grande Rivière. La population de Pointe-Bleue au Lac-Saint-Jean, qui était présumée disparue, a été retrouvée à l'été 1999. Le maintien de l'habitat de l'espèce dépend du cycle hydrologique des rivières (crues printanières, étiages d'été), qui limite l'installation de la végétation. Il est donc important que ce cycle naturel ne soit pas modifié, notamment par la construction de barrages. Les autres menaces pour la survie de l'aster d'Anticosti sont le passage de véhicules tout-terrain, l'aménagement de descentes de bateaux et la construction de chalets. Sur l'île d'Anticosti, le broutage des plantes par le cerf de Virginie constitue un problème sérieux. Depuis février 2001, l'aster d'Anticosti bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec et son habitat le long de la Grande Rivière est protégé. L'espèce est considérée comme fortement menacée au Nouveau-Brunswick et dans le Maine. Le statut d'espèce menacée qui lui avait été attribué en 1990 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été maintenu lors d'une réévaluation de la situation de l'espèce en mai 2000.



CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Labrecque, J. et L. Brouillet. 1999. La situation de l'aster d'Anticosti (*Aster anticostensis*, syn. : *Symphyotrichum anticostense*) au Canada. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 31 p.


Coursol, F., J. Labrecque et L. Brouillet. 1999. Anticosti Aster (*Symphyotrichum anticostense*). COSEPAC. Rapport préparé par le Comité sur le statut des espèces en péril au Canada, Service canadien de la faune, Ottawa. 15 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Jacques Labrecque du ministère de l'Environnement
Février 2001



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Aster du Saint-Laurent

Symphyotrichum laurentianum (Fernald) Nesom
Famille des astéracées (famille de l'aster)
Golf of St. Lawrence aster

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée annuelle, complètement glabre et charnue. Tige de 1 à 30 cm de hauteur, simple ou ramifiée, chaque ramification portant un ou plusieurs capitules. Feuilles molles et charnues, très lisses et sans aucun poil ou dent, de forme linéaire-lancéolée à spatulée, obtuses, de 1,1 à 6,5 cm de longueur et de 2 à 9,8 mm de largeur. Capitules de 0,5 à 1,4 (2) cm de diamètre, entourés de bractées de longueur plus ou moins égale, souvent légèrement ciliées à la base; fleurons extérieurs du capitule en plusieurs rangs, fertiles, filiformes, dépourvus de ligules (rayons) ou au plus avec un rudiment blanchâtre ou rosé; fleurons centraux peu nombreux, fertiles, filiformes, avec une corolle campanulée, 4-5 dentée, blanchâtre ou rosée. Fruit : un achaine pubescent, muni de soies égalant ou dépassant les fleurs.

Espèces voisines : *symphyotrichum ciliatum*, une plante introduite de l'Ouest, qui fréquente les endroits salés comme les bordures d'autoroutes.

Traits distinctifs : espèce annuelle; feuilles glabres; bractées ciliées uniquement à la base; capitules ne possédant que des rudiments de rayons ou pas de rayon du tout; espèce fréquentant exclusivement les milieux salés.

RÉPARTITION

Endémique du golfe du Saint-Laurent

Amérique du Nord : Québec, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

Québec : Îles-de-la-Madeleine seulement.



HABITAT





Plages abritées et zones à végétation clairsemée ou dense des marais salés, sur un substrat humide à dominance sableuse. Au niveau de l'étage supérieur, atteint par les marées hautes d'équinoxe et les vagues de tempête.

BIOLOGIE

Plante qui croît en pleine lumière sur des substrats salés ou saumâtres. Fleurs peu ou pas visitées par les insectes et donc généralement autopollinisées. Floraison principalement en septembre. Fruits arrivant à maturité en octobre et dispersion des graines par le vent.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

On connaît dix occurrences de l'aster du Saint-Laurent au Québec, dont deux sont considérées comme disparues. Son habitat est dépendant du rythme des marées et des divers phénomènes naturels qui permettent de maintenir l'habitat à un stade pionnier (vagues, etc.). Il est donc important que ces phénomènes puissent se maintenir à long terme. Depuis février 2001, l'aster du Saint-Laurent bénéficie, à

titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. L'aster du Saint-Laurent est considéré comme fortement menacé au Nouveau-Brunswick et dans l'Île-du-Prince-Édouard. Le statut d'espèce vulnérable qui lui avait été attribué en 1989 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été remplacé par celui d'espèce préoccupante lors d'une réévaluation de la situation de l'espèce en mai 2000. Le Québec abrite les populations les plus importantes au monde.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Gilbert, H., J. Labrecque et Jean Gagnon. 1999. La situation de l'aster du Saint-Laurent (*Symphyotrichum laurentianum*, syn. : *Aster laurentianus*) au Canada. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 33 p.


VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Line Couillard du ministère de l'Environnement
Février 2001





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Astragale de Robbins variété de Fernald

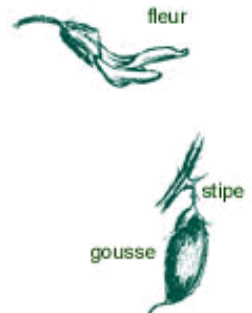
Astragalus robbinsii (Oakes) Gray var. *fernaldii*
(Rydberg) Barneby
Famille des fabacées (famille du pois)
Fernald's milk-vetch

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, issue d'un rhizome court, peu ou pas ramifié. Tiges décombantes à ascendantes, de 15 à 30 cm de longueur. Feuilles alternes, de 4 à 8 cm de longueur et comptant de 9 à 17 folioles densément pubescentes à la face inférieure, d'où leur aspect grisâtre, et légèrement pubescentes à la face supérieure, surtout près des marges. Inflorescence constituée de 1 à 3 grappes

pédunculées, insérées à l'aisselle des feuilles supérieures, portant chacune de 10 à 20 fleurs; calice couvert de poils raides blancs ou de brunâtres à noirâtres; pétales violets à lilas, rarement blancs. Fruit : une gousse de forme ovale, de 10 à 18 mm de longueur et couverte de poils raides blancs ou de brunâtres à noirâtres; stipe de la gousse de 0,5 à 3 mm de longueur et plus court que le tube du calice.



Illustrations originales de Réjean Roy

Espèces voisines : astragale de Robbins variété mineur (*Astragalus robbinsii* var. *minor*) et astragale élégant (*Astragalus eucosmus*).

Traits distinctifs : stipe de la gousse d'une longueur inférieure à 3 mm; folioles poilues à la face supérieure; calice et gousse couverts de poils blancs chez la majorité des plantes.

RÉPARTITION

Endémique du golfe du Saint-Laurent

Amérique du Nord : Québec et Terre-Neuve.

Québec : région de Blanc-Sablon.





HABITAT

Toundra, à moins d'un kilomètre du rivage marin actuel, sur les versants de buttes calcaires, dans le haut des collines et au sommet de falaises, là où l'action du gel et du dégel laisse la roche calcaire à nu. Occasionnellement sur les bords de chemins et de sentiers.

BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière sur des substrats calcaires. Floraison en juillet et en août. Fruits à maturité en août. Reproduction par graine uniquement. Germination et établissement des plantules limités à des plaques de fines particules calcaires. Recrutement apparemment suffisant pour assurer le maintien des populations.



PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Le développement urbain, l'extraction du calcaire pour les travaux de voirie, le piétinement et la circulation en véhicules tout-terrain ou en motoneiges peuvent contribuer à la raréfaction de l'astragale de Robbins variété de Fernald. Au Québec, on en connaît seulement cinq occurrences totalisant moins de 20 000 individus. La répartition de l'espèce sur six kilomètres de côte seulement de même que son habitat très restreint rendent la situation de l'espèce très précaire au Québec. Aucun de ses habitats n'est actuellement protégé. Depuis février 2001, l'astragale de Robbins variété de Fernald bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. L'espèce est considérée fortement menacée à Terre-Neuve et le statut d'espèce préoccupante lui a été attribué en 1997 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPA).



CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Barneby, R.C. 1964. Atlas of North American Astragalus. Memoir of the New York Botanical Garden no 13. 1188 p.

Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Morisset, P. et M. Garneau. 1995. Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables et autres plantes rares de la région de Blanc-Sablon, Basse-Côte-Nord. Rapport préparé pour le gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 48 p.

Morisset, P. 1996. La situation de l'astragale de Robbins variété de Fernald (*Astragalus robbinsii* var. *fernaldii*) dans l'est du Canada. Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement et de la Faune, Québec. 35 p.

Rousseau, J. 1933. Les Astragalus du Québec et leurs alliés immédiats. Contributions du laboratoire de botanique de l'Université de Montréal no 24. 66 p.

Rydberg, P.A. 1928. Notes on *Fabaceæ*. X. Bulletin of the

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

**Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001**



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



graines.

Ginseng à cinq folioles

Panax quinquefolius Linné
Famille des araliacées (famille de l'aralie)
Ginseng, American ginseng

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, issue d'un rhizome grêle rattaché à une racine tubéreuse souvent fourchue. Tige dressée, de 20 à 60 cm de hauteur, portant un verticille de 1 à 4 feuilles composées de 3 à 5 folioles obovées-oblongues, acuminées, finement dentées, de 6 à 15 cm de longueur et reliées comme les doigts d'une main. Fleurs 6 à 20, minuscules, d'un blanc verdâtre, formant une ombelle s'élevant du centre du verticille de feuilles. Fruit : une drupe d'un rouge vif à maturité et contenant de 1 à 3

Espèces voisines : aralie à tige nue (*Aralia nudicaulis*).

Traits distinctifs : feuilles distinctement palmées; inflorescence solitaire, terminale et s'élevant du centre du verticille de feuilles.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : de la Louisiane et de la Géorgie jusqu'au Minnesota et le New Hampshire, atteignant le sud de l'Ontario et du Québec.

Québec : Outaouais, Montérégie, Laurentides, Lanaudière, Estrie, Centre-du-Québec et région de la Capitale-Nationale.



HABITAT

Érablières à érable à sucre méridionales où l'on trouve plusieurs espèces arborescentes comme le caryer cordiforme, le frêne blanc, le noyer cendré, le tilleul d'Amérique et le chêne rouge. Terrains plats ou pentes moyennes à abruptes, sur des sols riches dont le pH se



situé près de la neutralité.

BIOLOGIE

Espèce qui croît à l'ombre et qui se caractérise par une grande longévité (plus de 60 ans). Floraison en juin. Fruits arrivant à maturité en septembre et dispersion des graines par gravité, suivie

d'une dormance d'environ 20 mois. Reproduction sexuée uniquement. Taux de croissance des populations au Québec près de l'équilibre.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, la situation du ginseng à cinq folioles se révèle extrêmement précaire. Des inventaires récents ont révélé la disparition d'une dizaine de populations. Même si on en connaît une soixantaine d'occurrences actuelles, la majorité correspond à des populations dont la taille se situe en deçà du minimum viable évalué à 172 individus. Tandis que 14 occurrences, dont seulement quatre de taille viable, se situent en territoires protégés, les autres croissent essentiellement sur des terres privées. L'espèce se concentre en Montérégie, une région où les pressions du développement ne cessent de s'accroître. La cueillette, des pratiques non appropriées d'aménagement forestier, les effets de la tempête de verglas de 1998 de même que la disparition et la dégradation de son habitat constituent les principales menaces à sa survie. Autre danger : la culture du ginseng dans son habitat naturel à partir de semences commerciales provenant de l'extérieur du Québec. Depuis février 2001, les populations sauvages de ginseng à cinq folioles bénéficient, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. Le statut d'espèce menacée, qui lui avait été attribué en 1988 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), a été modifié par celui d'espèce en voie de disparition lors d'une réévaluation de la situation de l'espèce en 1999. Le ginseng à cinq folioles est considéré comme rare, menacé ou fortement menacé dans 21 des 35 États américains où il est rapporté.



CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Fernald, M.L. 1950. *Grays Manual of Botany*, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Marie-Victorin, Fr. 1995. *Flore laurentienne*. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 p.

Nantel, P., D. Gagnon et A. Nault. 1996. Population viability analysis of American ginseng and wild leek harvested in stochastic environments. *Conservation Biology* 10: 608-620.

Nault, A. 1998. La situation du ginseng à cinq folioles (*Panax quinquefolius* L.) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 43 p.

White, D.J. 1988. Status report on the American ginseng *Panax quinquefolium* L. Rapport réalisé pour le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada, Ottawa. 167 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Line Couillard du ministère de l'Environnement
Février 2001



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Lézardelle penchée

Saururus cernuus Linné
Famille des saururacées (famille de la lézardelle)
Lizard's tail

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, issue d'un rhizome grêle. Tiges simples ou ramifiées, articulées aux nœuds et atteignant jusqu'à 150 cm de hauteur. Feuilles alternes, cordées, entières, mesurant 7 à 15 cm de longueur et à pétiole engainant la tige. Fleurs petites, blanches, odorantes et réunies en 1 ou 2 épis allongés, mesurant de 10 à 30 cm de longueur, pédonculés, à l'extrémité courbée vers le bas; étamines à filament blanc. Fruit sec, rugueux, se séparant en 3 ou 4 parties.

Espèces voisines : aucune

Traits distinctifs : feuilles entières et cordées; fleurs blanches réunies en épis à l'extrémité recourbée vers le bas.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : du Texas et de la Floride jusqu'au Michigan et au Massachusetts, dans l'État de New York, en Ontario et au Québec.

Québec : régions de Montréal, des Laurentides, de Lanaudière, de la Montérégie et Centre-du-Québec.



HABITAT

Marais et marécages en bordure des cours d'eau.

BIOLOGIE

Espèce tolérante à l'ombre, pouvant former de grandes colonies par propagation végétative. Floraison de juin à août, pollinisation par le vent et les insectes. Fruits à maturité en juillet et en août.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on ne connaît qu'une douzaine d'occurrences de lézardelle penchée dont deux sont historiques (les dernières observations remontent à plus de 25 ans) et deux sont disparues. Parmi les huit occurrences actuelles, trois sont de taille importante et abritent plus de 95 % de l'effectif total de l'espèce évalué à 400 000 individus environ. Le développement urbain, industriel et agricole et le remblayage des rives constituent les principales menaces à la survie de l'espèce. Deux occurrences se situent à l'intérieur de réserves écologiques, ce qui en facilite la protection.

Désignée espèce menacée au Québec en 2005, la lézardelle penchée et quatre de ses habitats sont dorénavant protégés en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Selon les données du réseau NatureServe, l'espèce est vulnérable en Ontario. Aux États-Unis, on la croit disparue du Massachusetts et elle est en situation précaire dans 4 des 30 autres États américains où elle est rapportée : elle est très menacée dans le Connecticut, le Kansas et le Rhode Island, et elle est vulnérable en Illinois.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Gleason, H.A. et A. Cronquist. 1991. Manual of the vascular plants of northeastern United States and adjacent Canada. 2^e édition. New York Botanical Garden. New York. 910 p.

Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.

NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.

Newcomb, L. 1983. Guide des fleurs sauvages de l'est de l'Amérique du Nord. Éditions Marcel Broquet inc., La Prairie. 495 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca


Fiche rédigée par Frédéric Coursol, consultant en botanique, et Norman Dignard, puis éditée par Line Couillard. Cette fiche a été produite conjointement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre d'une entente conclue en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

2005





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Minuartie de la serpentine

Minuartia marcescens (Fernald) House
Famille des caryophyllacées (famille de l'œillet)
Serpentine stitchwort

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, formant des touffes denses. Tiges rampantes, de 5 à 25 cm de longueur,

densément ramifiées et couvertes de feuilles marcescentes (qui restent attachées sur la tige après s'être desséchées). Feuilles coriaces, vert brillant, glabres, linéaires, obtuses, à nervure centrale épaissie, mesurant de 4 à 8 mm de longueur et de 0,3 à 0,5 mm de largeur. Tige florifère dressée, garnie de poils glandulaires, portant de 2 à 4 paires de courtes bractées ainsi qu'une fleur unique. Calice violacé, plus ou moins poilu à la base, formé de 5 sépales oblongs, obtus, avec 2 nervures latérales; pétales 5, spatulés, blancs ou lilas et jaunes à la base. Fruit : une capsule presque cylindrique, de 0,6 à 1 cm de longueur. Graine brune ou olive, très lisse, en forme de rein et petite (1 mm de longueur environ).



Espèces voisines : minuartie à deux fleurs (*Minuartia biflora*) et *Minuartia rubella*.

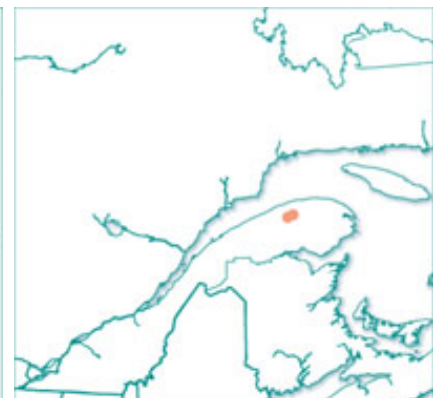
Traits distinctifs : sépales à texture molle; fruits allongés; tiges densément ramifiées, rampantes et ligneuses à la base; fleurs solitaires; feuilles marcescentes, coriaces, non bordées de cils et à nervure centrale épaissie.

RÉPARTITION

Endémique du nord-est de l'Amérique

Amérique du Nord : Vermont, New Hampshire, Québec et Terre-Neuve.

Québec : monts Albert et du Sud, en Gaspésie.



HABITAT

Toundra alpine ou, à plus basse altitude, dans les endroits où la végétation est clairsemée comme les zones de débordement des ruisseaux. Sur des terrains de serpentine exclusivement.



BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière. Floraison en juillet et en août. Fruits à maturité de la mi-juillet aux premiers gels. Espèce adaptée à des sols contenant une concentration élevée en magnésium et en métaux lourds.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, la minuartie de la serpentine croît uniquement sur les monts Albert et du Sud, dans le parc de la Gaspésie. Sur le plateau du mont Albert, un inventaire (1994) estime son effectif à quelques dizaines de millions de touffes, réparties sur environ 15 km². Malgré son abondance relative, l'espèce est considérée comme étant en situation précaire en raison de la très grande rareté de son habitat et de son aire de répartition extrêmement limitée. Depuis 1995, l'espèce bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec et son habitat est protégé. La minuartie de la serpentine est fortement menacée à Terre-Neuve et au Vermont.



CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Lavoie, G. et Fleurbec /G. Lamoureux, S. Lamoureux/. 1995. La minuartie de la serpentine, espèce menacée au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec.


VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Muhlenbergie ténue variété ténue

Muhlenbergia tenuiflora (Willdenow) Britton,
Sterns & Poggenburg var. *tenuiflora*
Famille des poacées (famille du blé)
Slender muhly

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace à rhizomes rampants et écaillés. Tiges (chaumes) dressées, généralement non ramifiées, de 30 à 100 cm de hauteur, pubérulentes au niveau des noeuds. Feuilles plates, vert foncé, largement divergentes, de 10 à 18 cm de longueur par 5 à 15 mm de largeur; gaine pubérulente près du sommet, ligule courte et cachée. Inflorescence formant une panicule linéaire-filiforme à étroitement cylindrique, éparse, de 8 à 33 cm de longueur, exserte ou partiellement incluse dans la gaine. Épillets distinctement pédicellés, de 3 à 4 mm de longueur (excluant l'arête); glumes ovées, mucronées ou acuminées, blanchâtres ou purpurines, plus courtes que le lemme; lemme pubérulent, abondamment pileux à la base, atténué en une arête délicate de 5 à 10 mm de longueur. Fruit : un caryopse de 2 à 2,3 mm de long.

Espèces voisines : muhlenbergie mexicaine (*Muhlenbergia mexicana*) et muhlenbergie des bois (*M. sylvatica*)

Traits distinctifs : tiges simples, rarement ramifiées; glumes à base large, courtement acuminées.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : de la Géorgie, de l'Oklahoma et du Nebraska jusqu'au sud de l'Ontario et du Québec.

Québec : Outaouais et Montérégie.

HABITAT

Forêt feuillue semi-ouverte; escarpements de nature calcaire.

BIOLOGIE

Floraison à la mi-juillet et fructification de la fin de juillet jusqu'en septembre. Propagation végétative probable par les rhizomes.



PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on ne connaît que deux occurrences de la muhlenbergie ténue variété ténue, dont une seule est actuelle; l'autre, une occurrence historique, n'a pas été revue au cours des 25 dernières années. L'occurrence actuelle correspond à une petite population qui compte moins d'une centaine de touffes réparties sur une superficie de moins d'un hectare, ce qui la rend très vulnérable aux perturbations. Elle fait partie d'un projet d'écosystème forestier exceptionnel dont le territoire, situé sur des terres privées, a récemment été soustrait au jalonnement, à la désignation sur carte, à la recherche minière ainsi qu'à l'exploitation minière, ce qui lui procure une certaine protection. Les menaces potentielles qui pèsent sur l'espèce sont d'éventuelles récoltes de spécimens par des botanistes, ou des catastrophes naturelles (éboulis, feu, sécheresse excessive, etc.).

Désignée espèce menacée au Québec en 2005, la muhlenbergie ténue variété ténue est dorénavant protégée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Selon les données du réseau NatureServe, l'espèce est menacée en Ontario, la seule autre province canadienne où elle est présente. Aux États-Unis, elle est en situation précaire dans 7 des 29 États où elle est présente : elle est très menacée dans le Mississippi et le Nebraska; menacée dans le Delaware; et elle est vulnérable en Illinois, en Iowa, en Caroline du Nord et dans le Vermont. Sa présence est jugée historique dans le New Hampshire.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#)

(CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

- Argus G.W. et K.M. Pryer. 1990. Les plantes vasculaires rares du Canada, notre patrimoine naturel. Musée canadien de la nature. Ottawa. 277 p.
- Britton, N.L. et A.B. Brown. 1913. An Illustrated Flora of the Northern United States, Canada, and the British Possessions. 2nd Edition in 3 Volumes. Charles Scribner's Sons, New York.
- Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Portland, Oregon, Timber Press. 1632 p.
- Labrecque, J. et G. Lavoie. 2002. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine et du développement durable, Québec. 200 p.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.
- Newmasters, S.G., A. Lehela, P.W.C. Uhlig, S. McMurray et M.J. Oldham. 1998. Ontario Plant List. Ontario Ministry of Natural Resources, Ontario Forest Research Institute, Forest Research Information Paper No 123. 550 p. + appendices.
- Raymond, M. 1945. Deux additions à la flore du Québec. Annales de l'ACFAS 11 : 94.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.


Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Hélène Gilbert, consultante en botanique, et éditée par Line Couillard.
Illustration tirée de Britton et Brown 1913.
2005





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



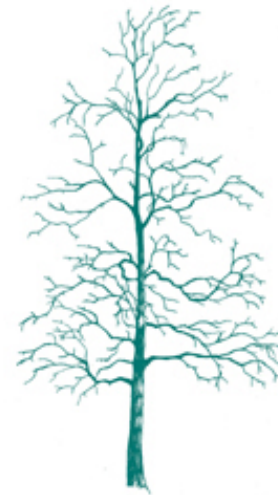
Orme liège

Ulmus thomasi Sargent
Famille des ulmacées (famille de l'orme)
Rock elm, cork elm

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Arbre atteignant 25 m de hauteur et 75 cm de diamètre, pouvant vivre jusqu'à 175 ans. Tronc distinct presque jusqu'au sommet de l'arbre; écorce gris foncé, teintée de rouge, divisée en crêtes aplaties séparées par des sillons irréguliers et discontinus. Cime cylindrique à ovale; branches principales plutôt courtes, les inférieures souvent réclinées ou plus ou moins horizontales, paraissant noueuses, couvertes de crêtes liégeuses donnant à la cime une apparence broussailleuse. Rameaux pubescents, noirâtres et à crêtes entrecroisées apparaissant au cours de la deuxième saison. Bourgeons foliaires coniques, non aplatis, aigus, s'écartant du rameau, à écailles brun rougeâtre foncé et ciliées. Feuilles alternes, oblongues à obovées, courtement acuminées, coriaces et à dents incurvées et munies d'environ 20 paires de nervures secondaires; face supérieure vert foncé, luisante, glabre ou presque, occasionnellement rugueuse; face inférieure plus pâle, légèrement pubescente. Coloration automnale jaune vif. Fleurs en grappes. Fruit : une samare elliptique à ovale, de 10 à 20 mm de longueur et de 7 à 15 mm de largeur, largement ailée et pubescente; graine enflée.



fleurs



samars



crêtes liégeuses



Espèces voisines : orme d'Amérique (*Ulmus americana*) et orme rouge (*U. rubra*).

Traits distinctifs : cime cylindrique à ovale, d'aspect broussilleux; branches à crêtes liégeuses; fruits pubescents en grappes.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : de la Virginie et de l'Arkansas jusqu'au Minnesota, en Ontario, au New Hampshire et au Québec.



Québec : Outaouais, Laurentides, Lanaudière, région de Montréal et Montérégie.



HABITAT

Affleurements, escarpements et dallages de calcaire, de dolomie ou de marbre. Souvent en compagnie de l'érable à sucre et de l'orme d'Amérique.

BIOLOGIE

Espèce calcicole et tolérante à l'ombre dans son jeune âge. Floraison à partir de la fin d'avril; pollinisation par le vent. Fruits arrivant à maturité à partir de la mi-mai, dispersés par le vent.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Jusqu'à ce jour, 69 occurrences d'orme liège ont été répertoriées pour le Québec. De ce nombre, cinq n'existent plus et 10 sont historiques (les dernières observations remontent à plus de 25 ans). Les occurrences récentes correspondent pour la plupart à de petites populations ou à des individus isolés qui se trouvent en territoire urbanisé. Selon un inventaire récent, on estime à environ 4 000 le nombre total d'ormes liège au Québec. L'espèce y est en déclin tout comme dans une importante partie de son aire de répartition. Le développement urbain et agricole, l'exploitation de carrières, la coupe accidentelle d'individus ou des pratiques forestières défavorables à la régénération de l'espèce constituent les principales menaces à la survie de cet arbre. De plus, les individus matures sont souvent affectés par la maladie hollandaise de l'orme. Deux occurrences se trouvent dans des aires protégées et une troisième dans un site qu'un organisme de conservation a récemment acquis.

Désigné espèce menacée au Québec en 2005, l'orme liège et l'un de ses habitats sont protégés en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Selon les données du réseau NatureServe, l'orme liège est en situation précaire dans 9 des 24 États américains où il est présent; il est très menacé en Illinois, au Kansas, dans le New Jersey et en Ohio; il est menacé en Arkansas, dans les États du Missouri, du Nebraska et de New York; et il est vulnérable en Iowa.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

- Crow, T.R. 1990. « *Ulmus thomasi* Sarg. Rock Elm », dans *Sylvics of North America*, volume 2, Hardwoods, United States Department of Agriculture, Forest Service, Agriculture Handbook, no 654, p. 821-825.
- Farrar, J.L. 1996. *Les arbres du Canada*, Fides et Service canadien des forêts en collaboration avec Approvisionnement et Services Canada. 502 p.
- Fernald, M.L. 1950. *Gray's Manual of Botany*, 8th edition, Portland, Oregon, Timber Press. 1632 p.
- Lauriault, J. 1987. *Guide d'identification des arbres du Canada*, Musée national des sciences naturelles, La Prairie, Éditions Marcel Broquet. 551 p.
- Marie-Victorin, Fr. 1995. *Flore laurentienne*, 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.
- NatureServe. 2003. *NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life, NatureServe and the Natural Heritage Network*. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.
- Sabourin, A. et N. Dignard. 1999. *La situation de l'orme liège (Ulmus thomasi) au Québec*, Québec, gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, 38 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre : cdpna@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Norman Dignard, et éditée par Line Couillard. Cette fiche a été produite conjointement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre d'une entente conclue en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.
2005



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Onosmodie velue variété hispide

Onosmodium bejariense DeCandolle ex A. DeCandolle
var. *hispidissimum* (Mackenzie) B.L. Turner
(Syn. : *Onosmodium hispidissimum* Mackenzie; *O. molle*
Michaux var. *hispidissimum* [Mackenzie] Cronquist)
Famille des boraginacées (famille du myosotis)
Softhair marbledseed

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, issue d'un rhizome ligneux. Tiges nombreuses, hérissées d'une pubescence grisâtre, atteignant 30 à 120 cm de hauteur. Feuilles réduites et caduques dans le bas de la tige, les autres nombreuses, uniformes, sessiles, lancéolées ou plutôt étroitement ovées. Inflorescence : une cyme scorpioïde, mesurant 8 à 15 cm de longueur. Corolle tubulaire ou tubulaire-campanulée, régulière, à lobes blanc terne ou blanc verdâtre, distinctement acuminés, dressés ou rarement étalés, mesurant 8 à 16 mm de longueur. Style longuement exsert. Fruits : nucules étranglées juste au-dessus de la base et ornées de nombreuses petites fosses.

Espèces voisines : grémil officinal (*Lithospermum officinale*).

Traits distinctifs : corolles aux lobes dressés et acuminés; style longuement exsert.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : du Missouri et de la Pennsylvanie jusqu'au Minnesota et au Québec.

Québec : région de Montréal.

HABITAT

Rivage calcaire.

BIOLOGIE

Espèce intolérante à l'ombre. Floraison en juin et en juillet. Fruits à maturité en septembre et en octobre.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION



Au Québec, on ne connaît qu'une occurrence d'onosmodie velue variété hispide. En l'an 2000, elle comptait un seul individu ayant produit six tiges florifères. Celui-ci n'a pas été revu en 2003 et on croit qu'il n'aurait pas survécu à la sécheresse de l'été 2002. Le développement de la villégiature et la tonte des rives auraient contribué au déclin de l'espèce.

Désignée espèce menacée au Québec en 2005, l'onosmodie velue variété hispide est dorénavant protégée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Selon les données du réseau NatureServe, l'espèce est vulnérable en Ontario. Aux États-Unis, elle est en situation précaire dans 8 des 20 États américains où elle est rapportée; elle est très menacée dans les États de l'Indiana, du Kentucky, de la Pennsylvanie, du Tennessee et du Texas; elle est menacée dans le Wisconsin, et vulnérable en Alabama et en Ohio.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

Coursol, F. 2000. La situation de l'onosmodie velue variété hispide (*Onosmodium bejariense* var. *hispidissimum*) au Québec, Québec, Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, 26 p.

Das, T.L. 1965. "A taxonomic revision of the genus *Onosmodium* (*Boraginaceae*)", thèse de maîtrise, Manhattan, Kansas, Kansas State University, 78 p.

Fernald, M.L. 1950. *Gray's Manual of Botany*, 8th edition, Portland, Oregon, Timber Press, 1632 p.

Gleason, H.A. et A. Cronquist. 1991. *Manual of the vascular plants of northeastern United States and adjacent Canada*, 2^e édition, New York, New York Botanical Garden, 910 p.

NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.

Turner, B.L. 1998. Synopsis of the genus *Onosmodium* (*Boraginaceae*). *Phytologia* 78 : 39-60.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.


Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Frédéric Coursol, consultant en botanique, et éditée par Line Couillard.
2005

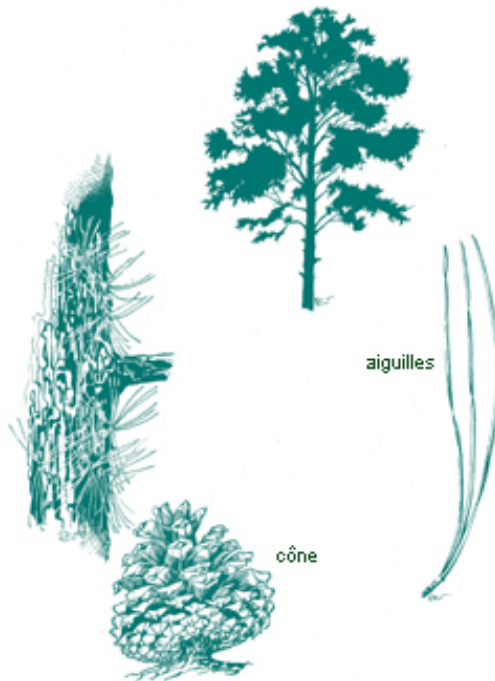




| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Pin rigide

Pinus rigida Miller
Famille des pinacées (famille du pin)
Pitch pine, hard pine, yellow pine

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Arbre atteignant 20 m de hauteur et 30 cm de diamètre, pouvant vivre jusqu'à 200 ans. Tronc souvent tordu, portant souvent des faisceaux d'aiguilles; écorce brun rougeâtre, lisse, devenant écailleuse et formant de larges plaques épaisses, irrégulières, gris foncé et entrecoupées de sillons. Cime irrégulière; branches nombreuses, noueuses, retombantes. Rameaux robustes, glabres, verdâtres à orangés ou brun foncé, striés et cannelés. Feuilles (aiguilles) rigides, tordues, vert jaunâtre, réunies en faisceaux de 3, mesurant 7 à 12 cm

de longueur et persistant de 2 à 3 ans sur les rameaux. Cônes ovoïdes, mesurant de 5 à 9 cm de longueur, à pédoncule très court, plus ou moins sérotineux et pouvant persister sur l'arbre pendant plusieurs années; écailles des cônes épaissies à l'extrémité et munies d'un aiguillon rigide et courbé. Graines ailées.

Espèces voisines : aucune

Traits distinctifs : aiguilles en faisceaux de 3; cônes ovoïdes à écailles munies d'un aiguillon rigide.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : de la Géorgie et du Kentucky jusqu'en Ontario, au Maine et au Québec.

Québec : Montérégie.

HABITAT

Milieus rocheux ou sablonneux ouverts, secs et pauvres, plus rarement tourbeux. Presque toujours en compagnie du bleuët à feuilles étroites (*Vaccinium angustifolium*) et du kalmia à feuilles étroites (*Kalmia angustifolia*) auxquels s'ajoutent, dans les milieux secs, des lichens du genre *Cladina* ou, dans les milieux tourbeux, le rhododendron du Canada (*Rhododendron canadense*), le chamédaphné calyculé (*Chamaedaphne calyculata*) et des sphaignes.



BIOLOGIE

Espèce intolérante à l'ombre. Floraison en mai, pollinisation par le vent. Maturation des cônes s'étendant sur deux saisons et complétée vers la fin d'août ou au début de septembre. Certains cônes libèrent leurs graines peu de temps après avoir atteint leur maturité, tandis que les cônes sérotineux ne le font qu'à la suite d'un incendie ou de la coupe de l'arbre. Bien qu'elles soient ailées, les graines sont rarement transportées à plus de 90 m de distance.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on ne connaît que trois occurrences de pin rigide, dont deux comptent moins de vingt individus. On estime qu'il y a entre 3 000 et 4 000 individus dont la plupart se trouvent à l'intérieur de la réserve écologique du Pin-Rigide. Cet arbre ne rencontre les conditions favorables à sa croissance que dans l'extrême sud du Québec, où son maintien serait lié au passage cyclique des feux. Le développement urbain et agricole ainsi que la coupe ont sans doute contribué à la raréfaction de cette espèce sur notre territoire.

Désigné espèce menacée au Québec en 2005, le pin rigide est dorénavant protégé en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. L'espèce est rare au Canada et selon les données du réseau NatureServe, elle serait menacée en Ontario. Sa situation ne serait toutefois pas préoccupante dans les 23 États américains où elle est présente.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

- Dignard, N. 2000. La situation du pin rigide (*Pinus rigida*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 28 p.
- Farrar, J.L. 1996. Les arbres du Canada. Fides et Service canadien des forêts en collaboration avec Approvisionnement et Services Canada. 502 p.
- Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Lauriault, J. 1987. Guide d'identification des arbres du Canada. Musée national des sciences naturelles, publié par les Éditions Marcel Broquet, Laprairie. 551 p.
- Little, S. et P.W. Garrett. 1990. « *Pinus rigida* Mill. Pitch Pine », dans Sylvics of North America. Volume 1. Conifères. United States Department of Agriculture, Forest Service. Agriculture Handbook n° 654 : 456-462.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Norman Dignard, et éditée par Line Couillard. Cette fiche a été produite conjointement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre d'une entente conclue en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.
2005





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Phégoptère à hexagones

Phegopteris hexagonoptera (Michaux) Fée
Famille des thélyptéridacées (famille de la thélyptère)

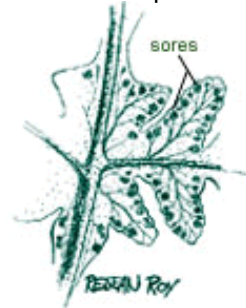
Broad beech fern, southern beech fern

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, de 30 à 60 cm de hauteur, issue d'un rhizome grêle, rampant, écailleux et brunâtre. Fronde toutes semblables, ne persistant pas durant l'hiver. Stipe vert ou couleur paille, jusqu'à 40 cm de longueur, nu ou garni d'écailles brun très pâle dans le bas. Limbe largement triangulaire ou parfois légèrement plus large que long, de 20 à

40 cm de longueur, effilé à la pointe; première paire inférieure de segments les plus longs et les plus étroits à la base, de forme ovale inégale à lancéolée-ovale, généralement étalés ou seulement légèrement orientés vers l'avant; segments du milieu et du haut lancéolés; rachis (axe central) ailé, d'apparence irrégulière, non écailleux ou garni d'écailles presque incolores. Sores petits, ronds, portés sur les nervures près de la marge du limbe.



Espèces voisines : phégoptère fougère-du-hêtre (*Phegopteris connectilis*).

Traits distinctifs : limbe nettement triangulaire; rachis ailé, irrégulier, qui semble formé d'une succession d'hexagones constitués par les bases jointes de toutes les paires de segments primaires.

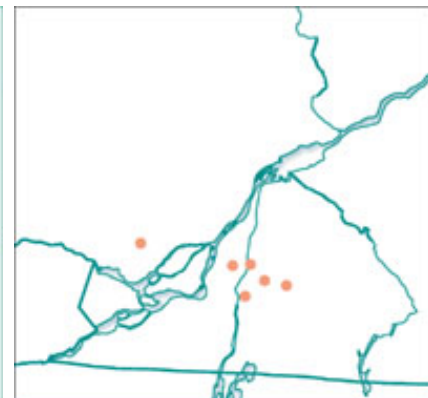
RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : de la Floride et du Texas jusqu'au Minnesota et le Maine, atteignant le sud de l'Ontario et du Québec.

Québec : Montérégie et Laurentides.

HABITAT



Parterre d'érablières à érable à sucre matures, mi-pente ou bas de pente, dans des zones d'écoulement latéral. Dans des sous-bois caractérisés par une strate arbustive peu développée, souvent accompagnée du caulophylle faux-pigamon, du polystic faux-acrostic, de l'adiante du Canada et de l'uvulaire à grandes fleurs.

BIOLOGIE

Espèce qui croît à l'ombre. Sporulation de la mi-juillet à la mi-octobre.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Le développement urbain et agricole, le pacage des boisés de ferme, des pratiques non appropriées d'aménagement forestier ainsi que les effets de la tempête de verglas de 1998 peuvent contribuer à la raréfaction de la phégoptère à hexagones. Préférant les milieux ombragés et non perturbés, cette fougère n'obtient les conditions favorables à sa croissance que dans le sud-ouest du Québec. Faible compétitrice, elle serait sensible aux variations microclimatiques qu'entraînent les perturbations du couvert forestier et s'adapterait mal aux conditions qui prévalent dans les forêts de seconde venue. Au Québec, on en connaît 17 occurrences dont trois seraient disparues. La plupart des occurrences actuelles correspondent à de petites populations. Depuis février 2001, la phégoptère à hexagones bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. L'espèce est aussi rare en Ontario et le statut d'espèce préoccupante lui a été attribué en 1983 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). La phégoptère à hexagones est considérée comme rare ou menacée dans six des 35 États américains où on la trouve.



CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

- Cody, W.J. et D.M. Britton. 1989. Les fougères et les plantes alliées du Canada. Direction générale de la recherche, publication 1829F, Agriculture Canada, Ottawa. 452 p.
- Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Fleurbec. 1993. Fougères, prêles et lycopodes. Guide d'identification Fleurbec. Fleurbec auteur et éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 512 p., 62 cartes, 390 photos couleur.
- Gratton, L. et L. Couillard. 2001. La situation de la phégoptère à hexagones (*Phlegopteris hexagonoptera*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable. 33 p.


VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Norman Dignard du ministère des Ressources naturelles dans le contexte d'une entente conclue avec le ministère de l'Environnement en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables
Avril 2001





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Podophylle pelté

Podophyllum peltatum Linné
Famille des berbéridacées (famille du caulophylle)
May apple, American mandrake

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, atteignant 50 cm de hauteur, émergeant d'un système de rhizomes enfouis à faible profondeur dans le sol. Tige unique, dressée, les tiges végétatives portant une seule feuille et les tiges fertiles en portant 2. Feuille vert pâle, de forme arrondie, profondément lobée et attachée au pétiole par le centre (peltée). Fleur unique, blanche, de 3 à 4 cm de diamètre, portée par un petit pédoncule

incliné s'élevant de l'intersection des 2 feuilles; pétales 6 à 9, cireux. Fruit : une baie charnue, jaunâtre, en forme de citron, de 5 cm de longueur et contenant de 1 à 95 graines.

Espèces voisines : aucune.

Traits distinctifs : feuilles peltées; fleur blanche unique, ressemblant à celle du pommier et se développant à l'intersection des feuilles; fruit en forme de citron.

RÉPARTITION

Périphérique nord

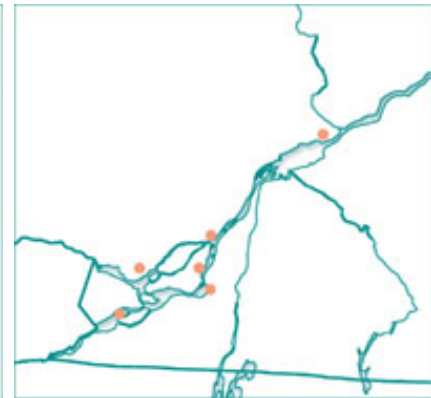
Amérique du Nord : du Texas et de la Floride jusqu'au Minnesota et Maine, atteignant le sud de l'Ontario et du Québec.

Québec : région de Montréal (espèce probablement introduite au Québec par les Amérindiens).

HABITAT

Érablières à érable à sucre ou à érable argenté.

BIOLOGIE





Fleur - Photo Roger Larose

Espèce qui croît à l'ombre. Floraison à la fin de mai et au début de juin, se produisant uniquement chez les individus âgés d'au moins 12 ans. Fleurs éphémères, d'une durée de vie de cinq à dix jours. Pollinisation par les insectes. Fruits à maturité en juillet et en août. Dispersion des fruits par gravité. Reproduction sexuée peu efficace. Reproduction végétative par ramification du rhizome peu de temps après le début de la floraison. Plante toxique, mais dont la résine extraite du rhizome possède des propriétés curatives exceptionnelles, notamment dans le traitement de troubles du système digestif et de certains cancers de la peau.



Fruit - Photo Roger Larose

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

On connaît actuellement huit occurrences de podophylle pelté au Québec, dont deux sont considérées comme disparues. Parmi les six occurrences actuelles, trois sont de petite taille, comptant de huit à quelques centaines de tiges. D'indigénat douteux, ces trois occurrences constituent vraisemblablement les vestiges d'anciens jardins. Les deux occurrences les plus importantes se trouvent essentiellement en territoires protégés, à proximité de sentiers. Elles sont, par conséquent, sujettes à des perturbations liées à diverses activités récréatives. Le climat et le faible succès de la reproduction sexuée concourent à limiter l'expansion de l'espèce au Québec. Depuis 1998, le podophylle pelté bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec et l'un de ses habitats est protégé.



Colonie de podophylles - Photo Roger Larose

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la

RÉFÉRENCES UTILES

Banner, B.L. et M.A. Watson. 1989. Developmental ecology of mayapple: seasonal patterns of resource distribution in sexual and vegetative rhizome systems. *Funct. Ecol.*, 3: 539-547.

Catling, P.M. et E. Small. 1994. Poorly known economic plants of Canada. 2. May-apple, *Podophyllum peltatum* L. *CBA/ABC Bull.* 27: 30-31.

Couillard, L. et G. Forest. 1999. Espèces menacées au Québec - Le podophylle pelté. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 4 p.

Erichsen-Brown, C. 1989. Medicinal and other uses of North

réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

American plants: an historical survey with special reference to the eastern Indian tribes. Dover, Mineola. 512 p.

Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 p.

Rust, R.W. et R.R. Roth. 1981. Seed production and seedling establishment in the mayapple, *Podophyllum peltatum* L. American Midland Naturalist, 105: 51-60.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

**Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001**



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Polémoine de Van Brunt

Polemonium vanbruntiae Britton
Famille des polémoniacées (famille du phlox)
Eastern jacob's ladder, jacob's ladder, tall
polemonium, American jacob's ladder

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, au port élégant, de 40 à 140 cm de hauteur. Tiges dressées, robustes, glabres et simples, émergeant d'un rhizome horizontal ramifié. Feuilles composées, alternes, glabres, mesurant de 1,5 à 10 cm de largeur et de 2 à 50 cm de longueur; folioles 7 à 21, entières, acuminées, celles des feuilles inférieures courtement pétiolées et celles des feuilles supérieures sessiles. Inflorescence en panicule étroite. Fleurs en forme de clochettes, glabres, inodores, de couleur bleu-violet, à base verte jaunâtre, de 1,5 à 2,5 cm de diamètre; sépales oblongs-lancéolés, aigus et soudés jusque vers le milieu, pubescents, faiblement glanduleux et variant d'un vert-pourpre à la floraison à un vert jaunâtre à maturité; 5 étamines, dépassant la corolle de 4 à 7 mm, formées d'un filet blanc terminé par des anthères jaune orangé; style de l'ovaire bleu-violet et un peu plus long que les étamines. Fruit : une capsule ovoïde, à 3 ou 4 loges, de 5 à 7 mm de longueur et de 3 à 4 mm de largeur. Graines 1 à 10 par loge, noir brunâtre, légèrement ailées aux extrémités.

Espèces voisines :

valériane grecque
(*Polemonium reptans*) et
Polemonium caeruleum.

Traits distinctifs :

inflorescence légèrement
pubescente-glanduleuse; étamines et style
dépassant de façon évidente la corolle; période



de floraison de la fin de juin à la fin de juillet.

RÉPARTITION

Sporadique

Amérique du Nord : de la Virginie occidentale jusqu'au sud-est du Québec.

Québec : Centre-du-Québec et Estrie.

HABITAT

Prairies riveraines et clairières humides de forêts conifériennes ou mixtes, sur des sols riches en matière organique. Parfois dans des champs abandonnés et en bordure de chemins forestiers où l'humidité est suffisante.



Fleurs de la polémoine -
Photo Léopold Gaudreau

Canada lui a été attribué en 1994 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). L'espèce est rare, menacée ou fortement menacée dans les six États américains où on la trouve et on la croit disparue au New Jersey.

BIOLOGIE

Espèce qui pousse en pleine lumière, mais tolérante à l'ombre. Floraison à la fin de juin et en juillet. Pollinisation par les abeilles ou les bourdons. Fruits à maturité en août.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Le développement agricole, les travaux sylvicoles, la construction de chemins forestiers, la villégiature et, dans une moindre mesure, la succession végétale et la circulation de véhicules hors route (VHR) peuvent contribuer à la raréfaction de la polémoine de Van Brunt. Au Québec, on en connaît dix occurrences dont une est considérée comme disparue et une autre historique (dernières observations datant de plus de 25 ans). La plupart des occurrences correspondent à de petites populations. Depuis 1998, l'espèce bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec et des négociations sont actuellement en cours afin d'acquiescer l'habitat des meilleures occurrences. La polémoine de Van Brunt est apparemment disparue au Nouveau-Brunswick et le statut d'espèce menacée au

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Couillard, L. 1998. Espèces menacées au Québec - La polémoine de Van Brunt. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 4 p.

Davidson, J.F. 1950. The genus *Polemonium* (Tournefort) L. University of California Publications in Botany 23: 209-282.

Fernald, M.L. 1949. A new *Polemonium* from Eastern Pennsylvania. *Rhodora* 51: 76-77.

Fernald, M.L. 1950. *Gray's Manual of Botany*, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Sabourin, A. et D. Paquette. 1992. Rapport sur le statut de la polémoine de Van Brunt (*Polemonium vanbruntiae* Britton), une espèce vulnérable au Canada. Rapport non publié présenté à la Direction du patrimoine écologique et au Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada. 56 p.

Thompson, E.H. 1991. *Polemonium vanbruntiae*. Element Stewardship Abstract. Eastern Heritage Task Force, The Nature Conservancy, Boston. 10 p.

Wherry, E.T. 1935. *Polemonium* and *Polemoniella* in the Eastern States. *Bartonia* 17: 5-12.

Wherry, E.T. 1942. The genus *Polemonium* in America. *The American Midland Naturalist* 27 (3): 741-760.

Wherry, E.T. 1945 Supplementary notes on the Genus *Polemonium*. *The American Midland Naturalist* 34 (2): 374-380.


VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |

| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Athyrie alpestre sous-espèce américaine

Athyrium alpestre (Hoppe) Clairville subsp. *americanum* (Butters) Lellinger

Famille des dryoptéridacées (famille de la dryoptère)

American alpine lady fern

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, atteignant 80 cm de hauteur, issue d'un rhizome ascendant et écailleux. Frondes en couronne, toutes semblables. Stipe généralement court, noirâtre à la base, mesurant moins du tiers la longueur de la fronde et garni de quelques écailles. Limbe étroitement elliptique à lancéolé, rétréci dans le bas, acuminé à l'extrémité, de couleur vert tendre; segments crénelés, étroits et distants les uns des autres. Sores arrondis à elliptiques, disposés près de la marge des segments nus ou couverts d'une indusie très rudimentaire.



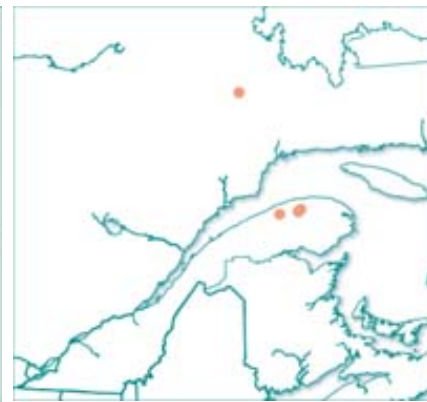
Illustration originale de Réjean Roy

RÉPARTITION

Disjointe

Amérique du Nord : du sud de l'Alaska jusqu'en Alberta, au Colorado et en Californie; isolée au Yukon, en Alaska, dans l'Est du Québec, à Terre-Neuve, au Labrador et au Groenland.

Québec : Gaspésie, Bas-Saint-Laurent et les monts Groulx.



HABITAT

Prairies, talus d'éboulis, combes à neige et bords de ruisseaux en milieux alpins (c'est-à-dire au-dessus de la limite des arbres) et subalpins.

BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière. Sporulation de la mi-juillet à la fin d'août.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Le développement récréotouristique peut contribuer à la raréfaction de l'athyrie alpestre sous-espèce américaine. Au Québec, on connaît huit occurrences de l'espèce, dont quatre sont historiques (dernières observations datant de plus de 25 ans). La majorité des occurrences correspondent à de petites populations. Depuis 1995, l'espèce bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec et la majorité de ses habitats sont protégés. L'athyrie alpestre sous-espèce américaine est rare ou fortement menacée en Alberta, à Terre-Neuve et dans deux des dix États américains où elle est rapportée.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

- Bouchard, A., S. Hay, L. Brouillet, M. Jean et I. Saucier. 1991. The rare vascular plants of the island of Newfoundland/Les plantes vasculaires rares de l'île de Terre-Neuve. Musée canadien de la nature, Ottawa, Syllogeus no 65. 165 p.
- Cody, W.J. et D.M. Britton. 1989. Les fougères et les plantes alliées du Canada. Direction générale de la recherche, publication 1829F, Agriculture Canada, Ottawa. 452 p.
- Couillard, L. et FLEURBEC/G. Lamoureux, S. Lamoureux/. 1995. L'athyrie alpestre sous-espèce américaine, espèce menacée au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec.
- Dignard, N. 1998. La situation de l'athyrie alpestre sous-espèce américaine (*Athyrium alpestre* subsp. *americanum*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique. 27 p.
- Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Fleurbec. 1993. Fougères, prêles et lycopodes. Guide d'identification Fleurbec. Fleurbec auteur et éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 512 p. 62 cartes, 390 photos couleur.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

**Fiche rédigée par Norman Dignard du ministère des Ressources naturelles dans le contexte d'une entente conclue avec le ministère de l'Environnement en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables
Février 2001**



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Carex faux-lupulina

Carex lupuliformis Sartwell
Famille des cypéracées (famille du carex)
False hop sedge

Statut : menacée au Québec

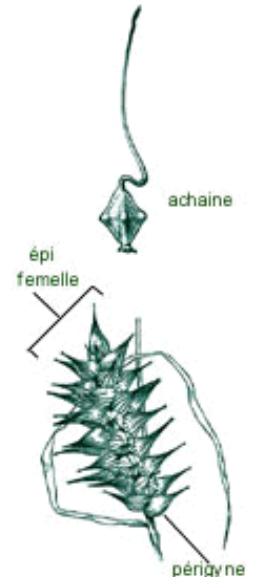
DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, de taille robuste, pouvant dépasser 1 m de hauteur. Croît en touffes constituées de 5 à 30 tiges dressées, issues d'un rhizome foncé et écailleux. Feuilles 4 à 7 par tige fertile, de 30 à 80 cm de longueur et de 6 à 13 mm de largeur. Épis mâles 1 à 2 par tige, pédonculés; épis femelles 2 à 6 par tige, cylindriques, ascendants, denses et pédonculés. Périgyne (enveloppe du fruit) lustré, sessile, ascendant à étalé, distinctement nervé (17 à 25 nervures), à bec bidenté et mesurant de 12 à 18,5 mm de longueur et de 3,8 à 6 mm de largeur.

Fruit : un achaine en forme de losange, mesurant 3,5 mm de longueur et 2,5 mm de largeur, avec sur les angles des protubérances ressemblant à des genoux cagneux; style persistant sur l'achaine, fortement tordu à la base ou près de celle-ci.

Espèces voisines : carex houblon (*Carex lupulina*).

Traits distinctifs : protubérances saillantes sur les achaines; épis plus allongés, moins denses et souvent plus longuement pédonculés que chez le carex houblon.

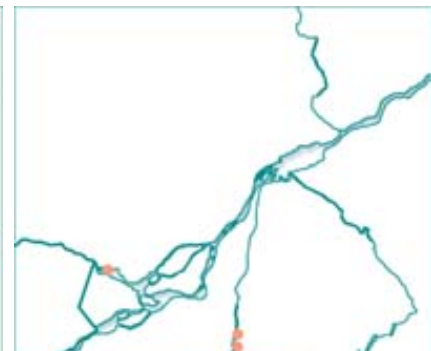


Illustrations originales de Réjean Roy

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : du Texas et de la Floride jusqu'au Minnesota, atteignant le sud de l'Ontario et du Québec.



Québec : lac des Deux-Montagnes et rivière Richelieu.



HABITAT

Rivages sablonneux inondés lors des crues printanières, dans des herbaçaias abritées ou dans les ouvertures d'érablières à érable argenté.

BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière, tolérant mal l'ombre et l'assèchement. Floraison à la fin de juin. Fruits à maturité de la mi-juillet jusqu'en septembre. Faible taux de reproduction sexuée. Reproduction végétative par division du rhizome.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Le développement urbain et agricole, la régularisation du régime des eaux, l'érosion et

le remblayage des rives ont contribué à la raréfaction du carex faux-lupulina au Québec. On en connaît actuellement huit occurrences, dont cinq sont considérées comme disparues. Les trois occurrences actuelles correspondent à de très petites populations totalisant moins de 50 individus. Depuis 1998, l'espèce bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. Le carex faux-lupulina est fortement menacé en Ontario. Le statut d'espèce menacée qui lui avait été attribué en 1997 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été modifié pour celui d'espèce en voie de disparition lors d'une réévaluation de la situation de l'espèce en mai 2000. L'espèce est considérée comme rare, menacée ou fortement menacée dans 16 des 27 États américains où elle est rapportée.



CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le](#)

RÉFÉRENCES UTILES

Boivin, B. 1992. Les cypéracées de l'est du Canada. Provancheria, n° 25. Université Laval, Québec. 230 p.

Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Gleason, H.A. 1952. The New Britton and Brown Illustrated Flora of the Northeastern United States and Adjacent Canada. Vol. 1. The *Pterydophyta*, *Gymnospermæ* and *Monocotyledoneæ*. New York Botanical Garden, New York. 482 p.

Labrecque, J. 1998. La situation du carex faux-lupulina (*Carex lupuliformis*) au Canada. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 33 p.

Menapace, F.J., D.E. Wujek et A.A. Reznicek. 1986. A systematic revision of the genus *Carex* (*Cyperaceæ*) with respect to the section *Lupulinæ*. Canadian Journal of Botany 64: 2785-2788.

Ostlie, W.R. 1990. Element Stewardship Abstract for *Carex lupuliformis* – false hop sedge. The Nature Conservancy, Minneapolis, Minnesota. 14 p.

Reznicek, A.A. et P.W. Ball. 1974. The taxonomy of *Carex* series *Lupulinæ* in Canada. Canadian Journal of Botany 52: 2387-2399.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

**Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001**



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Carmantine d'Amérique

Justicia americana (Linné) Vahl
Famille des acanthacées (famille de la
carmantine)

American water-willow

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, mesurant de 20 à 100 cm de hauteur, développant un vaste réseau de rhizomes. Tige hexagonale simple, émettant à la base de gros stolons. Feuilles simples, lancéolées, opposées, de 7 à 15 cm de longueur. Fleurs violettes et blanches, groupées en épis compacts et portées par des pédoncules rigides se dressant à l'aisselle des feuilles; fleur irrégulière constituée d'une lèvre inférieure à 3 lobes divergents et d'une lèvre supérieure

bilobée, dressée et colorée. Fruit : une capsule cylindrique, s'ouvrant à maturité et contenant de 2 à 4 graines en forme de rein.



fleur

Espèces voisines : aucune, la carmantine d'Amérique étant la seule représentante du genre *Justicia* au Québec.

Traits distinctifs : fleurs violettes et blanches sur des pédoncules dressés à l'aisselle des feuilles.



stolon

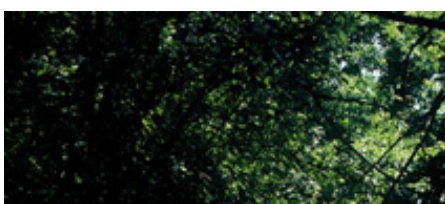
Illustrations originales de Réjean Roy

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : du Texas et du sud-ouest de la Géorgie jusqu'au Wisconsin, Michigan, atteignant le sud de l'Ontario et du Québec.

Québec : rives du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Mille Îles, dans la région de Montréal, et le long de la rivière Godefroy, près de Bécancour.



HABITAT

Rives des cours



d'eau et des étangs, sur substrats de gravier, de sable ou de matière organique. Préfère les eaux dures, c'est-à-dire riches en carbonates et bicarbonates dissous, les sols riches en matière organique et les courants rapides. Croît de façon optimale dans une eau de 15 à 20 cm de profondeur, mais tolère des fluctuations importantes, occupant parfois des sols très humides non submergés.

BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière. Floraison de juin à septembre. Pollinisation par les insectes. Fruits à maturité en juillet et en août. Dispersion des graines à plus de un mètre de distance par explosion violente de la capsule. Faible taux de reproduction sexuée. Reproduction végétative par des fragments de tiges ou de stolons s'implantant sur les rives, après une courte dérive dans l'eau. Espèce contribuant à la stabilisation des rives des cours d'eau.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

L'urbanisation de la région de Montréal, le remblayage et l'augmentation de la pollution des eaux du fleuve Saint-Laurent par les industries ont contribué à la raréfaction de la carmantine d'Amérique. Comme ces menaces subsistent toujours et que la colonisation de nouveaux sites semble hautement improbable, la situation de la carmantine d'Amérique demeure précaire. Au Québec, on en connaît 12 occurrences dont quatre sont actuelles, deux historiques (dernières observations datant de plus de 25 ans) et sept autres considérées comme disparues. Au cours des dernières décennies, l'effectif de l'espèce a donc diminué de façon importante. Depuis 1998, l'espèce bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec et deux de ses habitats sont protégés. La carmantine d'Amérique est rare en Ontario et le statut d'espèce menacée qui lui a été attribué en 1984 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été maintenu lors d'une réévaluation de la situation de l'espèce en mai 2000. L'espèce serait disparue au Vermont et elle est considérée comme menacée ou fortement menacée dans deux des 28 États américains où elle est rapportée.



Fleurs : Photo Francis Boudreau - En médaillon : Photo Roger Larose

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations

RÉFÉRENCES UTILES

- Gauvin, C. 1983. Rapport sur le statut de *Justicia americana*. Rapport préparé par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada, Service canadien de la faune, Ottawa. 39 p.
- Jones, W.R. 1912. The development of the vascular structure of *Dianthera americana*. The Botanical Gazette, 54: 1-29.
- Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Lamoureux, S. et G. Forest. 1999. Espèces menacées au Québec - La carmantine d'Amérique. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 4 p.

seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

Lewis, K.P. 1980. Vegetative reproduction in populations of *Justicia americana* in Ohio and Alabama. *Ohio Journal of Sciences*, 80: 134-137.

Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 p.

Penfound, W.T. 1940. The biology of *Dianthera americana* L. *American Midland Naturalist* 25: 242-247.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

**Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001**

[k](#)



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Chardon écailleux

Cirsium scariosum Nuttall
Famille des astéracées (famille de l'aster)
Meadow Thistle

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, de 25 à 100 cm de hauteur, peu ou pas ramifiée, robuste et à racine pivotante. Tige dressée, cylindrique, creuse et munie dans l'inflorescence de rameaux très courts. Feuilles de la rosette dressées, membraneuses, glabres supérieurement, sauf sur la nervure principale, profondément découpées, les lobes munis de dents prolongées par de fines épines jaune pâle; feuilles de la tige semblables, mais plus fortement dressées et vert plus pâle, les supérieures très étroites, formant autour de l'inflorescence une couronne en forme de vase. Inflorescence globuleuse de 5 à 15 cm de diamètre, constituée d'une masse serrée de capitules; corolle des fleurs pourpre pâle. Fruit : un achaine, un peu aplati, brun, mesurant de 5 à 6 mm de longueur et surmonté d'une aigrette plumeuse. Individus végétatifs en rosettes constituées de 2 à plus de 50 feuilles et mesurant de 1 à 55 cm de diamètre.



Espèces voisines : chardon mutique (*Cirsium muticum*).

Traits distinctifs : plante robuste vert pâle; inflorescence dépassée par les feuilles supérieures; aigrettes des achaines plus courtes que la corolle.

RÉPARTITION

Disjointe

Amérique du Nord : aire de répartition centrée dans l'Idaho, atteignant le sud de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, le nord de l'Utah, l'est de l'État de Washington et l'ouest du Wyoming; population fortement disjointe au Québec.

Québec : archipel de Mingan et la Grande Pointe, dans le golfe du Saint-Laurent.



HABITAT

Anses à l'abri des vents dominants, sur une étroite bande du littoral supérieur, dans un mélange de sable et de gravier, entre la forêt résineuse et une étroite bande de plantes pionnières comme l'élyme des sables, la gesse maritime et la mertensie maritime.

BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière. Émergence des feuilles suivant la fonte des neiges (mi-mai). Floraison au début de juillet. Fleurs autogames, c'est-à-dire capables de s'autoféconder et pollinisation par les insectes. Fructification en août et dispersion des graines à proximité des individus reproducteurs. Réservoir de graines peu important dans le sol. Au moins sept ans séparent l'émergence du semis de la floraison. L'espèce se reproduit une seule fois au cours de son existence, après quoi elle meurt. Croissance en petites colonies de faible densité (0,7 à 1,2 plante par m²) composées en majorité d'individus végétatifs (rosettes). Taux de croissance des populations au Québec près de l'équilibre.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Le caractère endémique et le nombre limité d'individus (près de 700 dénombrés en 1997) rendent la situation du chardon écaillé très précaire au Québec. On en connaît actuellement dix colonies distinctes, réparties sur quatre îles de la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan et sur la terre ferme. Trois colonies seraient disparues et une seule possédait en 1997 un effectif supérieur à 80 individus, la taille jugée minimale pour une population viable. L'expansion de l'espèce semble limitée par son habitat restreint, sa faible compétitivité, sa fécondité réduite, la prédation de ses graines et leur faible dispersion. Bien que l'espèce fasse l'objet d'un suivi annuel par les gestionnaires de la réserve de parc national, elle est menacée par les perturbations naturelles (vagues des tempêtes) et le piétinement. Depuis février 2001, le chardon écaillé bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. Au Canada, l'espèce est présente en Alberta et en Colombie-Britannique, où elle est considérée comme menacée ou fortement menacée.



CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront

RÉFÉRENCES UTILES

- Couillard, L. et D. Pelletier. 1987. Les plantes rares de l'archipel de Mingan. Environnement Canada, Service canadien des parcs, Canada, Ottawa. 95 p.
- Grondin, P., L. Couillard et D. Bouchard. 1986. La flore vasculaire de l'archipel de Mingan. Rapport non publié préparé pour Parcs Canada, région de Québec, Québec.
- Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. Hay et I. Goulet. Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1083 p.
- Marie-Victorin, Fr., Fr. M. Cailloux et J. Rousseau.

acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

1942. Le *Cirsium minganense* est-il une bonne espèce? Contribution du Laboratoire de botanique de l'Université de Montréal 44 : 65-72.

Moore, R.J. et C. Frankton. 1974. The Thistles of Canada. Canada Department of Agriculture, Information Canada, Ottawa. 111 p.

Morisset, P. 1971. Endemism in the vascular plants of the Gulf of St. Lawrence region. Le Naturaliste canadien 98 : 167-177.

Nantel, P. et D. Cantin. 1998. La situation du chardon écailleux (*Cirsium scariosum*) au Québec. Rapport préparé pour le ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 37 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Line Couillard du ministère de l'Environnement
Février 2001



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Cicutaire maculée variété de Victorin

Cicuta maculata Linné var. *victorinii* (Fernald) Boivin

Famille des apiacées (famille de la carotte)
Victorin's water hemlock

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, glabre, de 0,5 à 2 m de hauteur, issue d'un court rhizome surmontant un faisceau de 5 à 10 tubercules oblongs. Tige dressée, souvent rayée de pourpre, creuse sauf aux nœuds, entourée par le pétiole des feuilles. Feuilles lancéolées à ovées-lancéolées, alternes, de 10 à 80 cm de longueur et de 4 à 8 cm de largeur, divisées en 3 segments composés de folioles linéaires-lancéolées, finement dentées. Inflorescence formée d'ombellules à pédicelles inégaux; fleurs blanches, petites et pédicellées. Fruit : un achaine double, pâle à brun foncé (pourpré sur le terrain), de 3,5 à 4 mm de longueur, se séparant en 2 moitiés à maturité, chacune ornée de côtes liégeuses plus proéminentes sur les côtés que sur le dos où elles sont parfois absentes. Lorsque coupés, la tige et les tubercules exsudent un liquide huileux jaunâtre à odeur de panais. Toutes les parties de la plante sont toxiques.

Espèces voisines :

cicutaire maculée variété maculée (*Cicuta maculata* var. *maculata*).

Traits distinctifs : folioles linéaires-lancéolées; achaine avec des côtes latérales proéminentes et des côtes dorsales peu développées ou absentes.



Endémique de l'estuaire du Saint-Laurent

Amérique du Nord : Québec

Québec : le long de l'estuaire d'eau douce et saumâtre du Saint-Laurent, de Grondines à Beaupré sur la rive nord et de Lotbinière à Saint-Jean-Port-Joli sur la rive sud.

HABITAT

Marais intertidaux, le plus souvent dans les herbaçaias hautes et denses à spartine pectinée de l'étage supérieur et parfois dans les herbaçaias ouvertes et basses à scirpe américain de l'étage moyen balayé quotidiennement par les marées.

BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière. Floraison de juin à septembre. Pollinisation par les insectes. Fruits à maturité de août à septembre. Les côtes liégeuses des achaines leur permettent de flotter, ce qui facilite leur dispersion par l'eau. Multiplication végétative par le rhizome.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

L'agrandissement des zones de villégiature, la construction de nouvelles infrastructures routières et portuaires, la circulation des véhicules tout-terrain et la tonte de l'hydrolittoral peuvent contribuer à la raréfaction de la cicutaire maculée variété de Victorin. Au Québec, on en connaît 35 occurrences dont cinq sont historiques (dernières observations datant de plus de 25 ans). Des 26 occurrences récemment vérifiées, onze sont d'excellente ou de bonne qualité et quatre seulement se situent dans un territoire protégé. Depuis février 2001, la cicutaire maculée variété de Victorin bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. Le statut d'espèce préoccupante lui a été attribué en 1987 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC).



CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Brouillet, L., D. Bouchard et F. Coursol. 1996. Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables et autres plantes rares de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent entre Grondines et Saint-Jean-Port-Joli. Rapport préliminaire préparé pour le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Direction de la conservation et du patrimoine écologique. 67 p. + annexes.

Coursol, F. 1999. La situation de la cicutaire maculée variété de Victorin (*Cicuta maculata* var. *victorinii*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 39 p.

Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Legault, A. 1986. Statut du *Cicuta maculata* var. *victorinii*. Espèce rare. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC), Ottawa. 20 p.

Mulligan, G.A. 1980. The genus *Cicuta* in North America. Canadian Journal of Botany 58: 1755-1767.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

**Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001**



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Corallorhize d'automne variété de Pringle

Corallorhiza odontorhiza (Willdenow) Poiret var. *pringlei* (Greenman) Freudenstein

Famille des orchidacées (famille du sabot de laVierge)

Late coral-root, fall coral-root, small coral-root, small flowered coral-root

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, sans chlorophylle, atteignant 15 cm de hauteur. Tige très fine, brun pâle à rougeâtre, à base un peu renflée, issue d'un rhizome en forme de corail. Feuilles réduites à de simples gaines entourant la tige. Inflorescence terminale en grappe comptant de 4 à 11 petites fleurs, brun pâle à rougeâtres, sauf le labelle; labelle blanc tacheté de rouge, sans lobe ni dent, au rebord ondulé. Fruit : une capsule pendante, de 5 mm de longueur.

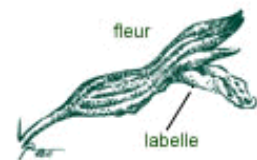


Illustration originale de Réjean Roy

Espèces voisines : corallorhize trifide (*Corallorhiza trifida*) et corallorhize maculée (*Corallorhiza maculata*).

Traits distinctifs : base de la tige un peu renflée; labelle sans lobes; floraison automnale.

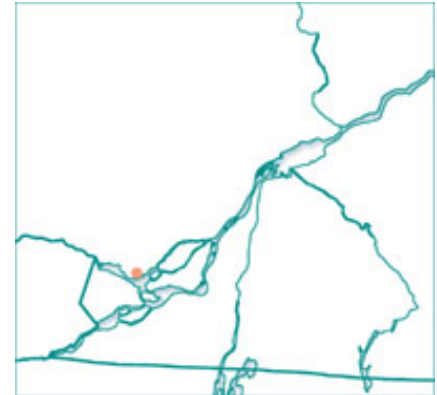


RÉPARTITION

Périphérique du Nord

Amérique du Nord : Nicaragua, Mexique, Tennessee, Caroline du Nord, de l'Iowa jusqu'au Wisconsin, Ontario, Québec et Maine.

Québec : région d'Oka.



HABITAT

Forêt exposée au sud, peu dense, dominée par le hêtre, le chêne rouge et l'érable à sucre, sur un sol sablonneux et bien drainé. Aux États-Unis, l'espèce croît dans des boisés de pins, de chênes ou de thuyas, sur des sols sablonneux.

BIOLOGIE

Espèce qui croît à l'ombre. Floraison en août et en septembre. Fruits à maturité en septembre. Plante sans chlorophylle, dépendant pour sa nutrition de la présence dans le sol de certains champignons qui parasitent les racines des arbres environnants. Durée de vie courte, d'où l'importance d'un bon réservoir de graines dans le sol pour assurer le maintien de l'espèce dans un site donné. Seule espèce d'orchidée dans l'Est du Canada à posséder des fleurs fermées et capables de s'autoféconder. Le temps de développement entre la graine et l'individu mature serait de cinq à dix ans. Dormance fréquente.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on connaît seulement deux occurrences de la corallorhize d'automne variété de Pringle, dont une est considérée comme disparue. Située dans un parc provincial, l'unique occurrence actuelle ne compte qu'une vingtaine d'individus et son effectif varie d'une année à l'autre. Ce faible effectif ainsi que les caractéristiques biologiques de l'espèce constituent les principales entraves à son développement et à son maintien. Enfin, même si l'espèce se trouve à l'extérieur du réseau de sentiers du parc, l'activité humaine peut représenter une menace. Depuis 1995, l'espèce bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec et son habitat est protégé. La corallorhize d'automne variété de Pringle est considérée comme menacée en Ontario et sa situation est peu documentée aux États-Unis. Comme il s'agit d'une orchidée, son commerce international est régi par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Couillard, L. et Fleurbec /G. Lamoureux, S. Lamoureux/. 1995. La corallorhize d'automne variété de Pringle, espèce menacée au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec.

Freudenstein, J.V. 1992. Systematics of *Corrallorhiza* and the *Corallorhizinæ* (*Orchidaceæ*). Ph.D. Dissertation, Cornell University, p. 206-208, 255-285.

Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 p.

Sabourin, A., D. Paquette et L. Couillard. 1997. La situation de la corallorhize d'automne variété de Pringle (*Corallorhiza odontorhiza* var. *pringlei*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 38 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Corème de Conrad

Corema conradii (Torrey) Torrey
Famille des empétracées (famille de la camarine)
Broom crowsberry, poverty-grass

Statut : menacée au Québec

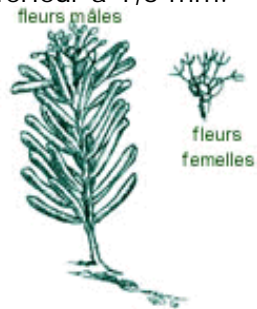
DESCRIPTION

Petit arbuste vivace, ramifié, atteignant de 15 à 60 cm de hauteur selon l'exposition. Tiges mates et brun pâle. Feuilles persistantes, linéaires, de 3 à 6 mm de long, recouvertes d'une cuticule épaisse et traversées par une étroite rainure centrale. Espèce dioïque (fleurs mâles et femelles habituellement présentes sur des individus différents); fleurs discrètes, peu

nombreuses, se développant à l'aisselle d'une ou de plusieurs petites bractées et formant un bouquet terminal. Fruit : une drupe sèche, brune, d'un diamètre inférieur à 1,5 mm.

Espèces voisines : camarine noire-pourprée (*Empetrum atropurpureum*) et camarine hermaphrodite (*E. hermaphroditum*).

Traits distinctifs : tiges dressées, mates et brun pâle, formant des colonies circulaires d'un vert jaunâtre; fleurs groupées en bouquet à l'extrémité des tiges; fruits bruns, petits et secs.



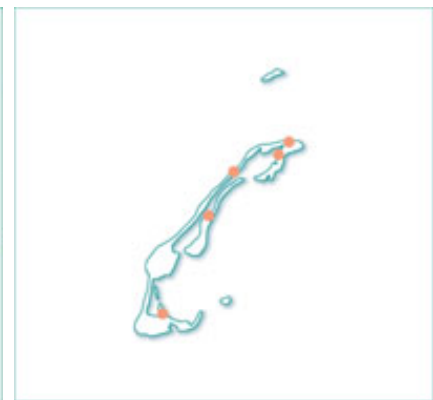
Illustrations originales de Réjean Roy

RÉPARTITION

Périphérique ouest

Amérique du Nord : le long de la côte est de l'Atlantique, de l'État du New Jersey jusqu'au Québec.

Québec : dans quatre secteurs des Îles-de-la-Madeleine, soit la Dune du Havre aux Basques, la Dune du Sud, la Dune du Nord et la Pointe de l'Est.



HABITAT

Dunes fixées par la végétation, dans les arbustives basses et dans les ouvertures de la pessière-sapinière à lichens.



BIOLOGIE



Espèce qui croît en pleine lumière. Floraison en mai et en juin. Fruits à maturité à partir de la fin de juin. L'étude détaillée d'une population sur la Dune du Sud a révélé qu'elle se composait d'individus d'âges différents avec un grand nombre de jeunes semis. Les individus femelles produisent une grande quantité de drupes disséminées par les fourmis qui, par leurs activités, contribuent à créer des microsites favorables à la régénération de la plante. Une exposition importante aux vents durant la période hivernale occasionnerait le dépérissement de la couronne des individus.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Le corème de Conrad appartient à un petit genre dont il est l'unique représentant en Amérique. Son aire de répartition, peu étendue, se limite à la plaine côtière atlantique. Au Québec, le corème de Conrad est connu dans quatre secteurs où il occupe moins de 3 km² de dunes fixées, un habitat fragile et dynamique déjà restreint aux Îles-de-la-Madeleine. La circulation des véhicules tout-terrain, l'agrandissement des zones de villégiature et le piétinement représentent les principales menaces à la survie de l'espèce. Depuis février 2001, le corème de Conrad bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. L'espèce serait disparue au Nouveau-Brunswick et elle est considérée comme rare ou menacée dans l'Île-du-Prince-Édouard et dans trois des quatre États américains où elle est rapportée.



CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Dunwiddie, P.W. 1990. Rare plants in coastal heathlands: observations on *Corema conradii* (Empetraceae) and *Helianthemum dumosum* (Cistaceae). *Rhodora* 92: 22-26.

Fernald, M.L. 1950. *Gray's Manual of Botany*, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.


VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Line Couillard du ministère de l'Environnement
Février 2001





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Cypripède oeuf-de-passereau

Cypripedium passerinum Richardson
Famille des orchidacées (famille du sabot de la Vierge)
Sparrow's-egg lady's-slipper, small white lady's-slipper

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, atteignant 40 cm de hauteur, mais rarement plus de 20 cm en Minganie. Tige densément pubescente, à poils rétroscés (orientés vers le bas). Feuilles 5, entières, elliptiques, vert pâle et pubescentes, entourant complètement la tige. Rhizome grêle, horizontal, superficiel, se ramifiant au fil des ans pour constituer un réseau reliant plusieurs tiges formant un clone. Fleur habituellement solitaire, formée de 3 sépales foliacés et de 3 pétales colorés; sépales inférieurs soudés et cachés sous le labelle (pétale central), le troisième surplombant les autres pièces florales; pétales latéraux blanc immaculé, labelle gonflé, blanc et ponctué de pourpre (comme un œuf de passereau, d'où le nom spécifique). Fruit : une capsule ellipsoïde, de 2 à 2,5 cm de longueur, verte, ornée de sillons et s'ouvrant à maturité.

Espèces voisines : cypripède jaune variété à pétales plats (*Cypripedium parviflorum* var. *planipetalum*).

Traits distinctifs : tige densément pubescente; pétales blancs.

RÉPARTITION

Disjointe

Amérique du Nord : de l'Alaska et du Yukon jusqu'au Montana, atteignant vers l'est le Québec, avec des populations disjointes au nord du lac Supérieur et dans le golfe du Saint-Laurent.

Québec : baie James (occurrence historique) et archipel de Mingan, dans le golfe du Saint-Laurent.



HABITAT

Landes (milieux ouverts dominés par un tapis arbustif bas et entrecoupés de zones de graviers calcaires) et talus d'éboulis plus ou moins ombragés, au pied de falaises mortes.

BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière sur des substrats calcaires. Floraison de la mi-juin au début de juillet. Fleur autogame, c'est-à-dire capable de s'autoféconder, un phénomène unique chez les cyripèdes. Fructification au début d'août. Succès reproductif très élevé, la majorité des fleurs donnant des fruits. Graines minuscules, produites en grand nombre, nécessitant des conditions particulières pour germer : pH, humidité et symbiose avec un champignon microscopique compatible. De trois à quatre ans peuvent s'écouler entre la germination de la graine et l'émergence de la première feuille et plus de 15 ans avant la première floraison. Propagation végétative par ramification du rhizome. Croissance de la plante en petits groupes formés de clones et d'individus séparés.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

L'on connaît actuellement sept occurrences du cyripède-œuf-de-passereau au Québec, dont une à la baie James est historique (dernière observation datant de plus de 25 ans) et une autre disparue à la suite de la cueillette de spécimens d'herbier et de l'expansion d'une population de goélands. Les cinq occurrences actuelles comptent un peu plus de 2400 plantes, formant 12 colonies réparties sur cinq îles de la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan. Le nombre réduit et la faible taille des colonies rendent la situation de l'espèce précaire au Québec. Ainsi, en 1997, huit colonies sur 12 présentaient un effectif inférieur au minimum viable estimé à 35 plantes. Bien que l'espèce fasse l'objet d'une attention particulière de la part des gestionnaires de la réserve de parc national, les colonies les plus importantes se trouvent à proximité d'un sentier pédestre très fréquenté par les visiteurs et les spécimens risquent d'être cueillis ou piétinés. Depuis février 2001, le cyripède œuf-de-passereau bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. L'espèce est considérée comme menacée en Saskatchewan et dans le Montana. Comme il s'agit d'une orchidée, son commerce est régi par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).



CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Catling, P.M. 1983. Autogamy in eastern canadian *Orchidaceæ*: a review of current knowledge and some new observations. *Le Naturaliste canadien* 110 : 37-53.

Cribb, P. 1997. The Genus *Cypripedium*. A botanical magazine monograph. The Royal Botanic Gardens, Kew, in association with Timber Press, Portland, Oregon. 301 p.

Fernald, M.L. 1950. *Grays Manual of Botany*, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Luer, C.A. 1975. *The native orchids of the United States and Canada excluding Florida*. New York. 361 p.

Marie-Victorin, F. et F. Rolland-Germain. 1969. *Flore de l'Anticosti-Minganie*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 527 p.

Nantel, P. et D. Cantin. 1998. La situation du cyripède-œuf-de-passereau (*Cypripedium passerinum*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 38 p.

Nantel, P. et D. Cantin. 1998. Viabilité des populations de *Cirsium scariosum* et de *Cypripedium passerinum* à la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan. Rapport non publié, préparé pour Parcs Canada, région de Québec, Québec.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Line Couillard du ministère de l'Environnement
Février 2001





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Doradille des murailles

Asplenium ruta-muraria Linné
Famille des aspléniacées (famille de la doradille)
Wall rue

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, issue d'un rhizome court. Frondes en touffes, mesurant de 3 à 9 cm de longueur. Stipe brun rougeâtre à la base, vert dans la partie supérieure, nu ou garni de menues écailles dans le bas. Limbe glabre, deltoïde-ovale à obové ou oblancolé, mesurant 1 à 6 cm de longueur et 1 à 4 cm de largeur, divisé deux fois. Segments primaires en 2 à 4 paires; segments secondaires pétiolés et alternes pour la plupart; segments terminaux rhombiques ou obovales, longs-cunéiformes à la base, largement arrondis et crénelés à l'apex. Nervures en forme d'éventail, simples ou bifurquées, distinctes. Sores peu nombreux, 1 à 5 par segment, linéaires-oblongs, généralement non fusionnés, même à maturité.

Espèces voisines : aucune.

Traits distinctifs : limbe deltoïde-ovale, divisé deux fois, de couleur vert bleuâtre à l'état frais.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : de l'Alabama et de la Caroline du Sud jusqu'au Vermont et à l'extrême sud du Québec. Isolé en Arkansas, dans le Missouri, le Michigan et en Ontario.



Québec : Montérégie.

HABITAT

Escarpements et rochers dolomitiques semi-ombragés, sous couvert forestier dominé par le thuya occidental, le chêne rouge, l'érable à sucre et l'ostryer de Virginie.

BIOLOGIE

Espèce d'ombre, modérément tolérante à la lumière. Émergence des frondes en juin et apparition des sores en juillet. Frondes persistant durant l'hiver et encore présentes au début de l'été.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on ne connaît que trois occurrences de doradille des murailles, toutes répertoriées près de la frontière américaine. Alors que l'une d'elles est historique (la dernière observation remonte à plus de 25 ans), les deux autres correspondent à de petites populations dont l'effectif total ne dépasse pas une centaine d'individus, ce qui les rend extrêmement vulnérables aux perturbations. Situées sur des terres privées, ces deux populations se trouvent relativement à l'abri. Dans le premier cas, l'accès au site est très difficile et dans le second, la population croît en partie sur la propriété d'un organisme de conservation.

Désignée espèce menacée au Québec en 2005, la doradille des murailles est dorénavant protégée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. L'espèce est considérée rare au Canada et selon les données du réseau NatureServe. Elle est très menacée au Nouveau-Brunswick et menacée en Ontario. Aux États-Unis, elle est en situation précaire dans 10 des 21 États où elle est présente. Elle est très menacée en Géorgie, dans le Michigan et en Caroline du Nord; menacée en Alabama, en Indiana, dans le Connecticut, et le Massachusetts; elle est vulnérable dans les États de l'Ohio, du Maryland et du Vermont. En Illinois, sa présence est jugée historique.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

- Cody, W.J. et D.M. Britton. 1989. Les fougères et les plantes alliées du Canada. Direction générale de la recherche, publication 1829F, Agriculture Canada, Ottawa. 452 p.
- Fernald, M.L. 1950. *Gray's Manual of Botany*, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Fleurbec. 1993. Fougères, prêles et lycopodes. Guide d'identification Fleurbec. Fleurbec auteur et éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 512 p., 62 cartes, 390 photos couleur.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.
- Scoggan, H.J. 1978-1979. The flora of Canada. 4 parties. National Museum of Natural Sciences, Publication in Botany 7, Ottawa. 1711 p.
- Wagner Jr., W.H., R.C. Moran et C.R. Werth. 1993. *Asplenium* Linnaeus. Dans *Flora of North America, North of Mexico*. Volume 2. Pteridophytes and Gymnosperms. Oxford University Press, New York. Pp. 229-245 (http://hua.huh.harvard.edu/cgi-bin/Flora/flora.pl?FLORA_ID=12395).
- Wild, M. et D. Gagnon. 2002. Caractéristiques du microhabitat de quatre espèces de fougères calcicoles susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Rapport final produit pour la Direction de la coordination des programmes d'aide du ministère de l'Environnement du Québec, dans le contexte du Programme d'aide à la recherche et au développement en environnement (PARDE). 15 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.


Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Norman Dignard et éditée par Line Couillard. Cette fiche a été produite conjointement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre d'une entente conclue en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.
2005





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Ériocaulon de Parker

Eriocaulon parkeri B.L. Robinson
Famille des ériocaulacées (famille de l'ériocaulon)
Parker's pipewort, estuary pipewort

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée annuelle, issue de racines fibreuses, cloisonnées, pâles et non ramifiées. Feuilles minces et translucides, linéaires-lancéolées, mesurant de 1 à 6 cm de longueur et de 1 à 4 mm de largeur, très pointues à l'apex, avec un réseau de nervures dessinant les mailles d'un filet. Hampe florale de 1 à 20 cm de hauteur. Fleurs mâles et femelles groupées sur un capitule dense de forme conique à hémisphérique, mesurant de 3 à 6 mm de diamètre; bractées externes du capitule, ovées à presque rondes, gris-verdâtre; pétales des fleurs mâles fusionnés en un tube étroit et blanc-jaunâtre, duquel dépassent 3 ou 4 étamines noirâtres; pétales des fleurs femelles blanc-jaunâtre. Fruit : une capsule s'ouvrant à maturité et renfermant 2 graines brun-rouge.

Espèces voisines : ériocaulon aquatique (*Eriocaulon aquaticum*).

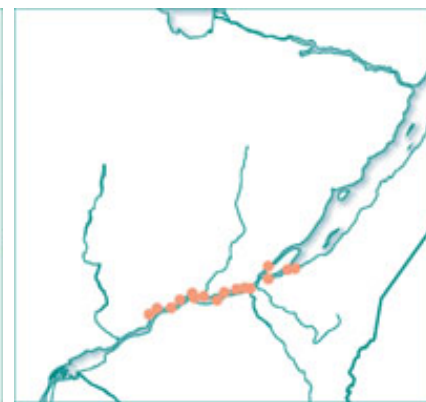
Traits distinctifs : hampe florale dressée et ornée de 4 à 5 crêtes longitudinales; capitule dépassant rarement 4 mm de diamètre; bractées du capitule dressées lors de la fructification; graines ornées de rectangles alignés sur le plan horizontal.

RÉPARTITION

Disjointe

Amérique du Nord : estuaires côtiers, depuis la Caroline du Nord jusqu'au Maine (à l'exception du Rhode Island et du New Hampshire), estuaire du fleuve Miramichi au Nouveau-Brunswick et estuaire du Saint-Laurent au Québec.

Québec : le long de l'estuaire d'eau douce et saumâtre du Saint-Laurent, de Batiscan à Saint-Jean-de-Boischatel sur la rive nord, et de Saint-Antoine-de-Tilly à Saint-Vallier sur la rive sud.



HABITAT

Marais intertidaux, au niveau de l'étage moyen balayé quotidiennement par les marées, dans les vasques (nappes de boue recouvertes d'eau), les mares et les herbaçaias hautes et denses à scirpe américain.

BIOLOGIE

Plante submergée à marée haute. Floraison de juillet à octobre. Les fleurs exposées à l'air plus longtemps chaque jour se développeraient mieux. Les étamines très longues et le style allongé de l'ovaire favoriseraient la pollinisation par le vent. Très léger, le capitule séché flotte sur l'eau, contribuant ainsi à disperser les graines.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

La circulation de véhicules tout-terrain peut modifier l'équilibre de l'habitat de l'espèce et constituer une menace pour sa survie. L'agrandissement des zones de villégiature, la construction de routes et d'infrastructures (ponts, marinas, quais, etc.) représentent aussi des menaces non négligeables. L'on connaît 24 occurrences de l'ériocaulon de Parker au Québec, dont sept sont historiques (dernières observations datant de plus de 25 ans) et 17 actuelles. Des 16 occurrences récemment inventoriées, seulement six sont d'excellente ou de bonne qualité. Depuis février 2001, l'ériocaulon de Parker bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. L'espèce est considérée comme rare, menacée ou fortement menacée dans l'ensemble de son aire de répartition. Elle serait disparue dans deux États américains.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

Brouillet, L., D. Bouchard et F. Coursol. 1996. Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables et autres plantes rares de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent entre Grondines et Saint-Jean-Port-Joli. Rapport préliminaire préparé pour le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Direction de la conservation et du patrimoine écologique. 67 p. + annexes.

Coursol, F. 1999. La situation de l'ériocaulon de Parker (*Eriocaulon parkeri*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 39 p.

Fernald, M.L. 1950. Grays Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Fleurbec. 1987. Plantes sauvages des lacs, rivières et tourbières. Guide d'identification Fleurbec. Fleurbec auteur et éditeur, Saint-Augustin-de-Desmaures. 399 p.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

Gauthier, B. 1982. L'étagement des plantes en milieu saumâtre, estuaire du Saint-Laurent. *Le Naturaliste canadien* 109 : 189-203.

Gleason, H.A et A. Cronquist. 1991. *Manual of vascular plants of Northeastern United States and adjacent Canada*. Second edition. New York Botanical Garden, New York. 910 p.

Kral, R. 1966. *Eriocaulaceæ of continental North America north of Mexico*. *Sida* 2 (4): 285-332.

Marie-Victorin, Fr. 1995. *Flore laurentienne*. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

**Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001**



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Gaylussaquier nain variété de Bigelow

Gaylussacia dumosa (Andrews) Torrey & A. Gray
var. *bigeloviana* Fernald
Famille des éricacées (famille du bleuët)
Dwarf huckleberry

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Arbuste de 10 à 50 cm de hauteur, faiblement à fortement buissonnant. Rameaux aériens issus de rhizomes souvent horizontaux, enfouis dans la tourbe, parfois profondément. Feuilles concentrées à l'extrémité des rameaux, un peu coriaces, de cunéaires-lancéolées à oblongues-obovées, nettement mucronées, souvent teintées de rouge, surtout à la marge vers l'apex, et couvertes sur les deux faces de glandes stipitées (portées sur un petit support).

Fleurs disposées en grappes et sous-tendues par de petites bractées persistantes et couvertes sur les deux faces de glandes stipitées; sépales à marge ciliée; corolle campanulée, blanche, parfois rosée, de 5 à 9 mm de longueur. Fruit : une drupe noire, couverte de glandes stipitées.

Espèces voisines : *Gaylussacia baccata*.

Traits distinctifs : petite taille; feuilles mucronées; couleur moins jaunâtre que *Gaylussacia baccata* et plutôt rougeâtre en raison de la marge des feuilles teintée de rouge; glandes stipitées des feuilles visibles à l'œil nu.

RÉPARTITION

Périphérique ouest

Amérique du Nord : étroite bande côtière depuis la Caroline du Nord jusqu'à Terre-Neuve.

Québec : Îles-de-la-Madeleine, Gaspésie et Bas-Saint-Laurent.

HABITAT

Tourbières ombrotrophes, c'est-à-dire alimentées uniquement par les précipitations, dans des muscinaies très humides à *Sphagnum rubellum*, sur des buttes basses à *Sphagnum rubellum*, *S. magellanicum* et *S. fuscum* ou en compagnie du kalmia à feuilles étroites sur des buttes plus sèches. Souvent en bande étroite autour de bosquets d'épinette noire.



? Localisation imprécise



BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière. Floraison vers la fin de juin. Fructification à la fin d'août et au début de septembre. Dans la tourbière de Rivière-Ouelle, très peu d'individus ont fleuri en 1996 et le nombre de fleurs était lié à la taille des individus. Prédominance de la propagation végétative donnant lieu à une faible diversité génétique des populations. Ne croît jamais au sein de colonies denses de *Chamædaphne caliculata*.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION



Le gaylussaquier nain variété de Bigelow est sensible aux modifications de son habitat. Une des tourbières où on le trouve est présentement exploitée pour la tourbe. En vertu d'une entente conclue avec les propriétaires, une superficie de 10 ha sera soustraite à l'exploitation afin de protéger une partie de la population de l'espèce. D'autres occurrences pourraient être menacées par le passage de véhicules hors route ou la cueillette de petits fruits. Depuis février 2001, le gaylussaquier nain variété de Bigelow bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. L'espèce est rare dans l'Île-du-Prince-Édouard et elle est considérée comme menacée ou fortement menacée dans quatre des dix États américains où elle est rapportée.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Fernald, M.L. 1950. Grays Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Gauthier, R. et M. Garneau. 1998. La situation du gaylussaquier nain variété de Bigelow (*Gaylussacia dumosa* var. *bigeloviana*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 36 p.

Gauthier, R. 1983. *Gaylussacia dumosa* (Andr.) T. & G. var. *bigeloviana* Fern. nouveau dans la flore du Québec. Le Naturaliste canadien 110 : 411-420.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Gentianopsis élancé variété de Macoun

Gentianopsis procera (Th. Holm) Ma subsp. *macounii* (Th. Holm) Iltis var. *macounii*
Famille des gentianacées (famille de la gentiane)
Macoun's fringed gentian

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée annuelle, de 10 à 40 cm de hauteur. Tige simple ou ramifiée, portant de 1 à 8 fleurs. Feuilles basales spatulées, obtuses à aiguës, de 0,8 à 1,6 cm de longueur et rapidement décidues; de 2 à 8 feuilles le long de la tige principale, linéaires-lancéolées, habituellement aiguës, de 1,5 à 4 mm de largeur. Calice de 1,5 à 2,5 cm de longueur, formé de 4 sépales soudés sur plus de la moitié de leur longueur; corolle violacée, de 2 à 4 cm de longueur et terminée par 4 lobes oblongs-ovovés, munis de quelques dents marginales; lobes enroulés en cornet à la préfloraison et s'étalant par la suite. Fruit : une capsule s'ouvrant à maturité.

Espèces voisines : gentianopsis des îles (*Gentianopsis nesophila*).

Traits distinctifs : milieu d'eau douce ou saumâtre, jamais salé; ligne de suture des sépales généralement verte et pubescente-granuleuse; feuilles linéaires à pointe aiguë.

RÉPARTITION

Disjointe



Amérique du Nord : de la Colombie-Britannique jusqu'au Manitoba, dans quelques États du nord des États-Unis, avec des aires disjointes dans les Territoires du Nord-Ouest, dans la région des Grands Lacs, autour de la baie James et dans la baie des Chaleurs.

Québec : baie James et baie des Chaleurs.



HABITAT

Estuaires d'eau douce ou saumâtre des rivières, le long du rivage, sur un substrat fin, dans des herbaçailles basses et clairsemées. Milieux perturbés de façon cyclique.

BIOLOGIE

Espèce de pleine lumière habituellement associée à des substrats calcaires. Floraison en août et en septembre. Pollinisation par les insectes et autofécondation probable. Fruits à maturité en août et en septembre. Peut produire deux générations au cours d'une même saison, les plantes de la deuxième génération étant très petites.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Les ouvrages hydroélectriques, la construction de ponts ou de digues, les récoltes de botanistes et des fluctuations écologiques naturelles peuvent contribuer à la raréfaction du gentianopsis élancé variété de Macoun. Au Québec, on en connaît deux occurrences actuelles et quatre autres historiques (dernières observations datant de plus de 25 ans) autour de la baie de Rupert. L'effectif de la population de la baie des Chaleurs est si faible (< 100 individus) que toute activité humaine ou tout changement écologique risque de l'anéantir. Des négociations sont actuellement en cours afin d'acquiescer l'habitat de cette population à des fins de conservation. Depuis février 2001, la population du gentianopsis élancé variété de Macoun située dans la baie des Chaleurs bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. L'espèce est considérée comme fortement menacée en Colombie-Britannique et dans un des trois États américains où elle est rapportée.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Gillet, J.M. 1963. The Gentians of Canada, Alaska and Greenland. Department of Agriculture, Research Branch, Ottawa, Canada, Publication 1180. 99 p.

Labrecque, J. 1996. La situation du gentianopsis de Macoun (*Gentianopsis macounii*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique. 28 p.

Louis-Marie, P. 1949. Le *Gentiana gaspensis* à la baie James. La revue d'Oka 23 : 269.

Mason, C.T. et H.H. Iltis. 1965. Preliminary reports on the flora of Wisconsin no. 53. *Gentianaceae* and *Menyanthaceae* - Gentian and Buckbean Families. Transactions of the

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Gentianopsis élancé variété de Victorin

Gentianopsis procera (Th. Holm) Ma subsp. *macounii* (Th. Holm) Iltis var. *victorinii* (Fernald) Iltis

Famille des gentianacées (famille de la gentiane)
Victorin's gentian

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée annuelle ou bisannuelle, mesurant de 10 à 50 cm de hauteur, issue d'une petite racine pivotante, peu ramifiée. Tige glabre, cylindrique à la base, devenant hexagonale au milieu, simple ou ramifiée de 1 à 2 fois. Feuilles de la tige semi-charnues, linéaires-lancéolées, asymétriques, à sommet aigu, sessiles, opposées et mesurant de 1 à 6 cm de longueur; feuilles de la base spatulées, en 1 à 4 paires disposées en rosette. Fleurs 1 à 30, sur un pédoncule quadrangulaire et cannelé; calice herbacé, formé de 4 sépales soudés sur près de la moitié de leur longueur, 2 d'entre eux lancéolés et les 2 autres ovés et plus courts; corolle mesurant de 3,5 à 4,5 cm de longueur à maturité, formée de 4 pétales violacés, soudés sur les 3/5 de leur longueur et terminés par un lobe; lobes enroulés en cornet à la préfloraison, s'étalant par la suite, finement dentelés au sommet et très légèrement lacérés à la marge. Fruit : une capsule mesurant de 3 à 3,8 cm de longueur et s'ouvrant à maturité. Graines brunes, environ 400 par fruit.

Espèces voisines : gentianopsis élancé variété de Macoun (*Gentianopsis procera* subsp. *macounii* var. *macounii*).

Traits distinctifs : aire de répartition et habitat distincts de ceux du gentianopsis élancé variété de Macoun; fleurs à

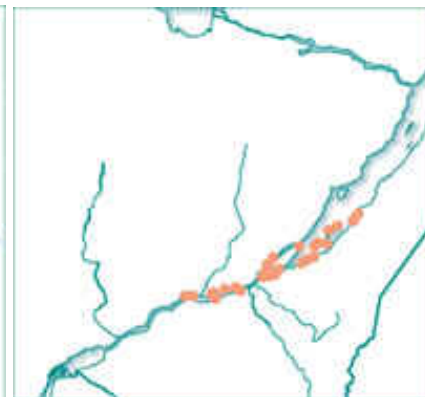
marges dentelées.

RÉPARTITION

Endémique de l'estuaire du Saint-Laurent

Amérique du Nord : Québec

Québec : le long de l'estuaire d'eau douce et saumâtre du Saint-Laurent, de la pointe Platon à Saint-Jean-Port-Joli sur la rive sud et de Deschambault à L'Ange-Gardien sur la rive nord.



HABITAT

Marais intertidaux, au niveau de l'étage supérieur, dans les parties moins denses et moins hautes de l'herbaciaie à spartine pectinée ou, occasionnellement, sur des affleurements rocheux.

BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière. Floraison de août à la mi-septembre, plus hâtive pour les populations en aval de Québec. Fleurs se refermant en fin d'après-midi ou lors des jours sombres. Pollinisation par les insectes. Fruits à maturité en août et en septembre.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

L'agrandissement des zones de villégiature, la construction de nouvelles infrastructures routières et portuaires, la circulation des véhicules tout-terrain et la tonte de l'hydrolittoral peuvent contribuer à la raréfaction du gentianopsis élané variété de Victorin. Au Québec, on en connaît 39 occurrences dont onze sont historiques (dernières observations datant de plus de 25 ans) et cinq autres considérées comme disparues. Des 23 occurrences récemment visitées, six uniquement sont d'excellente ou de bonne qualité et une seule occurrence se trouve en territoire protégé. Depuis février 2001, le gentianopsis élané variété de Victorin bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. Le statut d'espèce préoccupante lui a été attribué en 1987 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC).

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin

RÉFÉRENCES UTILES

Brouillet, L., D. Bouchard et F. Coursol. 1996. Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables et autres plantes rares de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent entre Grondines et Saint-Jean-Port-Joli. Rapport préliminaire préparé pour le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Direction de la conservation et du patrimoine écologique. 67 p. + annexes.

Coursol, F. 1998. La situation du gentianopsis de Victorin (*Gentianopsis victorinii*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 33 p.

Fernald, M.L. 1923. The Gentian of the tidal shores of the St. Lawrence. Rhodora 25: 85-89.

que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Legault, A. 1986. Statut de la gentiane de Victorin, *Gentiana victorinii*. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC), Ottawa. 20 p.

Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 p.

Mason, C.T. et H.H. Iltis. 1965. Preliminary reports on the flora of Wisconsin no. 53. *Gentianaceæ* and *Menyanthaceæ* - Gentian and Buckbean Families. Transactions of the Wisconsin Academy of Sciences, Arts and Letters 54: 295-329.

Raymond, M. 1951. L'habitat de certaines gentianes de la section *Crossopetalæ*. Mémoires du Jardin botanique de Montréal, n° 22. 7 p.

Rousseau, J. 1932. Contribution à l'étude du *Gentiana victorinii*. Contributions du laboratoire de botanique de l'Université de Montréal, n° 23. 7 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

**Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001**



[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
[Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



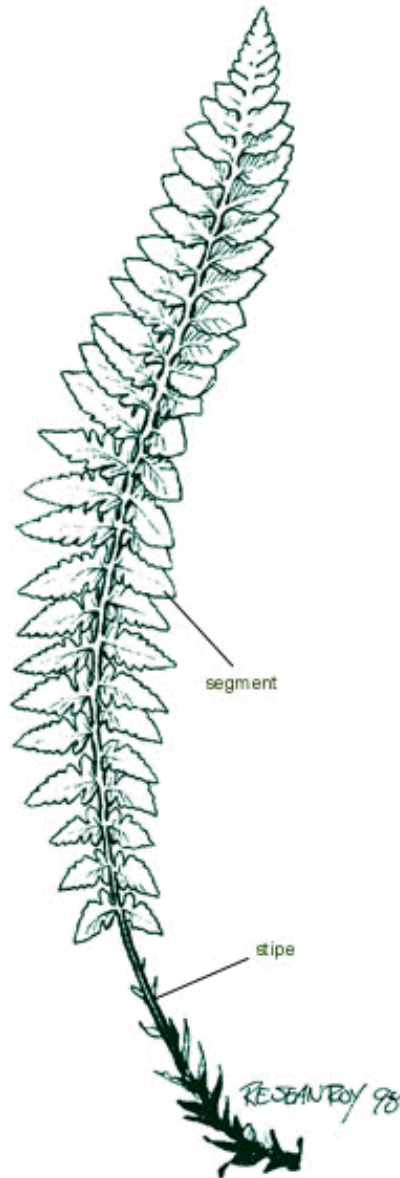
Polystic des rochers

Polystichum scopulinum (Eaton) Maxon
Famille des dryoptéridacées (famille de la
dryoptère)
Mountain hollyfern

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, issue d'un rhizome court et écailleux. Frondes de 10 à 50 cm de longueur, grossièrement découpées, coriaces et restant vertes tout l'hiver, même sous la neige. Stipe du 1/3 au 1/5 de la longueur de la fronde, garni d'écailles abondantes dans le bas, devenant éparses vers le haut. Limbe étroitement lancéolé, légèrement effilé dans le bas et à la pointe; segments (divisions du limbe) deltoïdes-ovales ou deltoïdes-oblongs, lobés, surtout dans le bas, se chevauchant, en général repliés vers l'intérieur et vers le haut, portant environ 12 dents à pointe cartilagineuse. Sores disposés sur 2 rangs en position médiane sur les segments du milieu et du sommet et recouverts d'une indusie mince, érodée-dentée. Plante fortement aromatique.



RÉPARTITION

Disjointe

Amérique du Nord : de la Californie, de l'Arizona et du Colorado jusqu'en Colombie-Britannique, avec des populations fortement disjointes au Québec et à Terre-Neuve.

Québec : le mont Albert, en Gaspésie.

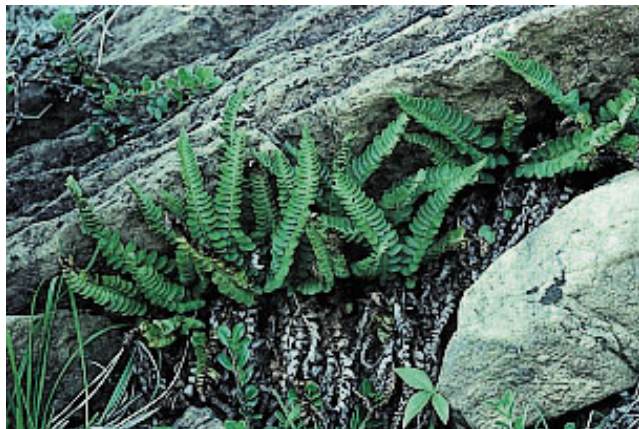


HABITAT

Tundra alpine du mont Albert, dans les crevasses des falaises ou sur les versants rocheux, secs et pleinement exposés au sud. Exclusivement sur la serpentinite, entre les cailloux et au pied des blocs.

BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière, adaptée à des sols contenant une concentration élevée en magnésium et en métaux lourds. Plante peu compétitrice, profitant des substrats régulièrement perturbés et peu évolués.



PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

L'on ne connaît qu'une seule occurrence du polystic des rochers au Québec, située sur le mont Albert, dans le parc de la Gaspésie. On estime la population à une cinquantaine d'individus seulement, répartis sur une dizaine de mètres carrés. La capacité de dispersion de la plante semble faible puisqu'elle occupe une portion très restreinte de son habitat potentiel. Son aire de répartition extrêmement limitée, la très grande rareté de son habitat et son effectif très faible rendent la situation de l'espèce très précaire au Québec. Depuis 1995, l'espèce bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec et son habitat est protégé. Le polystic des rochers est considéré comme fortement menacé à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique. Aux États-Unis, il est menacé ou

fortement menacé dans quatre des dix États américains où la plante est connue.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Cody, W.J. et D.M. Britton. 1989. Les fougères et les plantes alliées du Canada, Agriculture Canada, publication 1829/F : 210.

Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Lavoie, G. et Fleurbec/G. Lamoureux, S. Lamoureux/. 1995. Le polystic des rochers, espèce menacée au Québec.

Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

**Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste.
Février 2001**



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



capsule



graine

Ptérospore à fleurs d'andromède

Pterospora andromedea Nuttall
Famille des éricacées (famille du bleuët)
Pinedrops, giant bird's-nest

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace et sans chlorophylle. Tige simple, glanduleuse-pubescente, rougeâtre à brune, mesurant de 30 cm à 1 m de hauteur, persistant parfois à l'état sec pendant 1 ou 2 ans. Feuilles remplacées par des bractées mesurant de 1 à 4 cm de longueur et de forme étroitement triangulaire, disposées dans le bas de la tige. Fleurs en grappe, souvent très nombreuses (de 20 à 130), en forme d'urne, de 6 à 10 mm de long, pendantes et portées par des pédicelles de 5 à 15 mm de longueur; sépales rougeâtres et glanduleux-pubescents; pétales blancs ou jaunâtres et glabres. Fruit : une capsule à 5 loges, brune, globuleuse et aplatie, mesurant près de 1 cm de diamètre; graines minuscules (0,25 mm de largeur), très nombreuses, munies d'une aile mesurant environ 5 fois la largeur de la graine.

Espèces voisines : aucune.

Traits distinctifs : tige visqueuse, de couleur rougeâtre; fleurs retombantes.

RÉPARTITION

Sporadique

Amérique du Nord : dans l'ouest, de la Colombie-Britannique jusqu'en Californie et de la Saskatchewan jusqu'au Mexique; dans l'est, sporadique autour des Grands Lacs, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Québec : Abitibi-Témiscamingue, Outaouais, Capitale-Nationale et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.



HABITAT

Forêts dominées par le pin blanc et le cèdre, sur des sols minces et secs, sur des substrats de calcaire, de dolomie, de

marbre ou de schiste argileux, généralement à proximité d'un plan d'eau. Souvent en compagnie du monotrope uniflore (*Monotropa uniflora*), également de la famille du bleuet et du cyripède tête-de-bélier (*Cypripedium arietinum*), une autre espèce légalement protégée au Québec.

BIOLOGIE

Espèce calcicole, tolérante à l'ombre et se nourrissant par l'intermédiaire de champignons microscopiques dans le sol. Floraison de la mi-juillet à la fin de juillet; pollinisation par les insectes. Fruits à maturité à la fin de juillet. Les graines sont dispersées par le vent et ne sont viables que de 3 à 9 semaines.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, le ptéropore à fleurs d'andromède est connu de 25 occurrences. Deux d'entre elles sont disparues et cinq autres sont historiques (les dernières observations remontent à plus de 25 ans). Douze des dix-huit populations récemment visitées sont de petite taille et comptent moins de 100 individus, ce qui les rend extrêmement vulnérables aux perturbations. Pour l'ensemble du Québec, l'effectif total de l'espèce est évalué à près de 2000 tiges. Le développement récréotouristique, la construction de chalets, la coupe forestière et des pratiques non appropriées d'aménagement forestier constituent les principales menaces à la survie du ptéropore à fleurs d'andromède sur notre territoire. Quelques occurrences bénéficient toutefois d'un certain degré de protection : deux se situent dans des parcs de récréation et de conservation, une autre dans un lieu historique national et une quatrième fait partie d'un projet d'écosystème forestier exceptionnel dont le territoire, situé sur terres privées, a récemment été soustrait au jalonement, à la désignation sur carte, à la recherche minière ou à l'exploitation minière des terrains.

Désigné espèce menacée au Québec en 2005, le ptéropore à fleurs d'andromède est dorénavant protégé en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Selon les données du réseau NatureServe, l'espèce est disparue de l'Île-du-Prince-Édouard et elle est considérée comme étant très menacée au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan; elle est menacée en Ontario, et vulnérable en Alberta et en Colombie-Britannique. Aux États-Unis, elle est disparue du Massachusetts et du New Hampshire et elle est en situation précaire dans 7 des 19 autres États où elle est présente : elle est très menacée dans le Vermont, le Wisconsin, dans l'État de New York et au Texas; elle est menacée dans le Michigan et le Nebraska et elle est vulnérable dans le Wyoming.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

- Bakshi, T.S. 1959. Ecology and morphology of *Pterospora andromedea*. Botanical Gazette 120 : 203-217.
- Clayden, S.R. 1994. Le ptéropore andromède au Nouveau-Brunswick. Le cri de la mésange, numéro 19. Musée du Nouveau-Brunswick, Saint-Jean. 4 p.
- Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.
- Sabourin, A. 1999. La situation du ptéropore à fleurs d'andromède (*Pterospora andromedea*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique. 34 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre : cdpna@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Norman Dignard et éditée par Line Couillard. Cette fiche a été produite conjointement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre d'une entente conclue en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.
2005



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Sagittaire à sépales dressés sous-espèce des estuaires

Sagittaria montevidensis Chamisso & Schlechtendal subsp. *spongiosa* (Engelmann) C. Bogin

Famille des alismatacées (famille de la sagittaire)
Hooded arrowhead, spongy arrowhead, tidal sagittaria

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée annuelle, atteignant 10 cm de hauteur. Tige cloisonnée, cylindrique, épaisse et molle. Feuilles généralement remplacées par des phyllodes (pétioles élargis) cloisonnés, lancéolés, spatulés au sommet et mesurant de 4 à 18 cm de longueur et de 0,6 à 1,5 cm de largeur. Fleurs solitaires ou en groupes de 2 ou 3. Bractées ovées, obtuses, écailleuses; 3 sépales, oblongs ou orbiculaires; 3 pétales, blancs, sans tache violacée, ovés et mesurant de 4 à 5 mm de longueur; 12 étamines à filament glabre. Fruit : un achaine étroitement ailé, coiffé d'un bec oblique à horizontal, mesurant de la moitié à la totalité de la largeur du corps.



Espèces voisines : sagittaire cunéaire (*Sagittaria cuneata*).

Traits distinctifs : étamines 9 à 15; sépales accolés au réceptacle à maturité; pédoncules recourbés lors de la fructification.

RÉPARTITION

Disjointe

Amérique du Nord : de la Caroline du Nord jusqu'au Nouveau-Brunswick et au Québec.

Québec : Gaspésie.

HABITAT

Marais de la zone intertidale, en eau douce ou saumâtre, dans des ouvertures de l'herbaciaie à scirpe vigoureux, sur un substrat vaseux.



? Localisation imprécise

BIOLOGIE

Plante submergée à marée haute, émergente ou dégagée à marée basse. Floraison en août. Fructification en septembre. Lorsque les fruits sont matures, les tiges se courbent et les pédoncules s'enfoncent dans la boue, ce qui permet aux achaines d'y germer. Espèce tolérant un certain degré de salinité de l'eau. Tissu de la plante comportant des espaces aérifères lui permettant de maintenir ses fonctions essentielles durant la période de submersion à marée haute.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

L'invasion des vasières par le scirpe vigoureux (*Schoenoplectus tabernaemontani*) peut contribuer à la raréfaction de la sagittaire à sépales dressés sous-espèce des estuaires. Au Québec, on en connaît deux occurrences occupant une superficie de moins de 25 ha à l'embouchure de la rivière Ristigouche. Depuis février 2001, la sagittaire à sépales dressés sous-espèce des estuaires bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. Elle est considérée comme rare, menacée ou fortement menacée au Nouveau-Brunswick ainsi que dans sept des 11 États américains où elle est rapportée.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

- Blondeau, M. et R. Roy. 1997. Le *Sagittaria montevidensis* subsp. *spongiosa* retrouvé au Québec. Le Naturaliste canadien 121(2) : 12-19.
- Blondeau, M. 1999. La situation de la sagittaire à sépales dressés sous-espèce des estuaires (*Sagittaria montevidensis* subsp. *spongiosa*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 37 p.
- Bogin, C. 1955. Revision of the genus *Sagittaria* (*Alismataceae*). Memoirs of the New York Botanical Garden 9: 179-233.
- Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Gleason, H.A. et A. Cronquist. 1991. Manual of the vascular plants of northeastern United States and adjacent Canada. 2nd edition. New York Botanical Garden. New York. 910 p.
- Hellquist, C.B. et E. Crow. 1981. Aquatic vascular plants of New England: Part 3. *Alismataceae*. New Hampshire Agricultural Experiment Station, Durham, New Hampshire, Station Bulletin 518. 32 p.


VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Saule à bractées vertes

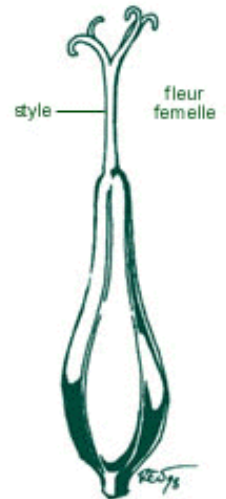
Salix chlorolepis Fernald
Famille des salicacées (famille du saule et du peuplier)
Green-scaled willow

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Arbuste nain ramifié, ne dépassant guère 30 cm de hauteur. Rameaux dressés. Feuilles entières, de 1 à 2,5 cm de longueur et de 0,4 à 1,4 cm de largeur, lancéolées ou elliptiques-oblongues, un peu plus larges à l'apex, courtement pétiolées,

glauques des deux côtés initialement, la face supérieure devenant verte par la suite. Chatons courtement pédonculés, cylindriques, de 0,5 à 1,3 cm de longueur; chatons mâles et femelles portés sur des individus différents. Fleurs mâles avec 2 glandes basales; anthères portés par des filaments pâles, glabres, de 5 mm de longueur; style des fleurs femelles fortement fendu, de 1,5 mm de longueur et terminé par des stigmates bifides. Fruit : une capsule glabre, courtement pédicellée, de 4 mm de longueur.



Espèces voisines : saule à fruits courts (*Salix brachycarpa* subsp. *brachycarpa*).

Traits distinctifs : absence totale de poils.

RÉPARTITION

Endémique du golfe du Saint-Laurent

Amérique du Nord : Québec.

Québec : mont Albert, en Gaspésie.



HABITAT

Toundra alpine du mont Albert, sur des versants rocheux de serpentine, dans des conditions sèches ou d'humidité moyenne, en plein soleil,



entre les cailloux et les graviers.

BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière. Floraison en juillet. Pollinisation par le vent et les insectes. Fruits à maturité à la fin de juillet et au début d'août. Dispersion des graines par le vent. Espèce adaptée à des sites contenant une concentration élevée en magnésium et en métaux lourds.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Endémique du mont Albert en Gaspésie, le saule à bractées vertes ne se trouve nulle part ailleurs au monde et on n'en connaît qu'une seule occurrence. Son effectif atteindrait, tout au plus, 200 plantes et les individus reproducteurs représentent une très faible proportion de ce nombre. L'aire de répartition extrêmement limitée, le très petit nombre d'individus, des indices de régression et des risques d'assimilation par hybridation rendent la situation du saule à bractées vertes particulièrement précaire. Depuis 1995, l'espèce bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec et son habitat est protégé.



CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Fernald, M.L. 1950. *Gray's Manual of Botany*, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Fernald, M.L. 1905. An anomalous alpine willow. *Rhodora* 7: 185-186.

Lavoie, G. et FLEURBEC /G. Lamoureux, S. Lamoureux/. 1995. Le saule à bractées vertes, espèce menacée au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec.


VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Séneçon à feuilles obovales

Packera obovata (Muhlenberg ex Willdenow) W.A. Weber
& A. Löve

(Syn. : *Senecio obovatus* Muhlenberg ex Willdenow)

Famille des astéracées (famille de la marguerite)

Round-leaf groundsel, round-leaf ragwort

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, de 20 à 50 (70) cm de hauteur, munie de stolons ou de rhizomes superficiels; glabre ou légèrement tomenteuse lorsque jeune, occasionnellement tomenteuse à l'aisselle des feuilles inférieures ou dans l'inflorescence. Tige solitaire ou en petits groupes à partir d'une base persistante, semi-ligneuse, courte, semi-dressée ou horizontale. Feuilles basales en rosettes, obovées ou orbiculaires, atténuées à la base, à marge crénelée-dentée ou serrée. Feuilles diminuant progressivement de taille du bas vers le haut, les inférieures à base pétiolée et sub-lyrées. Inflorescence corymbiforme, les capitules munis de rayons jaunes. Fruit : un achaine aigretté semblable à celui du pissenlit.

Espèces voisines : séneçon de Schweinitz (*Packera shweinitziana*), séneçon appauvri (*P. paupercula*).

Traits distinctifs : feuilles de la rosette basale obovées; stolons présents permettant la formation de clones denses, presque circulaires.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : du sud du Québec et de l'Ontario jusqu'au Kansas, Texas et jusqu'en Floride au sud.

Québec : Montérégie

HABITAT

Flancs de collines ou rivages; sur des affleurements calcaires, dans les ouvertures de forêts feuillues ou de chênaies.

BIOLOGIE

Floraison du début de juin à la mi-juin. Fait partie d'un genre où la fécondation croisée est nettement prédominante. Peu ou pas d'achaines fertiles sont produits, la reproduction sexuée est inefficace ou inexistante au Québec. La propagation végétative est toutefois vigoureuse.



PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on ne connaît qu'une seule occurrence de séneçon à feuilles obovales. Elle est constituée de deux colonies presque circulaires, chacune d'environ 2 m de diamètre et comportant au total plusieurs centaines de rosettes végétatives et un nombre restreint d'individus en fleurs. La production d'achaines viables est nulle depuis 1994. L'espèce est menacée par l'absence de reproduction sexuée et par la coupe forestière qui se fait à proximité. Son habitat situé en terres privées fait partie d'un projet d'écosystème forestier exceptionnel dont le territoire a récemment été soustrait au jalonnement, à la désignation sur carte, à la recherche minière ou à l'exploitation minière des terrains. Le séneçon à feuilles obovales est rare au Canada.

Désigné espèce menacée au Québec en 2005, le séneçon à feuilles obovales est dorénavant protégé en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Selon les données du réseau NatureServe, il est vulnérable en Ontario, la seule autre province canadienne où il est rapporté. Aux États-Unis, l'espèce est très menacée dans le New Hampshire et menacée en Caroline du Nord.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

- Argus G.W. et K.M. Pryer. 1990. Les plantes vasculaires rares du Canada, notre patrimoine naturel. Musée canadien de la nature. Ottawa. 277 p.
- Britton, N.L. et A.B. Brown. 1913. An Illustrated Flora of the Northern United States, Canada, and the British Possessions. 2nd Edition in 3 Volumes. Charles Scribner's Sons, New York.
- Barkley, T.M. 1962. A Revision of *Senecio aureus* L. and Allied Species. Transactions of the Kansas Academy of Science 65 : 318-408.
- Labrecque, J. et G. Lavoie. 2002. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine et du développement durable, Québec. 200 p.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.
- Newmasters, S.G., A. Lehela, P.W.C. Uhlig, S. McMurray et M.J. Oldham. 1998. Ontario Plant List. Ontario Ministry of Natural Resources, Ontario Forest Research Institute, Forest Research Information Paper No 123. 550 p. + appendices.
- Voss, E.G. 1996. Michigan Flora, Part III. Cranbrook Institute of Sciences and University of Michigan Herbarium Bulletin 61. 622 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Hélène Gilbert, consultante en botanique, et éditée par Line Couillard.


Illustration tirée de Britton et Brown 1913.

2005





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Séneçon fausse-cymbalaire

Packera cymbalaria (Pursh) W. A. Weber & Löve

Famille des astéracées (famille de l'aster)
Dwarf arctic groundsel

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, issue d'un rhizome. Tiges solitaires ou peu nombreuses, dressées, simples ou rarement ramifiées, de 3 à 25 cm de hauteur, glabres ou un peu pubescentes vers le bas. Feuilles basales plus ou moins en rosettes, ovées, lyrées ou réniformes et atteignant 10 cm de longueur; feuilles de la tige peu nombreuses, sessiles, plus ou moins divisées ou réduites à des bractées lancéolées et entières. Inflorescence en capitule généralement solitaire, parfois avec 1 ou 2 capitules latéraux, à centre jaune, orangé ou rougeâtre, garni de rayons atteignant 10 mm de longueur, parfois absents; bractées du capitule

pourprées ou vertes, glabres, sauf au sommet. Fruit : un achaine glabre surmonté d'un anneau de soies blanches.



Espèces voisines : aucune.

Traits distinctifs : courte taille; capitule solitaire ou rarement accompagné de 1 ou 2 capitules latéraux portés par de longs pédoncules.

RÉPARTITION

Disjointe

Amérique du Nord : de l'Alaska jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest et en Colombie-Britannique, avec des populations disjointes dans l'Est du Québec et sur la côte ouest de Terre-Neuve.

Québec : Gaspésie

HABITAT

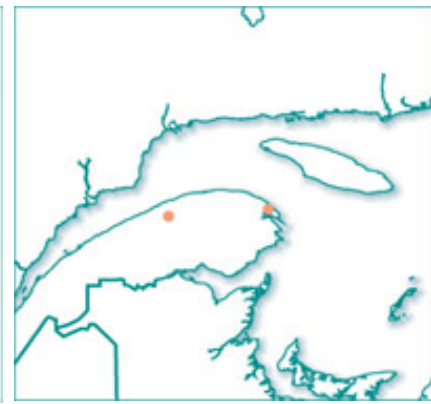
Corniches d'escarpement, crevasses et talus d'éboulis en milieu alpin (c'est-à-dire au-dessus de la limite des arbres) ou subalpins. Corniches et crevasses de falaises maritimes calcaires.

BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière sur des substrats calcaires. Floraison à partir de la mi-juillet. Fruits à maturité à partir d'août, dispersés par le vent.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on ne connaît que six occurrences de séneçon fausse-cymbalaire, dont deux sont historiques (dernières observations datant de plus de 25 ans). Ces occurrences, situées dans des territoires protégés, sont constituées de très petites populations, ce qui les rend extrêmement vulnérables à toute perturbation. Depuis 1995, l'espèce bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec et son habitat est protégé. Le séneçon fausse-cymbalaire est rare à Terre-Neuve et fortement menacé en Colombie-Britannique.



CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Dignard, N. 1998. La situation du séneçon fausse-cymbalaire (*Senecio cymbalaria*) au Québec.

Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique. 29 p.

Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.


Lavoie, G. et FLEURBEC/G. Lamoureux, S. Lamoureux/. 1995. Le séneçon fausse-cymbalaire, espèce menacée au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec.

Whitton, J. et J.F. Bain. 1992. An analysis of morphological variation in *Senecio cymbalaria* (Asteraceae). Canadian Journal of Botany 70: 285-290.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Thélyptère simulatrice

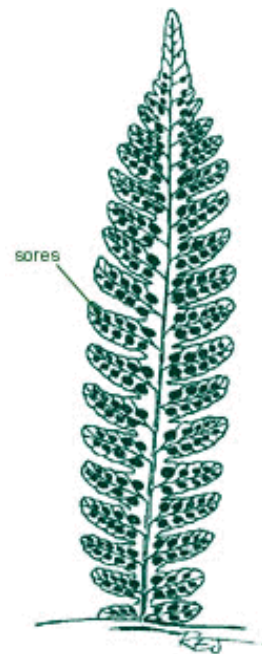
Thelypteris simulata (Davenport) Nieuwland
Famille des thélyptéridacées (famille de la
thélyptère)

Bog fern, Massachusetts fern

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, de 25 à 80 cm de hauteur, issue d'un rhizome grêle, allongé et brunâtre. Frondes toutes semblables, les fertiles légèrement plus longues. Stipe de couleur paille, de 12 à 45 cm de longueur. Limbe lancéolé à oblong-lancéolé, de 15 à 35 cm de longueur et de 7 à 15 cm de largeur, peu rétréci à la base et brusquement acuminé au sommet; segments fertiles acuminés, segments secondaires (seconde subdivision du limbe) oblongs, obtus, plats ou parfois légèrement enroulés, à face supérieure poilue. Sores arrondis, en position médiane entre la nervure centrale et la bordure du limbe et couverts d'une indusie glanduleuse.



Espèces voisines : thélyptère des marais (*Thelypteris palustris*) et thélyptère de New York (*T. noveboracensis*).

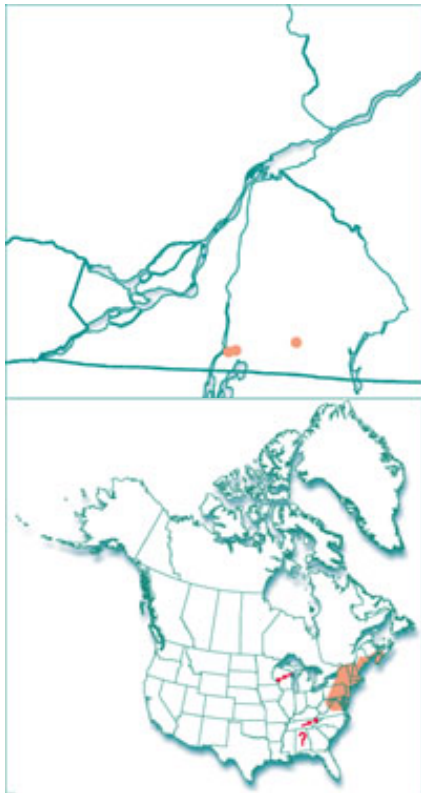
Traits distinctifs : glandes résineuses lustrées à la face inférieure des frondes; segments inférieurs beaucoup plus courts que les médians, étroits à la base et longuement acuminés à la pointe; nervures latérales des segments secondaires non ramifiées.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : de la Virginie et du Maryland jusqu'en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse, avec des populations disjointes dans le Wisconsin, le Tennessee et l'Alabama.

Québec : Montérégie.



HABITAT

Tourbières minérotrophes boisées, dans une érablière à érable rouge ou une pessière à épinette noire, mélèze et érable rouge, sur un dépôt de tourbe bien décomposée, en compagnie d'autres fougères comme l'osmonde cannelle, l'osmonde royale et l'onoclée sensible.

BIOLOGIE

Espèce qui croît à l'ombre. Sporulation de la mi-août au début d'octobre.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Le développement urbain et agricole, l'extraction de terre noire et le drainage des milieux humides peuvent contribuer à la raréfaction de la thélyptère simulatrice. Elle n'obtient les conditions favorables à sa croissance que dans l'extrême sud du Québec. Les trois occurrences actuellement connues au Québec correspondent à des populations de petite taille. Depuis février 2001, la thélyptère simulatrice bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. Elle est considérée comme rare, menacée ou fortement menacée au Nouveau-Brunswick, en Ontario et dans huit des 17 États américains où on la trouve. Elle est apparemment disparue du Tennessee.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Cody, W.J. et D.M. Britton. 1989. Les fougères et les plantes alliées du Canada. Direction générale de la recherche, Agriculture Canada, Ottawa, publication 1829F. 452 p.

Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Fleurbec. 1993. Fougères, prêles et lycopodes. Guide d'identification Fleurbec. Fleurbec auteur et éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 512 p., 62 cartes, 390 photos couleur.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Norman Dignard du ministère des Ressources naturelles dans le contexte d'une entente conclue avec le ministère de l'Environnement en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables
Avril 2001



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Verge d'or simple variété à bractées vertes

Solidago simplex Kunth subsp. *simplex* var.
chlorolepis (Fernald) Ringius
Famille des astéracées (famille de l'aster)
Mt. Albert goldenrod

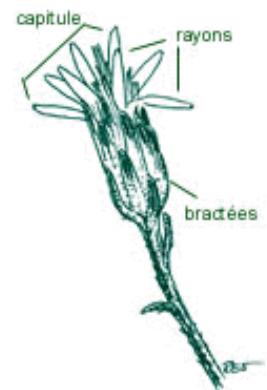
Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, de 10 à 30 cm de hauteur, croissant en touffes. Tiges glabres ou légèrement poilues. Feuilles coriaces, glabres, concentrées surtout à la base de la tige. Feuilles du bas à bout élargi et arrondi, crénelées et dentées, de 2 à 6 cm de longueur et de 0,6 à 1,3 cm de largeur, devenant de plus en plus étroites et petites vers le sommet. Inflorescence constituée de capitules jaunes formant dans le tiers supérieur de la tige une panicule lâche, étroite, cylindrique, de 3,5 à 20 cm de longueur. Bractées à la base des capitules en 3 séries, les externes lancéolées et vertes, les médianes étroitement oblongues, obtuses, avec le centre vert, et les internes à l'extrémité verte. Rayons 15 à 20, mesurant 2 mm de longueur et 0,7 mm de largeur. Fruit : un achaine garni de longs poils (hispide).

Espèces voisines : verge d'or arctique (*Solidago multiradiata*).

Traits distinctifs : taille petite; feuilles du bas à bout plutôt arrondi; inflorescence visqueuse; achaine densément poilu.





RÉPARTITION

Endémique du golfe du Saint-Laurent

Amérique du Nord : Québec.

Québec : mont Albert et du Sud en Gaspésie.

HABITAT

Toundra alpine des monts Albert et du Sud ou, à plus basse altitude, dans les endroits où la végétation est clairsemée, comme les versants rocheux et les zones de débordement des ruisseaux. Exclusivement sur la serpentine.



BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière. Floraison vers la fin de juillet. Fruits à maturité en août. Dispersion des graines par le vent. Après la fructification et jusqu'aux gels, la plante émet de nouvelles feuilles au niveau de la rosette. Leur activité photosynthétique permettra l'accumulation de réserves dans la racine. Hybridation probable avec la verge d'or arctique, ce qui menace l'intégrité biologique du taxon par assimilation (phénomène d'introgression). Espèce adaptée à des sols contenant une concentration élevée en magnésium et en métaux lourds.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Endémique de la région du mont Albert dans le parc de la Gaspésie, la verge d'or simple variété à bractées vertes ne se trouve nulle part ailleurs au monde et on n'en connaît que deux occurrences. Son effectif atteindrait, tout au plus, quelques centaines d'individus, dispersés dans l'ensemble de l'habitat. L'aire d'occupation extrêmement limitée de la plante, son très petit nombre d'individus et les risques d'assimilation par hybridation avec une espèce voisine rendent sa situation très précaire. Depuis 1995, la verge d'or simple à bractées vertes bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec et son habitat est protégé.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour

RÉFÉRENCES UTILES

Fernald, F. 1915. Some new or unrecorded *Compositæ* of Northeastern America. *Rhodora* 17: 3-4.

Fernald, M.L. 1950. *Gray's Manual of Botany*, 8th edition, Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Lavoie, G. et Fleurbec /G. Lamoureux, S. Lamoureux/. 1995. La verge-d'or simple variété à bractées vertes, espèce menacée au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec.

d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au
[Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

Ringius, G.S. et J.C. Semple. 1986.
Cytogeography of the *Solidago spathulata*-
glutinosa complex (*Compositæ: Astereæ*).
Canadian Journal of Botany, vol. 65: 2458-2462.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par **Frédéric Coursol**, botaniste
Avril 2001



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Vergerette de Philadelphie sous-espèce de Provancher

Erigeron philadelphicus Linné subsp. *provancheri* (Victorin & Rousseau) Morton

(Syn. : *Erigeron provancheri* Victorin & Rousseau)

Famille des astéracées (famille de la marguerite)

Provancher's fleabane

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, issue de racines fasciculées ou traçantes sur les rochers. Tige simple à multiple, glabre, pubérulente ou pubescente à la base, atteignant jusqu'à 12 cm de hauteur. Feuilles minces, glabres, entières ou rarement grossièrement dentées, parfois ciliées à la marge ou sur la nervure médiane. Feuilles basiliaires 3 à 20, en rosettes persistantes, oblancéolées, atténuées à la base, mesurant 10 à 60 mm de longueur. Feuilles caulinaires embrassantes ou sessiles et lancéolées. Inflorescence : de 1 à 20 capitules, mesurant 10 à 22 mm de diamètre; ligules blanches ou légèrement rosées, mais souvent rosées en bouton, au nombre de 100 à 150 par capitule. Bractées involucreales pubescentes à glabres. Fruits : des achaines lancéolés, brunâtres, surmontés de nombreuses aigrettes à soies blanches.

Espèces voisines : vergerette de Philadelphie (*Erigeron philadelphicus* subsp. *philadelphicus*).

Traits distinctifs : feuilles glabres, parfois pubérulentes ou ciliées à la marge ou sur la nervure médiane; petite taille; ligules blanches ou plus rarement, légèrement rosées.

RÉPARTITION

Endémique du nord-est de l'Amérique

Amérique du Nord : Québec, Vermont et New York.

Québec : Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.

HABITAT

Fissures de dallages ou de rochers calcaires en bordure de rivières; escarpements ou cailloutis calcaires humides dans la partie supérieure de la zone intertidale d'eau douce du fleuve Saint-Laurent.



BIOLOGIE

Espèce de pleine lumière tolérante à l'ombre. Floraison de juin à septembre. Pollinisation par les insectes. Fruits à maturité de juillet à septembre. Dispersion par le vent.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on ne connaît que huit occurrences de vergerette de Philadelphie sous-espèce de Provancher. Les quatre plus importantes abritent près de 95 % de l'effectif total de l'espèce évalué autour de 10 000 individus. Le piétinement et la circulation de véhicules hors route constituent actuellement les principales menaces à la survie de l'espèce. Deux occurrences se situent sur des terrains appartenant à des organismes de conservation, ce qui en facilite la protection.

Désignée espèce menacée au Québec en 2005, la vergerette de Philadelphie sous-espèce de Provancher et trois de ses habitats sont dorénavant protégés en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. En 1992, l'état de l'espèce a été classé comme étant préoccupant au Canada par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Selon les données du réseau NatureServe, cette vergerette n'est répertoriée aux États-Unis que dans les États du Vermont et de New York, où sa situation n'est pas documentée.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

Cronquist, A. 1947. Revision of the North American species of *Erigeron*, north of Mexico. *Brittonia* 6(2) : 251.

Fernald, M.L. 1950. *Gray's Manual of Botany*, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Morton, J.K. 1988. Variation in *Erigeron philadelphicus* (*Compositae*). *Canadian Journal of Botany* 66 : 298-302.

NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.

Sabourin, A. et D. Paquette. 1991. Rapport sur le statut de la Vergerette de Provancher, *Erigeron philadelphicus* L. ssp. *provancheri* (Victorin & Rousseau) Morton, une espèce vulnérable au Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada. Ottawa. 42 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.


Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Frédéric Coursol, consultant en botanique, et éditée par Line Couillard.
2005





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Verveine simple

Verbena simplex Lehmann
Famille des verbénacées (famille de la verveine)
Simple vervain, narrow-leaved vervain

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, issue d'un rhizome ou de racines fibreuses. Tige simple à très ramifiée dès la base, quadrangulaire, pubescente, un peu scabre, dressée ou ascendante, atteignant 10 à 50 cm de hauteur. Feuilles opposées, étroitement lancéolées, peu dentées à presque entières, courtement pétiolées, mesurant 2 à 10 cm de longueur. Inflorescence en épis allongés, minces, terminant la tige de chacun des rameaux et le plus souvent solitaires. Fleurs serrées, nombreuses, un peu pubescentes et de couleurs variées, allant du bleu au blanc. Calice à 5 sépales à lobe acuminé. Corolle tubuliflore à 5 pétales. Fruit : une capsule brune à lobes acuminés, mesurant 4 à 5 mm de longueur, contenant 4 achaines linéaires, trigones, brun foncé, réticulés vers le haut et striés vers le bas sur la face extérieure, et marqués de minuscules points gris ou blanchâtres sur la face intérieure.

Espèces voisines : verveine hastée (*Verbena hastata*).

Traits distinctifs : feuilles presque sessiles, lancéolées peu dentées à presque entières; fleurs bleu pâle ou blanc bleuté; tige ramifiée dès la base; 1 à 3 épis le plus souvent solitaires; milieux secs.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : de la Floride et de l'Oklahoma jusqu'au Nebraska, au Michigan, en Ontario et au Québec.

Québec : région de Montréal et Montérégie.

HABITAT

Alvars de type plateau, lieux ouverts, secs, rocheux ou graveleux, le plus souvent en milieux calcaires.



BIOLOGIE

Espèce intolérante à l'ombre. Floraison de juin à août. Pollinisation par les insectes. Fruits à maturité de juillet à septembre.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on ne connaît que six occurrences de verveine simple dont quatre sont disparues. Les deux autres occurrences correspondent à de petites populations, ce qui les rend extrêmement vulnérables aux perturbations. Le développement urbain et hydroélectrique, le remblayage des rives et le piétinement par des villégiateurs peuvent aussi contribuer à la raréfaction de l'espèce. La population la plus importante se situe à proximité d'un barrage hydroélectrique. Le site est toutefois peu fréquenté.

Désignée espèce menacée au Québec en 2005, la verveine simple et l'un de ses habitats sont dorénavant protégés en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Selon les données du réseau NatureServe, l'espèce est en situation précaire dans 6 des 32 États américains où elle est présente; elle est très menacée dans les États du Massachusetts, du Nebraska, du New Jersey et du Wisconsin. Elle est menacée en Caroline du Nord et vulnérable dans le Minnesota.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNO) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires vous que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

- Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3e édition mise à jour par
L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J.ÉLabrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.
- Perry, L.M. 1933. A Revision of the North American Species of *Verbena*. Annals of the Missouri Botanical Garden 20 : 239-362.
- Sabourin, A. 2000. La situation de la verveine simple (*Verbena simplex*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 30 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.


Pour nous joindre : cdpna@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Frédéric Coursol, consultant en botanique, et éditée par Line Couillard.
2005

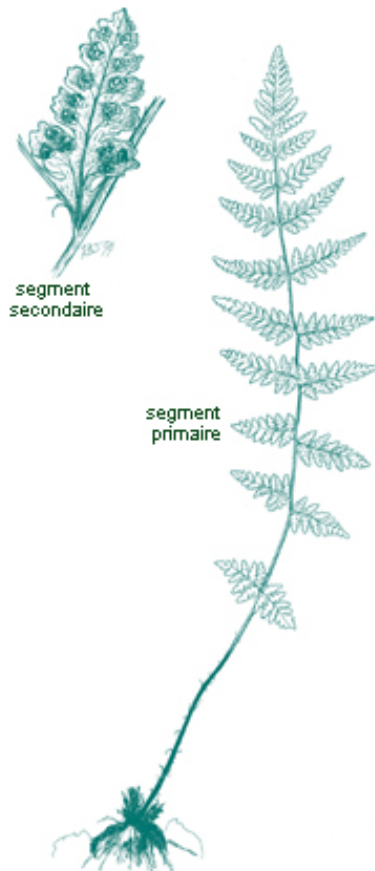




| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Woodsie à lobes arrondis sous-espèce à lobes arrondis

Woodsia obtusa subsp. *obtusa* (Sprengel) Torrey
Famille des dryoptéridacées (famille de la dryoptère)
Blunt-lobed cliff fern

Statut : menacée au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, atteignant 10 à 30 cm de hauteur. Limbe mesurant 2 à 10 cm de largeur, largement lancéolé, divisé deux fois. Segments primaires distants pour la plupart; ceux du bas de la fronde, triangulaires, ceux du milieu et du sommet, ovales-lancéolés ou oblongs. Segments secondaires oblongs, obtus, crénelés-dentés. Stipe dépourvu d'articulation. Rachis jaune paille, glanduleux et pubescent. Sores arrondis, portés près de la bordure du segment secondaire, recouverts d'une indusie glanduleuse se déchirant plus tard en lobes effrangés.

Espèces voisines : cystoptéride fragile (*Cystopteris fragilis*) et woodsie de l'île d'Elbe (*Woodsia ilvensis*).

Traits distinctifs : rachis jaunâtre; stipe opaque, écailleux et non articulé; frondes finement glandulaires à la face inférieure.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : du Texas et de la Floride jusqu'au Minnesota, en Ontario, au Maine, au Québec.

Québec : Outaouais et Montérégie.

HABITAT

Escarpements ou crans rocheux de nature calcaire orientés vers le sud. En milieu ouvert ou dans des érabières peu denses constituées d'érable à sucre et plus sporadiquement de chêne rouge, de chêne blanc, de frêne d'Amérique et d'ostryer de Virginie. Souvent en compagnie d'autres fougères comme la dryoptère à sores marginaux (*Dryopteris marginalis*) et la woodsie de l'île d'Elbe (*Woodsia*



ilvensis).

BIOLOGIE

Espèce d'ombre tolérante à la lumière et ayant besoin d'un substrat calcaire pour se développer. Sporulation en juillet et en août; production annuelle estimée à 60 millions de spores par individu. En milieu contrôlé, les spores prennent de 6 à 15 jours pour germer et se développer en gamétophytes. Le manque d'eau serait un facteur limitatif pour l'espèce.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on ne connaît que cinq occurrences de woodsie à lobes arrondis dont une est disparue. Les occurrences actuelles correspondent à de petites populations, ce qui les rend extrêmement vulnérables aux perturbations. Toutes semblent en déclin et il est possible que la fermeture naturelle de la canopée leur soit défavorable. Une occurrence se situe dans le parc de la Gatineau, tandis que les trois autres se localisent sur des propriétés privées dont l'accès est limité. La population la plus importante se trouve en partie sur un terrain appartenant à un organisme de conservation, ce qui en facilite la protection. Des démarches ont été faites auprès des autres propriétaires afin de les sensibiliser à la protection de l'espèce.

Désignée espèce menacée au Québec en 2005, la woodsie à lobes arrondis est dorénavant protégée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. En 2001, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) l'a classée comme espèce en voie de disparition au Canada. Selon les données du réseau NatureServe, la woodsie à lobes arrondis est très menacée en Ontario et elle est en situation précaire dans 7 des 36 États américains où elle est présente; elle est très menacée en Floride, dans le Maine et le Michigan; elle est menacée dans les États du Delaware, du New Hampshire et du Rhode Island et elle est vulnérable dans le Vermont.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

- Brown, D.F.M. 1964. A Monographic Study of the Fern Genus *Woodsia*. Beihefte zur Nova Hedwigia. Heft 16 : 121 p.
- Cinq-Mars, L. 1969. L'habitat du *Carex laxiculmis* Schwein. et du *Woodsia obtusa* (Spreng.) Torr. à Frelighsburg (Missisquoi), Québec. Le Naturaliste canadien 96 : 157-165.
- Consaul, L.L. 1994. Status report on the Blunt-Lobed Woodsia *Woodsia obtusa* (Spreng.) Torr. in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, Ottawa. 15 p.
- Cody, W.J. et D.M. Britton. 1989. Les fougères et les plantes alliées du Canada. Publication 1829/F. Agriculture Canada, Ottawa. 430 p.
- Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Gleason, H.A. et A. Cronquist. 1991. Manual of vascular plants of northeastern United States and adjacent Canada, 2^e édition. The New York Botanical Garden, Bronx, New York. 910 p.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.
- Wild, M. et D. Gagnon. 2002. La situation de la woodsie à lobes arrondis sous-espèce à lobes arrondis (*Woodsia obtusa* subsp. *obtusa*) au Québec. Rapport produit pour la Direction du patrimoine écologique et du développement durable, ministère de l'Environnement du Québec. 13 p.


VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca

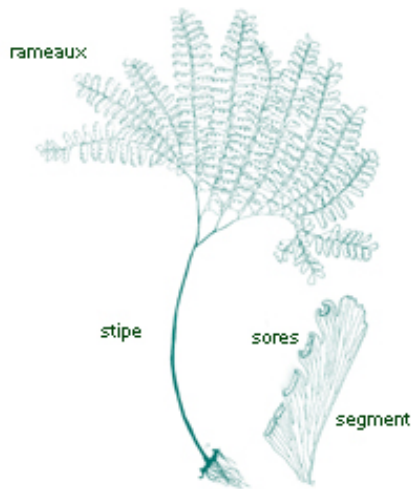
Fiche rédigée par Frédéric Coursol, consultant en botanique, et éditée par Line Couillard.
2005



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Adiante du Canada

Adiantum pedatum Linné
Famille des ptéridacées (famille de l'adiante)
Canadian or common maidenhair, Venus-hair

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, de 40 à 75 cm de hauteur, issue d'un mince rhizome horizontal. Frondes toutes semblables, ne persistant pas durant l'hiver. Stipe luisant, brun violet à noir, ramifié en 2 au sommet et couvert à la base d'écaillés brun pâle disparaissant au cours de l'été. Limbe semi-circulaire sur son pourtour, de 15 à 30 cm de longueur par 15 à 35 cm de largeur et formé de plusieurs rameaux; segments des rameaux triangulaires-oblongs à pétiole court (0,5-1,5 mm), leur marge inférieure bordée par la nervure principale et leur marge supérieure lobée, les lobes séparés par d'étroites incisions. Sores allongés (1 à 3 mm), situés sur le revers des segments, en bordure des lobes et couverts à moitié par le rebord replié du limbe.

Espèces voisines : adiante des aléoutiennes (*Adiantum aleuticum*) et adiante des Montagnes Vertes (*A. viridimontanum*).

Traits distinctifs : plante des érablières à érable à sucre riches, absente des sols serpentiniques; limbe étalé horizontalement; segments profondément lobés se terminant en un apex arrondi.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : de la Louisiane et de la Géorgie jusqu'au Minnesota et au Maine, atteignant au Canada la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec et le sud de l'Ontario. Présence douteuse dans les États de Washington et d'Arizona.

Québec : Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Capitale-Nationale, Montérégie, Centre-du-Québec, Estrie, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie (Matapédia) et île d'Anticosti.



HABITAT

Érablières à caryer, à tilleul et à bouleau jaune, sur des sols humides, riches en humus, parfois rocheux et au pH neutre.

BIOLOGIE

Espèce poussant à l'ombre. Sporulation en août et septembre. En culture, les spores prennent deux semaines à produire le prothalle et il faut 22 semaines de plus pour que les premières frondes émergent.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Les conditions propices à la croissance de l'adiante du Canada ne se rencontrent que dans les érablières riches et humides du sud du Québec. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction : le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques non appropriées d'aménagement forestier et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers aux fins du commerce horticole exerce également une pression non négligeable sur les populations sauvages de l'espèce. Comme il faut plusieurs années à un plant pour atteindre une taille intéressante pour le commerce, il est tentant pour les fournisseurs de s'approvisionner directement en milieu naturel. En effet, la culture en serre ou tout autre moyen de propagation en milieu contrôlé sont plus coûteux.

Désignée espèce vulnérable au Québec en 2005, l'adiante du Canada est dorénavant protégée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Les interdictions touchant cette espèce se limitent toutefois à la récolte de plus de cinq spécimens entiers ou parties souterraines en milieu naturel et à la vente d'un seul de ces spécimens. Selon les données du réseau NatureServe, l'adiante du Canada est fortement menacée en Nouvelle-Écosse et vulnérable au Nouveau-Brunswick. Aux États-Unis, elle est considérée disparue dans le Dakota du Sud, menacée au Rhode Island et vulnérable au Delaware.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

Cody, W.J. et D.M. Britton. 1989. Les fougères et les plantes alliées du Canada. Direction générale de la recherche, Agriculture Canada, Ottawa, publication 1829F. 452 p.

Fleurbec. 1993. Fougères, prêles et lycopodes. Guide d'identification Fleurbec. Fleurbec auteur et éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 512 p., 62 cartes, 390 photos couleur.

Flora of North America Editorial Committee. 1993. Flora of North America, North of Mexico. Volume 2 : Pteridophytes and Gymnosperms. Oxford University Press. 475 p.

Lamoureux, G. et P. Nantel. 1999. Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 80 p.

NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.


Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Hélène Gilbert, consultante en botanique, et éditée par Line Couillard
Illustration tirée de Cody et Britton 1989
2005





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Ail des bois

Allium tricoccum Aiton
Famille des liliacées (famille du lis)
Wild leek, small white leek

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, issue d'un bulbe tunique, ovoïde-conique, de 2 à 6 cm de longueur. Feuilles 1 à 3, elliptiques, pétiolées, basilaires, semblables à celles du muguet, mesurant



de 10 à 30 cm de longueur et de 2 à 6 cm de largeur. Fleurs 3 à 25, petites, blanchâtres, formant une ombelle hémisphérique au sommet d'une hampe dressée de 15 à 40 cm de hauteur. Fruit : une capsule à 3 loges, chacune contenant une grosse graine sphérique noire et lisse, de 2,5 mm de diamètre. Toute la plante sent et goûte l'ail.

Illustrations originales de Réjean Roy

Espèces voisines : clintonie boréale (*Clintonia borealis*) et érythrone d'Amérique (*Erythronium americanum*).

Traits distinctifs : fleurs blanchâtres; feuilles de couleur unie, sentant et goûtant l'ail, absentes lors de la floraison et de la fructification.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : des montagnes du nord de la Géorgie et de l'Alabama jusqu'aux États du Dakota, le sud du Manitoba, de l'Ontario et du Québec, atteignant le nord-ouest de la Nouvelle-Écosse.

Québec : Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Montérégie, région de Montréal, Estrie, Mauricie, Centre-du-Québec, région de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.



HABITAT

Forêts dominées par l'érable à sucre, dans les mi-versants, les bas de pente et en bordure des cours d'eau, sur des sols bien ou modérément bien drainés, riches en éléments minéraux. Fréquemment associé au frêne d'Amérique, à l'érythron d'Amérique ou au trille rouge.

BIOLOGIE

Feuilles émergent de la litière dès la fonte des neiges et se décomposent rapidement après le développement du feuillage des arbres. Floraison en juillet. Pollinisation par les insectes. Fruits à maturité au début de septembre. Dispersion des fruits par gravité et par les animaux. Germination des graines à l'automne, un an après leur dispersion, et émergence d'une première feuille de la taille d'un brin d'herbe le printemps suivant. De sept à dix ans peuvent s'écouler depuis la germination d'une graine jusqu'à la première floraison. Reproduction végétative chez les gros individus par division du bulbe à l'automne. Taux de croissance des populations au Québec près de l'équilibre.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION



Le développement urbain et agricole ainsi que la cueillette des bulbes en grande quantité ont occasionné une diminution importante des effectifs de l'ail des bois au Québec. Dans le territoire québécois, on en connaît plus de 200 occurrences, dont 60 sont historiques (dernières observations datant de plus de 25 ans) et onze autres considérées comme disparues. La plupart des occurrences possèdent un effectif inférieur au minimum viable estimé à 1000 individus. Depuis 1995, l'ail des bois bénéficie, à titre d'espèce vulnérable, d'une protection juridique au Québec. Son commerce est interdit et seule sa récolte en petite quantité, soit un maximum de 50 bulbes par personne par année, est autorisée à l'extérieur des milieux protégés. L'ail des bois est rare, menacé ou fortement menacé au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et dans sept des 30 États américains où l'espèce est connue.

Au printemps, les feuilles de l'ail des bois jouent le rôle de capteurs de minéraux. - Photo Francis Boudreau

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus

RÉFÉRENCES UTILES

- Couillard, L., 1995. La situation de l'ail des bois (*Allium tricoccum*) au Québec. Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement et de la Faune, Québec. 31 p.
- Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Gagnon, D. 1993. L'étude démographique du ginseng à cinq folioles et de l'ail des bois. L'Euskarien 15 : 33-36.
- Gagnon, D., A. Nault et L. Vasseur. 1990. La biologie des populations de l'ail des bois au Québec. Rapport synthèse

et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

produit pour la Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement du Québec. 87 p.

Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 p.

Nault, A. et D. Gagnon. 1993. Ramet demography of *Allium tricoccum*, a spring ephemeral, perennial forest herb. *Journal of Ecology* 81: 101-119.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

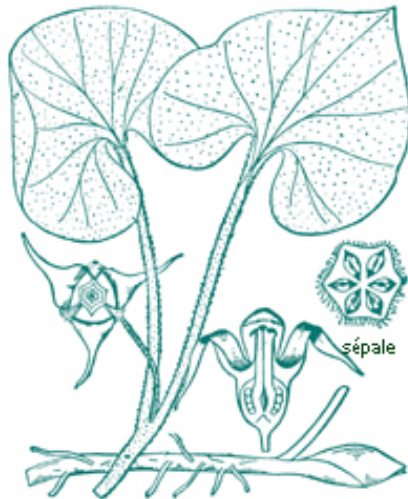
**Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001**



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Asaret gingembre

Asarum canadense Linné

Famille des aristolochiacées (famille de l'aristoloche)
Canada wild-ginger, gingerroot, indian ginger, snakeroot

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, densément pubescente, à rhizome ramifié et aromatique. Feuilles au nombre de deux, réniformes, de 10 à 18 cm de diamètre, issues directement du rhizome et formant souvent un tapis dense et bas au sol. Fleur solitaire, cachée sous les feuilles, portée par un court pédoncule émergeant de l'aisselle des pétioles et formée uniquement de trois sépales pourpre brunâtre soudés à la base. Fruit : une capsule produisant une douzaine de graines, parfois jusqu'à 30.

Espèces voisines : aucune.

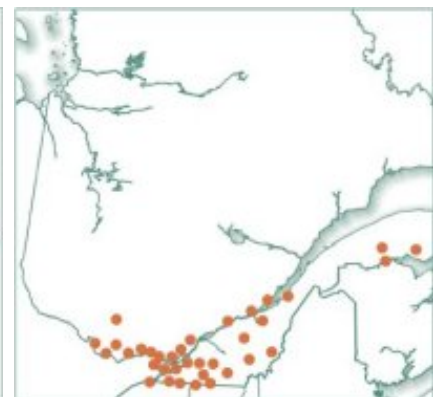
Traits distinctifs : grandes feuilles profondément cordées, très poilues, ainsi que le pétiole; gros rhizome très peu enfoui dans le sol; odeur caractéristique de gingembre.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : du Manitoba au Nouveau-Brunswick et du Dakota du Nord à la Louisiane et à la Géorgie.

Québec : Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Capitale-Nationale, Montérégie, Centre-du-Québec, Estrie, Chaudière-Appalaches, puis en Gaspésie; limite septentrionale à la baie des Chaleurs, rivière Petite Cascapédia.



HABITAT

Érablières à caryer et à tilleul; milieux calcaires riches ou près de cours d'eau.

BIOLOGIE

Espèce poussant à l'ombre. Floraison au début du printemps. La première feuille est produite deux à trois ans après la germination de la graine et la première fleur deux à trois ans plus tard. Plante autoféconde, dont seulement 2 % à

23 % des individus fructifient. Les graines possèdent une caroncule charnue qui attire les fourmis, ce qui contribue à leur dispersion sur de courtes distances. La levée de dormance s'effectue en deux temps : la radicule émerge à l'automne, après trois mois de chaleur et les cotylédons, seulement au printemps suivant, après les froids hivernaux.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Les conditions propices à la croissance de l'asaret gingembre ne se rencontrent que dans les érablières riches et humides du sud du Québec. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction : le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques non appropriées d'aménagement forestier et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers aux fins du commerce de l'horticulture ou de l'alimentation exerce également une pression non négligeable sur les populations sauvages de l'espèce. Comme il faut plusieurs années à un plant pour atteindre une taille intéressante pour le commerce, il est tentant pour les fournisseurs de s'approvisionner directement en milieu naturel. En effet, la culture en serre ou tout autre moyen de propagation en milieu contrôlé sont plus coûteux.

Depuis 2005, l'asaret gingembre bénéficie, à titre d'espèce vulnérable, d'une protection juridique au Québec. Les interdictions relatives à cette espèce se limitent toutefois à la récolte de plus de cinq spécimens entiers ou parties souterraines en milieu naturel et à la vente d'un seul de ces spécimens. Selon les données du réseau NatureServe, l'asaret gingembre serait vulnérable au Manitoba. Aux États-Unis, on considère qu'il est très menacé en Louisiane et dans le Maine, menacé dans le Mississippi, le Nebraska et le Dakota du Sud et qu'il est vulnérable en Illinois et dans le Kansas.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

- Britton, N.L. et A.B. Brown. 1913. An Illustrated Flora of the Northern United States, Canada, and the British Possessions. 2nd Edition in 3 Volumes. Charles Scribner's Sons, New York.
- Lamoureux, G. 2002. Flore printanière. Collaboration à la photographie, R. Larose. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec.
- Lamoureux, G. et P. Nantel. 1999. Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 80 p.
- Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.
- Rousseau, C. 1974. Géographie floristique du Québec-Labrador. Distribution des principales espèces vasculaires. Travaux et documents du Centre d'études nordiques. No 7. Les Presses de l'Université Laval. 799 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Hélène Gilbert, consultante en botanique, et éditée par Line Couillard.


Illustration tirée de Britton et Brown 1913.

2005





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Cardamine carcajou

Cardamine diphylla (Michaux) Wood
Famille des brassicacées (famille de la moutarde)
Two-leaved toothwort, crinkleroot, pepperroot

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace à rhizome denté, allongé et continu, ne se désarticulant pas facilement. Tige de 20 cm de hauteur, portant 2 (plus rarement 3) feuilles caulinaires subopposées. Feuilles trifoliolées grossièrement dentées, mesurant 10 cm de longueur par 4,5 cm de largeur; feuille inférieure, lorsque présente, un peu plus petite. Fleurs à 4 pétales blancs. Fruit : une silique linéaire-lancéolée de 2 à 4 cm de longueur, comprimée, à valves planes, sans nervure dorsale, s'enroulant de la base au sommet à maturité.

Espèces voisines : cardamine géante (*Cardamine maxima*).

Traits distinctifs : plante de plus petite taille; 2 feuilles caulinaires plus grandes, à dents plus courtes; fleurs blanches.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : région des Grands-Lacs, des Appalaches, de la vallée du Saint-Laurent et des provinces maritimes; limite sud dans la partie nord de l'État du Mississippi, limite nord à l'île du Cap Breton.

Québec : Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Capitale-Nationale, Montérégie, Centre-du-Québec, Estrie, Chaudière-Appalaches, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie; limite septentrionale à Gaspé-Nord.



HABITAT

Érablières à caryer, à tilleul et à bouleau jaune, parfois même ormaies-frênaies; milieux riches en humus et très humides au printemps.

BIOLOGIE

Espèce poussant à l'ombre. Floraison au milieu du printemps. Fruit arrivant rarement à maturité. En nature, une forte proportion des plants issus directement du rhizome sont végétatifs et ne portent qu'une feuille. Propagation végétative présumée par division ou bouture du rhizome, apparemment facile, mais lente (de 2 à 3 ans).

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Les conditions favorables à la croissance de la cardamine carcajou ne se rencontrent que dans les forêts riches et humides du sud du Québec. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, certains facteurs contribuent à sa raréfaction : le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques non appropriées d'aménagement forestier et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers aux fins du commerce de l'horticulture et de l'alimentation exerce une pression non négligeable sur les populations sauvages de l'espèce. Comme il faut plusieurs années à un plant pour atteindre une taille intéressante pour le commerce, il est tentant pour les fournisseurs de s'approvisionner directement en milieu naturel. En effet, la culture en serre ou tout autre moyen de propagation en milieu contrôlé sont plus coûteux.

Désignée espèce vulnérable au Québec en 2005, la cardamine carcajou est dorénavant protégée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Les interdictions touchant cette espèce se limitent toutefois à la récolte de plus de cinq spécimens entiers ou parties souterraines en milieu naturel et à la vente d'un seul de ces spécimens. Selon les données du réseau NatureServe, la cardamine carcajou est très menacée à l'Île-du-Prince-Édouard. Aux États-Unis, elle est considérée comme étant très menacée dans le Mississippi, et elle est vulnérable dans le New Jersey, le Tennessee, en Virginie et en Indiana.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

- Britton, N.L. et A.B. Brown. 1913. An Illustrated Flora of the Northern United States, Canada, and the British Possessions. 2nd Edition in 3 Volumes. Charles Scribner's Sons, New York.
- Lamoureux, G. 2002. Flore printanière. Collaboration à la photographie, R. Larose. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec.
- Lamoureux, G. et P. Nantel. 1999. Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 80 p.
- Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.
- Rousseau, C. 1974. Géographie floristique du Québec-Labrador. Distribution des principales espèces vasculaires. Travaux et documents du Centre d'études nordiques. No 7. Les Presses de l'Université Laval. 799 p.
- Scoggan, H.J. 1978-1979. The Flora of Canada. 4 parts. Natural Museum of Natural Sciences, Natural Museums of Canada. 1711 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Cardamine géante

Cardamine maxima (Nuttall) Wood
Famille des brassicacées (famille de la moutarde)
Large toothwort, pepperroot

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace à rhizome charnu et articulé. Tige de 20 à 35 cm de hauteur, portant de 2 à 7 (plus souvent 3) feuilles caulinaires subopposées ou distinctement alternes. Feuilles trifoliolées grossièrement dentées, foliole centrale lancéolée ou étroitement ovée, mesurant 6 cm de longueur par 3,5 cm de largeur; feuille inférieure grossièrement dentée ou quelquefois profondément incisée, généralement plus petite que les feuilles supérieures. Fleurs à 4 pétales blancs ou rosés. Fruit : une silique linéaire-lancéolée, comprimée, à valves planes, sans nervure dorsale, s'enroulant de la base au sommet à maturité.

Espèces voisines : cardamine carcajou (*Cardamine diphylla*).

Traits distinctifs : taille plus élevée; plus souvent 3 feuilles caulinaires, dents des folioles plus longuement aiguës; fleurs blanches ou rosées.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : région des Grands-Lacs et du Saint-Laurent, Nouvelle-Angleterre, sud du Québec, sud des Grands Lacs et sud du Nouveau-Brunswick.

Québec : Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Capitale-Nationale, Montérégie, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches; limite septentrionale à Petite-Rivière-Saint-François.

HABITAT

Érablières à caryer et à tilleul; plaine d'inondation, bas de pente et pente boisée calcaire raide et humide.

BIOLOGIE

Espèce poussant à l'ombre. Floraison au milieu du printemps. Fruit arrivant rarement à maturité. Propagation



végétative présumée par division ou bouture du rhizome, probablement facile, mais lente (2 à 3 ans).

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Les conditions favorables à la croissance de la cardamine géante ne se rencontrent que dans les érablières riches et humides du sud du Québec. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction : le broutage par le cerf de Virginie, les coupes forestières, des pratiques non appropriées d'aménagement forestier et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers aux fins du commerce de l'horticulture ou de l'alimentation exerce également une pression non négligeable sur les populations de l'espèce d'autant plus qu'elle peut être confondue avec la cardamine carcajou, qui est vulnérable pour les mêmes raisons. Comme il faut plusieurs années à un plant pour atteindre une taille intéressante pour le commerce, il est tentant pour les fournisseurs de s'approvisionner directement en milieu naturel. En effet, la culture en serre ou tout autre moyen de propagation en milieu contrôlé sont plus coûteux.

Désignée espèce vulnérable au Québec en 2005, la cardamine géante est dorénavant protégée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Les interdictions touchant cette espèce se limitent toutefois à la récolte de plus de cinq spécimens entiers ou parties souterraines en milieu naturel à la vente d'un seul de ces spécimens. Selon les données du réseau NatureServe, la cardamine géante est très menacée en Nouvelle-Écosse de même que dans la moitié des États américains où elle est présente, soit le Wisconsin, le Michigan, la Pennsylvanie, le New Jersey et le New Hampshire.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES


- Britton, N.L. et A.B. Brown. 1913. An Illustrated Flora of the Northern United States, Canada, and the British Possessions. 2nd Edition in 3 Volumes. Charles Scribner's Sons, New York.
- Lamoureux, G. 2002. Flore printanière. Collaboration à la photographie, R. Larose. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec.
- Lamoureux, G. et P. Nantel. 1999. Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 80 p.
- Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.
- Rousseau, C. 1974. Géographie floristique du Québec-Labrador. Distribution des principales espèces vasculaires. Travaux et documents du Centre d'études nordiques. No 7. Les Presses de l'Université Laval. 799 p.
- Scoggan, H.J. 1978-1979. The Flora of Canada. 4 parts. Natural Museum of Natural Sciences, Natural Museums of Canada. 1711 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



longueur.

Cyripède tête-de-bélier

Cypripedium arietinum R. Brown
Famille des orchidacées (famille du sabot de la Vierge)
Ram's-head lady's-slipper

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, issue d'un court rhizome. Tige dressée, solitaire ou en touffe, de 15 à 30 cm de hauteur. Feuilles 3 à 4, elliptiques-lancéolées à étroitement ovées, de 5 à 10 cm de longueur et de 1,5 à 3,5 cm de largeur, ondulées à la marge et d'un vert foncé légèrement bleuté. Fleur solitaire, petite pour le genre et sous-tendue par une bractée oblongue-lancéolée; 3 sépales, brun-pourpre, le dorsal ové-lancéolé, les latéraux linéaires-lancéolés un peu plus courts, plus étroits, étalés à pendants ondulés; 3 pétales, 2 semblables aux sépales bien que moins larges et le troisième (labelle) gonflé, de 1,5 à 2,5 cm de longueur et de 1 à 2 cm de largeur, blanc et densément poilu autour de l'orifice, fortement panaché de rouge-pourpre vers le bas et terminé par un éperon conique-aigu. Fruit : une capsule dressée, ellipsoïde, brune, mesurant environ 2 cm de

Espèces voisines : épipactis petit-hellébore (*Epipactis helleborine*) et grand cyripède jaune (*Cypripedium parviflorum* var. *pubescens*) à l'état végétatif.

Traits distinctifs : labelle blanc terminé par un éperon conique teinté de pourpre; feuilles vert foncé, glabrescentes et un peu luisantes, à pubescence blanchâtre aux nœuds.

RÉPARTITION

Sporadique

Amérique du Nord : au nord, de la Saskatchewan à la Nouvelle-Écosse et au sud, du Minnesota à l'État de New York; près de la moitié des populations connues se concentrent autour des Grands Lacs.

Québec : Témiscamingue, Outaouais et région de la Capitale-Nationale.



HABITAT

Cédrières, sapinières et forêts mixtes de pin blanc et de chêne rouge. Le plus souvent en bordure de plans d'eau, sur des sols minces de 3 à 30 cm d'épaisseur, associés à des substrats calcaires, des marbres ou des schistes. Fréquemment en compagnie de deux autres plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables : la corallorhize striée variété striée et le ptéropore à fleurs d'andromède.

BIOLOGIE

Espèce qui croît à l'ombre. Floraison à la fin de mai ou au début de juin selon la région. Pollinisation par les insectes. Fruits arrivant à maturité au cours de l'été et dispersion des graines à l'automne et au printemps. Germination des graines nécessitant des conditions particulières de pH et d'humidité ainsi qu'une association avec un champignon microscopique. Faible taux de reproduction sexuée. Propagation végétative à partir de bourgeons se développant sur le rhizome.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION



Fleur du cypripède - Photo Michel Bouliane

Au Québec, l'on connaît une trentaine d'occurrences de cette espèce totalisant 6000 individus environ. La plupart des occurrences correspondent à de petites populations comptant moins de 100 individus. L'expansion de l'espèce est limitée par son habitat relativement restreint au Québec. Les coupes forestières et la construction de chalets constituent les principales menaces à sa survie. Désigné espèce vulnérable en 1998, le cypripède tête-de-bélier bénéficie d'une protection juridique au Québec et deux de ses habitats sont protégés. L'espèce est considérée comme rare, menacée ou fortement menacée dans l'ensemble de son aire de répartition. Comme il s'agit d'une orchidée, son commerce est régi par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).



Plants du cypripède - Photo Francis Boudreau

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Couillard, L. et Fleurbec /G. Lamoureux, S. Lamoureux/. 1995. La corallorhize d'automne variété de Pringle, espèce menacée au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec.

Freudenstein, J.V. 1992. Systematics of *Corrallorhiza* and the *Corallorhizinæ* (*Orchidaceæ*). Ph.D. Dissertation, Cornell University, p. 206-208, 255-285.

Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 p.

Sabourin, A., D. Paquette et L. Couillard. 1997. La situation de la corallorhize d'automne variété de Pringle (*Corallorhiza odontorhiza* var. *pringlei*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 38 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Line Couillard du ministère de l'Environnement
Février 2001



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec](#), 2002



Floerkée fausse-proserpinie

Floerkea proserpinacoides Willdenow
Famille des limnanthacées (famille de la floerkée)
False mermaid-weed

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée annuelle, glabre, couchée. Racines courtes, fibreuses, peu nombreuses et peu ramifiées. Racines adventives fréquemment formées à la base de la tige lors d'un contact avec le sol humide. Tige verte, peu ramifiée sauf parfois à la base, atteignant entre 10 et 30 cm de longueur. Feuilles alternes, sans stipule,

composées de 3 à 5 folioles linéaires. Fleurs petites, pédicellées, peu visibles, se développant à l'aisselle de chaque feuille, à l'exception des deux ou trois premières feuilles; 3 sépales, verts, ovés, persistants; 3 pétales oblongs et blancs, mesurant le tiers de la longueur des sépales; 6 étamines disposées en deux rangs, plus courtes que les pétales. Fruits : 1 à 2 nucules par fleur.

Espèces voisines : aucune.

Traits distinctifs : rameaux et folioles glabres; fruits glabres en grappes tombantes.

RÉPARTITION

Sporadique

Amérique du Nord : dans l'ouest, de la Californie et du Colorado jusqu'en Colombie-Britannique; dans l'est, de la Louisiane et du Tennessee jusqu'en Nouvelle-Écosse ainsi qu'au sud du Québec et de l'Ontario.

Québec : régions de Montréal, de la Montérégie, de l'Estrie et de Chaudière-Appalaches.

HABITAT

Forêts partiellement ouvertes, dominées par le tilleul d'Amérique, le vinaigrier, l'orme d'Amérique, le micocoulier et les frênes. Le plus souvent sur des îles, dans des sites partiellement inondés au printemps à la suite de la fonte des neiges, en dehors de la plaine de débordement.

BIOLOGIE



Espèce tolérante à l'ombre. Floraison en mai, autopolinisation. Fruits à maturité en mai et en juin. Cycle annuel (de l'émergence des plantules à la sénescence des adultes) complété dans une période relativement courte de 60 à 70 jours. Germination des graines au début de la saison hivernale (décembre).

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, une vingtaine d'occurrences de floerkée fausse-proserpinie ont été recensées jusqu'à présent. Ces occurrences, qui comptent souvent plusieurs milliers d'individus, occupent cependant de petites superficies. Le développement urbain, la coupe forestière, les fouilles archéologiques et le piétinement des cueilleurs de crosses de violon au printemps constituent les principales menaces à la survie de l'espèce. Un organisme de conservation a acquis un de ses habitats, et quatre autres se trouvent dans des territoires protégés, ce qui en facilite la protection.

Désignée espèce vulnérable au Québec en 2005, la floerkée fausse-proserpinie et un de ses habitats sont dorénavant protégés en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Selon les données du réseau NatureServe, l'espèce est menacée ou vulnérable en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse. Aux États-Unis, on la croit disparue du Massachusetts et sa présence est historique au Vermont (les dernières observations remontent à plus de 25 ans). Elle est en situation précaire dans 7 des 30 autres États américains où elle est rapportée. Les endroits où elle est le plus menacée sont le Connecticut, le district du Columbia et l'Iowa; elle est menacée dans le Minnesota et le Wyoming; et elle est vulnérable dans le Kentucky et en Virginie.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

- Britton, N.L. et A.B. Brown. 1913. An Illustrated Flora of the Northern United States, Canada, and the British Possessions. 2nd Edition in 3 Volumes. Charles Scribner's Sons, New York.
- Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Gleason, H.A. et A. Cronquist. 1991. Manual of the vascular plants of northeastern United States and adjacent Canada. 2^e édition. New York Botanical Garden. New York. 910 p.
- Houle, G., L. Lapointe et S. Boudreau. 1998. La situation de la floerkée fausse-proserpinie (*Floerkea proserpinacoides* Willd.) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 27 p.
- Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Frédéric Coursol, consultant en botanique, et éditée par Line Couillard.
Illustration tirée de Britton et Brown 1913.
2005





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Hélianthe à feuilles étalées

Helianthus divaricatus Linné
Famille des astéracées (famille de l'aster)
Divaricate sunflower, woodland sunflower, rough
sunflower

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, de 0,5 à 1,5 m de hauteur, se développant à partir de minces rhizomes croissant à moins de 5 cm sous la surface du sol. Tige unique dressée, glabre ou à peine rugueuse, souvent glauque, portant 1 ou 2 inflorescences (parfois plus de 20). Feuilles sessiles, opposées, trinervées, de forme ovale à lancéolée, rêches sur la face supérieure, parfois avec un pétiole mesurant moins de 5 mm de longueur. Inflorescence : un capitule jaune, de 5 cm de diamètre, comprenant de 8 à 15 rayons entourant un disque de 1 à 1,5 cm de diamètre, composé de près de 30 minuscules fleurs fertiles. Fruit : un achaine.

Espèces voisines : hélianthe à dix rayons (*Helianthus decapetalus*) et hélianthe scrofuleux (*Helianthus strumosus*).

Traits distinctifs : feuilles opposées, sessiles, rugueuses sur le dessus et très courtement pétiolées.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : de la Floride, de la Louisiane et de l'est de l'Oklahoma jusqu'au Wisconsin et au Maine, atteignant le sud de l'Ontario et du Québec.

Québec : Outaouais.



HABITAT

Escarpements du Bouclier canadien, dans des chênaies ouvertes et sèches, orientées au sud et au sud-ouest, et dans la





vallée de la rivière des Outaouais, sur des affleurements de calcaire cristallin.

BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière. Floraison de la fin de juin jusqu'au début de septembre. Pollinisation par les insectes. Fruits à maturité à la fin d'août et au début de septembre. Jusqu'à 350 graines par tige, dont le quart seulement serait viable. Taux de germination des graines très faible. Reproduction végétative par le rhizome qui produit de une à trois ramifications durant l'été, chaque ramification émettant le printemps suivant une tige aérienne de taille comparable à la tige du plant mère.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Comme l'espèce se trouve au Québec à la limite nord de son aire de répartition, elle fait face à une probabilité d'extinction plus grande que les populations situées plus au sud. Des études ont d'ailleurs révélé que les populations du Québec croissent moins vite que celles du sud de l'Ontario. De plus, le faible succès de sa reproduction sexuée fait en sorte que la colonisation de nouveaux sites se révèle improbable à l'intérieur du territoire québécois. Au Québec, on connaît 18 occurrences d'hélianthe à feuilles étalées, dont cinq sont historiques (dernières observations datant de plus de 25 ans). Tandis que sept occurrences présentent un effectif supérieur à la taille minimale viable (2000 tiges environ), les autres correspondent à de petites populations. Cinq occurrences se situent dans un territoire protégé. Même si l'hélianthe à feuilles étalées ne semble pas avoir connu de déclin général au Québec, il y est suffisamment rare pour que toute réduction de son effectif ou de son habitat menace sa survie à long terme. Depuis 1998, l'espèce bénéficie, à titre d'espèce vulnérable, d'une protection juridique au Québec. L'espèce est rare ou fortement menacée dans trois des 31 États américains où elle est rapportée.



CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

- Fernald, M.L. 1950. *Gray's Manual of Botany*, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Gagnon, D., P. Nantel, L. Lauzon, G. Forest et N. Lavoie. 1995. *Dynamique des populations de huit espèces de plantes menacées ou vulnérables du Québec*. Rapport final présenté à la Direction de la coordination de la recherche du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec. 276 p. + annexes.
- Heiser, C.B. Jr., D.M. Smith, S.B. Clevenger et W.C. Jr. Martin. 1969. *The North American sunflowers (Helianthus)*. *Memoirs of the Torrey Botanical Club* 22: 1-218.
- Lamoureux, S. et G. Forest. 1999. *Espèces vulnérables au Québec – L'hélianthe à feuilles étalées*. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 4 p.
- Marie-Victorin, Fr. 1995. *Flore laurentienne*. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 p.
- Newcomb, L. 1983. *Guide des fleurs sauvages de l'est de l'Amérique du Nord*. Éditions Marcel Broquet inc., La Prairie. 495 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

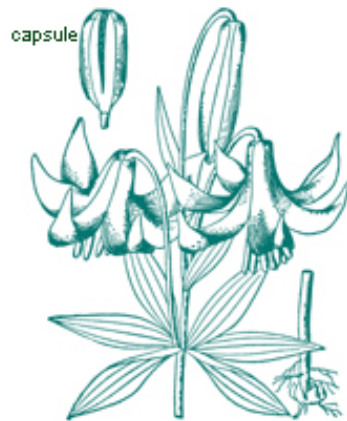
**Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001**



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Lis du Canada

Lilium canadense Linné
Famille des liliacées (famille du lis)
Canada lily, wild yellow lily

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Grande plante herbacée vivace, à bulbe subglobuleux. Tige dressée, raide, couverte d'une pruine cireuse blanchâtre et mesurant 0,6 à 2 m de hauteur. Feuilles lancéolées, à nervures parallèles, de 1 à 2 cm de largeur par 10 cm de longueur et disposées en plusieurs verticilles le long de la tige. De 1 à 16 grandes fleurs campanulées, de 8 à 10 cm de diamètre, penchées, portées par de longs pédoncules (10 à 15 cm) et formées de 6 tépales (sépalés et pétales semblables) jaune orangé, tachetés de brun à l'intérieur. Fruit : une capsule dressée, de forme oblongue, de 35 à 50 mm de longueur.

Espèces voisines : hémérocalle fauve (*Hemerocallis fulva*) et lis tigré (*Lilium tigrinum*).

Traits distinctifs : feuilles en verticilles le long de la tige; fleurs penchées, en forme de cloche; absence de bulbilles à l'aisselle des feuilles.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : de l'Ontario à la Nouvelle-Écosse et dans tous les États de l'est des États-Unis, de l'Indiana à l'Alabama vers l'est; disjoint dans le Nebraska, le Kansas et en Arkansas.

Québec : Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Capitale-Nationale, Montérégie, Centre-du-Québec, Estrie, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Saguenay—Lac-Saint-Jean; limite septentrionale à Métis.



HABITAT

Forêts humides et milieux ouverts semi-ombragés humides; plaines d'inondation.

BIOLOGIE

Espèce poussant à l'ombre. Floraison en juillet et août. Bulbe annuel rattaché à un rhizome qui s'étend et produit un nouveau bulbe à chaque année. À partir de la graine, il faut de 3 à 5 ans avant la première floraison. La plupart des fleurs sont stériles et seulement une ou deux produit en général une capsule.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Les conditions propices à la croissance du lis du Canada ne se rencontrent que dans les forêts humides ou les milieux ouverts ou semi-ombragés humides du sud du Québec. Bien que la disparition de cette espèce ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction : le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques non appropriées d'aménagement forestier et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers à des fins horticoles exerce également une pression non négligeable sur les populations sauvages de l'espèce. Comme il faut de trois à cinq ans pour produire des plantes en fleurs attrayantes pour le consommateur, il est tentant pour les fournisseurs de s'approvisionner directement en milieu naturel. En effet, la culture en serre ou tout autre moyen de propagation en milieu contrôlé sont plus coûteux.

Désigné espèce vulnérable au Québec en 2005, le lis du Canada est dorénavant protégé en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Les interdictions touchant cette espèce se limitent toutefois à la récolte de plus de cinq spécimens entiers ou parties souterraines en milieu naturel et à la vente d'un seul de ces spécimens. Selon les données du réseau NatureServe, le lis du Canada est menacé en Ontario et en Nouvelle-Écosse. Aux États-Unis, il est très menacé en Alabama, dans le Kansas, en Caroline du Nord, en Caroline du Sud et dans le Rhode Island; il est menacé dans le Delaware, le Tennessee, en Géorgie et en Indiana, et il est vulnérable dans l'État du Nebraska.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

- Britton, N.L. et A.B. Brown. 1913. An Illustrated Flora of the Northern United States, Canada, and the British Possessions. 2nd Edition in 3 Volumes. Charles Scribner's Sons, New York.
- Fleurbec. 1983. Plantes sauvages des villes, des champs et en bordure des chemins - 2. Fleurbec auteur et éditeur, Saint-Augustin (Québec). 208 p.
- Lamoureux, G. et P. Nantel. 1999. Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 80 p.
- Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.
- Rousseau, C. 1974. Géographie floristique du Québec-Labrador. Distribution des principales espèces vasculaires. Travaux et documents du Centre d'études nordiques. No 7. Les Presses de l'Université Laval. 799 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

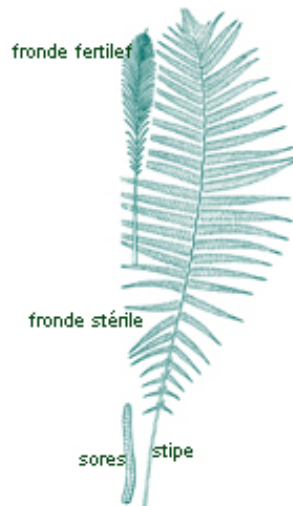
Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Matteuccie fougère-à-l'autruche

Matteuccia struthiopteris (Linné) Todaro
Famille des dryoptéridacées (famille de la dryoptère)
Ostrich fern, fiddle-heads

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, atteignant 1,75 m de hauteur, issue d'un rhizome trapu à partir duquel se développent de longs stolons souterrains. Frondes disposées en couronne et de deux sortes : les stériles de 30 cm à 1,3 m de longueur et de 12 à 25 cm de largeur, oblancéolées, se rétrécissant brusquement à la base et entourant les frondes fertiles beaucoup plus courtes, verdâtres, devenant marron foncé à maturité, les seules à persister durant l'hiver. Stipe de la fronde stérile jaunâtre, de longueur variable, mais court par rapport au limbe, noir et aplati à la base, avec de grandes écailles brun cannelle à l'état jeune. Limbe de la fronde stérile plus large au-dessus du milieu, à sommet tronqué puis prolongé par une petite pointe; rachis creusé par un sillon profond. Sores entassés à la marge des segments recourbés des frondes fertiles.

Espèces voisines : onoclée sensible (*Onoclea sensibilis*) et osmondes cannelle et de Clayton (*O. cinnamomea* et *O. claytoniana*)

Traits distinctifs : frondes stériles en couronne évasée, de forme oblancéolée rétrécie à la base et tronquée au sommet; profond sillon le long du stipe et du rachis; absence de poils visibles à l'œil nu; sores encapsulés dans des sphères soudées entre elles.

RÉPARTITION

Boréale transcontinentale

Amérique du Nord : de la Virginie-Occidentale à la Colombie-Britannique, jusqu'à Terre-Neuve et l'Alaska; plus commun dans le nord-est de l'Amérique du Nord.

Québec : partout jusqu'à la baie James (rivière Harricana) et jusqu'à Natashquan au nord.

HABITAT

Forêts feuillues riches, ombragées et humides,



plaines inondables et fossés. Un couvert forestier de 60 % à 90 % offrirait des conditions optimales pour l'espèce. En plaine inondable, elle se trouve sous 50 cm d'eau lors des crues printanières et durant la période estivale, elle croît sur un sol sableux bien drainé en surface, la nappe phréatique étant alors située à une profondeur variant de 60 cm à 1,2 m.

BIOLOGIE

Espèce poussant surtout à l'ombre. L'émergence optimale des feuilles nécessite huit semaines d'exposition au froid; à défaut d'exposition au froid, les plantes ne produisent aucune fronde. Trop de lumière ou un manque d'humidité induit une réduction de taille. Le rhizome dressé (centre de la couronne) produit un nouveau système de racines à chaque année, alors que le rhizome couché (sorte de stolon) peut s'allonger jusqu'à 3 m et produire une nouvelle couronne au bout d'un à deux ans. L'apport annuel d'alluvions ou de matière organique est nécessaire au développement de ces deux types de rhizomes. Les frondes fertiles, qui mettent trois ans avant d'apparaître, viennent à maturité du milieu à la fin de l'été, mais ne libèrent leurs spores qu'en hiver ou au printemps suivant. Même si elles sont produites en très grande quantité, très peu de spores germent en milieu naturel.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

La matteuccie fougère-à-l'autruche n'est pas une plante rare au Québec et sa disparition n'est pas appréhendée pour le moment. Toutefois, le prélèvement de grandes quantités de crosses pour s'alimenter et la récolte de spécimens entiers pour les écouler sur le marché de l'horticulture exercent une pression non négligeable sur les populations sauvages de l'espèce. Comme il faut plusieurs années à un plant pour atteindre une taille intéressante pour le commerce horticole, il est tentant pour les fournisseurs de s'approvisionner directement en milieu naturel. En effet, la culture en serre ou tout autre moyen de reproduction en milieu contrôlé sont plus coûteux. Ainsi, selon une enquête menée par FloraQuebeca, les données partielles révèlent que trois commerçants auraient à eux seuls prélevé, et seulement pour l'année 1998, plus de 30 000 plants!

Désignée espèce vulnérable au Québec en 2005, la matteuccie fougère-à-l'autruche est dorénavant protégée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Les interdictions touchant cette espèce se limitent toutefois à la récolte de plus de cinq spécimens entiers ou parties souterraines en milieu naturel et à la vente d'un seul de ces spécimens. Selon les données du réseau NatureServe, la matteuccie fougère-à-l'autruche est vulnérable en Alberta, en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve. Aux États-Unis, elle est très menacée en Virginie; menacée en Illinois, en Indiana, dans le Maryland et en Virginie-Occidentale.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront

RÉFÉRENCES UTILES

- Cody, W.J. et D.M. Britton. 1989. Les fougères et les plantes alliées du Canada. Direction générale de la recherche, Agriculture Canada, Ottawa, publication 1829F. 452 p.
- Fleurbec. 1993. Fougères, prêles et lycopodes. Guide d'identification Fleurbec. Fleurbec auteur et éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 512 p., 62 cartes, 390 photos couleur.
- Flora of North America Editorial Committee. 1993. Flora of North America, North of Mexico. Volume 2 : Pteridophytes and Gymnosperms. Oxford University Press. 475 p.
- Gleason, H. A. 1952. Illustrated Flora of the Northeastern United States and Adjacent Canada, Vol. 1 The *Pteridophyta*, *Gymnospermae* and *Monocotyledoneae*. Published for The New York Botanical Garden by Hafner Press, New York. 482 p.
- Lamoureux, G. et P. Nantel. 1999. Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 80 p.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.

éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Tryon, A.F. et R.C. Moran. 1997. The Ferns and Allied Plants of New England. With photographs by R.L. Coffin. Center for Biological Conservation, Massachusetts Audubon Society, Lincoln, Massachusetts. Natural History of New England Series. C.W. Leahy, ed. 325 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Hélène Gilbert, consultante en botanique, et éditée par Line Couillard.
Illustration tirée de Gleason 1952.
2005



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



anguleuses.

Renouée de Douglas sous-espèce de Douglas

Polygonum douglasii Greene subsp. *douglasii*
Famille des polygonacées (famille du sarrasin)
Douglas' knotweed

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée annuelle, d'un vert légèrement bleuâtre, atteignant 50 cm de hauteur. Tige mince, dressée, portant plusieurs branches ascendantes et anguleuses. Feuilles alternes, subsessiles, oblongues-lancéolées, aiguës à l'apex, mesurant de 1 à 5 cm de longueur et de 2 à 8 mm de largeur. Fleurs petites, par groupes de 1 à 3, se développant à l'aisselle de petites feuilles bractéales. Fruit : un achaine noir à 3 faces lisses et luisantes, de 3 à 4 mm de longueur.



Espèces voisines : aucune.

Traits distinctifs : feuilles planes, tiges et branches

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : du Nouveau-Mexique et de la Californie jusqu'en Colombie-Britannique, Alberta et Saskatchewan, atteignant le sud-ouest du Québec.

Québec : Outaouais et région de Montréal.

HABITAT

Escarpements du Bouclier canadien, dans des chênaies ouvertes et sèches, orientées au sud et au sud-



? Localisation imprécise





La renouée de Douglas -
Photo Daniel Gagnon, UQAM

ouest et, à l'occasion, dans des herbaçales arbustives, sur des affleurements de roches sédimentaires. Le plus souvent en bordure de zones rocheuses dénudées, parmi les mousses ou sur un sol mince.

BIOLOGIE

Espèce qui croît en pleine lumière. Floraison de la fin de juillet jusqu'en septembre. Pollinisation par les insectes. Fruits à maturité de la fin d'août jusqu'aux premières gelées d'automne. Jusqu'à 300 graines sur un même individu. Faible taux de germination et d'émergence de semis. Faible quantité de graines viables en réserve dans le sol. Effectif des populations fluctuant beaucoup d'une année à l'autre, parfois même de façon spectaculaire. Dispersion des graines sur de courtes distances.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on connaît actuellement 20 occurrences de renouée de Douglas sous-espèce de Douglas, dont quatre sont historiques. Dix des occurrences actuelles se trouvent à l'intérieur d'un territoire protégé. Même si la renouée de Douglas sous-espèce de Douglas ne semble pas avoir connu de déclin général au Québec, elle y est suffisamment rare pour que toute réduction de son effectif ou de son habitat menace sa survie à long terme. Depuis 1998, l'espèce bénéficie, à titre d'espèce vulnérable,

d'une protection juridique au Québec.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

RÉFÉRENCES UTILES

Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Lamoureux, S. et G. Forest. 1999. Espèces vulnérables au Québec – La renouée de Douglas variété de Douglas. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 4 p.

Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 p.


VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Sanguinaire du Canada

Sanguinaria canadensis Linné
Famille des papavéracées (famille du pavot)
Bloodroot, puccoonroot, red puccoon

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, à latex rouge sang, acaule (la feuille et la fleur émergent directement du rhizome), formant souvent des colonies denses au sol. Feuille unique, épaisse, réniforme, de 15 à 30 cm de diamètre et découpée en de grands lobes sinueux. Fleur solitaire, portée par un long pédoncule et formée de 2 sépales décidus et de 8 à 16 pétales blancs de 2,5 à 4 cm de longueur. Étamines nombreuses. Fruit : une capsule oblongue ou fusiforme à 2 valves, de 2 à 2,5 (5) cm de longueur.

Espèces voisines : aucune.

Traits distinctifs : grande feuille charnue, de forme globalement ronde avec de profonds sinus; latex rouge sang; fleurs blanches à plusieurs pétales tombant facilement.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : du Manitoba au Nouveau-Brunswick et du Dakota du Nord à la Louisiane et à la Géorgie.

Québec : Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Capitale-Nationale, Montérégie, Centre-du-Québec, Estrie, Chaudière-Appalaches, puis en Gaspésie; limite septentrionale à la baie des Chaleurs, Petite-Rivière-Cascapédia.

HABITAT

Érablières à caryer et à tilleul; milieux riches, surtout rocheux ou humides.

BIOLOGIE

Espèce poussant à l'ombre. Floraison au tout début du printemps. Fleurs épanouies pendant deux jours, parfois cinq. Pollinisation par les insectes ou autopolinisation. Feuille persistant tout l'été. Les graines possèdent une caroncule



charnue qui attire les fourmis, ce qui contribue à leur dispersion. Première floraison après deux à trois ans de croissance.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Les conditions favorables à la croissance de la sanguinaire du Canada ne se rencontrent que dans les forêts riches et humides du sud du Québec. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction : le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques non appropriées d'aménagement forestier et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers à des fins horticoles ou médicinales exerce également une pression non négligeable sur les populations de l'espèce. Comme il faut plusieurs années à un plant pour atteindre une taille intéressante pour le commerce, il est tentant pour les fournisseurs de s'approvisionner directement en milieu naturel, la culture en serre ou tout autre moyen de propagation en milieu contrôlé nécessitant plus d'investissements.

Désignée espèce vulnérable au Québec en 2005, la sanguinaire du Canada bénéficie de la protection de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Les interdictions touchant cette espèce se limitent toutefois à la récolte de plus de cinq spécimens entiers ou parties souterraines en milieu naturel ou à la vente d'un seul de ces spécimens. Selon les données du réseau NatureServe, la sanguinaire du Canada est menacée au Manitoba et vulnérable en Nouvelle-Écosse. Aux États-Unis, les botanistes considèrent qu'elle est très menacée au Texas et menacée en Louisiane et dans le Rhode Island.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

Britton, N.L. et A.B. Brown. 1913. An Illustrated Flora of the Northern United States, Canada, and the British Possessions. 2nd Edition in 3 Volumes. Charles Scribner's Sons, New York.

Lamoureux, G. 2002. Flore printanière. Collaboration à la photographie, R. Larose. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec.

Lamoureux, G. et P. Nantel. 1999. Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 80 p.

Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.

NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.

Rousseau, C. 1974. Géographie floristique du Québec-Labrador. Distribution des principales espèces vasculaires. Travaux et documents du Centre d'études nordiques. No 7. Les Presses de l'Université Laval. 799 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Hélène Gilbert, consultante en botanique, et éditée par Line Couillard.


Illustration tirée de Britton et Brown 1913

2005





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



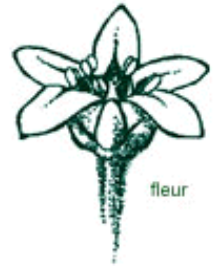
Sumac aromatique variété aromatique

Rhus aromatica Aiton var. *aromatica*
Famille des anacardiées (famille de l'herbe à puce)
Fragrant sumac, lemon-sumac, skunk-bush

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Arbuste de 0,5 à 1,5 m de hauteur formant des bosquets denses aux tiges enchevêtrées. Rameaux légèrement pubescents et brun-gris, devenant glabres et gris violacé en vieillissant. Feuilles alternes, à trois folioles sessiles ou courtement pétiolées, bordées de grosses dents plus ou moins arrondies au sommet, vert foncé sur le dessus, plus pâles



inférieurement, initialement pubescentes, devenant glabres à maturité. Pétiole de 2,5 à 4 cm de longueur. Inflorescences formant des épis courts très denses, de 0,5 à 2 cm de longueur. Fleurs jaunâtres, minuscules. Fruit : une drupe rouge globuleuse, garnie de longs poils rouges parfois glanduleux, mesurant de 6 à 9 mm de diamètre.

Espèces voisines : herbe à la puce (*Toxicodendron radicans*).

Traits distinctifs : foliole terminale sessile ou courtement pétiolée; fruits rouges pubescents.

RÉPARTITION

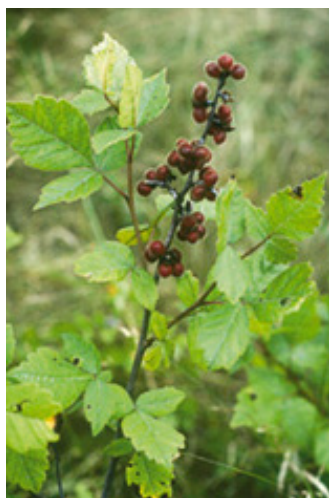
Périphérique nord

Amérique du Nord : du Texas et de la Floride jusqu'au Minnesota et New Hampshire, atteignant le sud de l'Ontario et du Québec.

Québec : Outaouais.

HABITAT

Escarpements du Bouclier canadien, sur des pentes fortes orientées au sud et au sud-ouest, dans des chênaies ouvertes et sèches. Îles ou rives de la rivière des Outaouais, sur des affleurements de calcaire cristallin, où l'on trouve également du chêne.



Fruits sumac - Photo Francis Boudreau

BIOLOGIE

Espèce de pleine lumière tolérant bien la sécheresse. Floraison avant le déploiement des feuilles ou lors de leur émergence, de la fin d'avril jusqu'au début de juin. Pollinisation par les insectes. Fruits à maturité à la fin de juillet et en août. Aucune observation au Québec de semis issus de graines. Reproduction végétative par marcottage des tiges qui touchent le sol. Espèce probablement dépendante de feux périodiques de faible intensité, dont le rôle serait d'éliminer les espèces compétitrices, de favoriser la germination des graines très dures et de stimuler la production de nouvelles tiges. Propriétés médicinales reconnues pour le traitement des hémorragies, des diarrhées et de l'incontinence urinaire.



Tiges sumac - Photo Patrick Nantel

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on connaît 19 occurrences de sumac aromatique variété aromatique, dont deux sont historiques (dernières observations datant de plus de 25 ans). Les occurrences actuelles présentent, pour la plupart, un effectif inférieur au minimum viable évalué à 15 000 tiges. Cinq occurrences se trouvent à l'intérieur d'un territoire protégé, ce qui leur assure déjà une bonne protection. Les conditions environnementales rigoureuses, le faible succès de sa reproduction sexuée et la maîtrise des feux peuvent contribuer à la raréfaction de l'espèce. Depuis 1998, le sumac aromatique variété aromatique bénéficie, à titre d'espèce vulnérable, d'une protection juridique au Québec. L'espèce est rare, menacée ou fortement menacée dans cinq des 33 États américains où elle est rapportée.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) maintient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) sont utilisés pour recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous

RÉFÉRENCES UTILES

Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.

Gleason, H.A. et A. Cronquist. 1991. Manual of the vascular plants of northeastern United States and adjacent Canada. 2nd edition. New York Botanical Garden. New York. 910 p.

Lamoureux, S. et G. Forest. 1998. Espèces vulnérables au Québec - Le sumac aromatique variété aromatique. Gouvernement du Québec, ministère de

désirez soumettre vos observations, ces formulaires vous seront acheminés afin que vous puissiez les remplir. À la réception, ils seront revus et vos observations seront incorporées ultérieurement au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#).

l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 4 p.

Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 p.

Soper, J.H. et M.L. Heimbürger. 1982. Shrubs of Ontario. Royal Ontario Museum, Life Science Miscellaneous Publication, Toronto. 495 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Fiche rédigée par Frédéric Coursol, botaniste
Février 2001



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Trille blanc

Trillium grandiflorum (Michaux) Salisbury
Famille des liliacées (famille du lis)
Large-flowered trillium, large-flowered wakerobin,
big white, white trillium

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace à rhizome formant souvent de grandes colonies. Tiges solitaires de 20 à 45 cm de hauteur. Feuilles au nombre de 3, sessiles, presque aussi larges que longues (10 à 30 cm), terminées en pointe et disposées en un seul verticille. Fleurs de grande dimension (8 cm de diamètre), formées de 3 sépales verts et de 3 pétales très blancs devenant roses avant de flétrir, portées par un pédoncule ascendant de 4 à 8 cm de longueur. Étamines à filet robuste, plus court que l'anthère, demeurant autour du fruit. Fruit : une capsule globuleuse (15 à 25 mm) blanche ou bleu noir.

Espèces voisines : trilles ondulé, penché et rouge (*Trillium undulatum*, *T. cernuum* et *T. erectum*).

Traits distinctifs : feuilles sessiles; fleurs très blanches ou un peu rosées portées par un pédoncule dressé; fruits blancs ou bleu noir.

RÉPARTITION

Périphérique nord

Amérique du Nord : de l'Ontario à la Nouvelle-Écosse et du Minnesota à la Floride.

Québec : Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Capitale-Nationale, Montérégie, Centre-du-Québec, Estrie, Chaudière-Appalaches; limite nord à la Grosse-Île, comté de Montmagny.

HABITAT

Exclusif à l'érablière à caryer, parfois à tilleul; milieux riches.

BIOLOGIE

Espèce poussant à l'ombre. Floraison au début du printemps. L'autofécondation prédomine et le taux de fécondité varie de 68 % à 88 %. Il faut deux levées de dormance pour la graine. Une première période de froid permet le



débourement de la racine. Un réchauffement subséquent puis une seconde période de froid débourent le cotylédon. Il faut trois ans de plus pour qu'émerge la première feuille. Le stade juvénile à trois feuilles est atteint cinq ans ou plus après la germination, et la première fleur est produite sept à dix ans plus tard. Le trille blanc aurait quinze stades de développement; sa croissance est donc extrêmement lente. Les graines possèdent une caroncule charnue qui attire les fourmis, ce qui contribue à leur dispersion sur des distances de 4 ou 5 m.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Les conditions propices à la croissance du trille blanc ne se rencontrent que dans les érablières riches du sud du Québec. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction : le broutage par le cerf de Virginie, les coupes forestières, des pratiques non appropriées d'aménagement forestiers et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers aux fins du commerce horticole exerce également une pression non négligeable sur les populations sauvages de l'espèce. Comme il faut plusieurs années à un plant pour atteindre une taille intéressante pour le commerce, il est tentant pour les fournisseurs de s'approvisionner directement en milieu naturel. En effet, la culture en serre ou tout autre moyen de propagation en milieu contrôlé sont plus coûteux.

Désignée espèce vulnérable au Québec en 2005, le trille blanc est dorénavant protégé en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Les interdictions touchant cette espèce se limitent toutefois à la récolte de plus de cinq spécimens entiers ou parties souterraines en milieu naturel et à la vente d'un seul de ces spécimens. Selon les données du réseau NatureServe, le trille blanc est très menacé en Alabama et dans le Maine et il est vulnérable en Illinois.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites d'intérêt où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

- Gleason, H. A. 1952. Illustrated Flora of the Northeastern United States and Adjacent Canada, Vol. 1 The *Pteridophyta*, *Gymnospermae* and *Monocotyledoneae*. Published for The New York Botanical Garden by Hafner Press, New York. 482 p.
- Lamoureux, G. 2002. Flore printanière. Collaboration à la photographie, R. Larose. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec.
- Lamoureux, G. et P. Nantel. 1999. Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 80 p.
- Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.
- Rousseau, C. 1974. Géographie floristique du Québec-Labrador. Distribution des principales espèces vasculaires. Travaux et documents du Centre d'études nordiques. No 7. Les Presses de l'Université Laval. 799 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Uvulaire grande-fleur

Uvularia grandiflora Smith
Famille des liliacées (famille du lis)
Large-flowered bellwort, big or great merrybells,
strawflower, yellow bellwort

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace à rhizome très court, émettant de longs stolons souterrains dont l'extrémité prend racine et produit à son tour un rhizome et une tige. Tiges de 20-50 cm de hauteur, arquées, ramifiées au sommet et rassemblées en touffes. Feuilles vert pâle, perfoliées, ovales ou oblongues, non dentées, pubescentes inférieurement, disposées toutes ou presque au-dessus de la fourche de la tige. De 1 à 4 fleurs jaunes, pendantes, de 2,5 à 4,5 cm de longueur et formées de 6 tépales (sépalés et pétales semblables) tordus. Protubérance à la base de chaque tépale produisant du nectar. Étamines dépassant les styles. Fruit : une capsule triangulaire (8 à 10 mm).

Espèces voisines : sceau-de-salomon pubescent (*Polygonatum pubescens*), maïanthème étoilé (*Maianthemum stellatum*), maïanthème à grappes (*M. racemosum*), streptope rose (*Streptopus lanceolatus*) et streptope blanc (*S. amplexifolius*).

Traits distinctifs : forte taille; grandes fleurs glabres pendantes apparaissant avant que les feuilles ne soient complètement déployées; base des feuilles traversée par la tige; tige ramifiée.

RÉPARTITION

Périphérique nord-est

Amérique du Nord : du Dakota du Nord au Maine et de l'Oklahoma à la Géorgie.

Québec : Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Capitale-Nationale, Montérégie, Centre-du-Québec, Estrie, Chaudière-Appalaches; limite nord-est à Québec.

HABITAT

Érablières à caryer et à tilleul; milieux riches.

BIOLOGIE



Espèce poussant à l'ombre. Floraison au tout début du printemps. Après la saison de croissance, le plant qui a fleuri meurt. Seulement 5 % des individus environ fleurissent et 1,4 % produisent des graines. La fécondation croisée est beaucoup plus efficace que l'autofécondation (90 % versus 5 %) et elle est assurée par les rares insectes à butiner au début de la saison de végétation : les reines bourdons. Les graines possèdent une caroncule charnue qui attire les fourmis, ce qui contribue à leur dispersion sur de courtes distances. La levée de dormance s'effectue en deux temps. Lors du premier printemps, la radicule émerge, puis un bourgeon se forme à la fin de l'été. Le printemps suivant, une tige aérienne capable de faire de la photosynthèse se développe. Plusieurs années de croissance des rhizomes sont encore nécessaires avant la production de fleurs.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Les conditions favorables à la croissance de l'uvulaire grande-fleur ne se rencontrent que dans les forêts riches du sud du Québec. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction : le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques non appropriées d'aménagement forestier et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers aux fins du commerce horticole exerce également une pression non négligeable sur les populations sauvages de l'espèce. Comme il faut plusieurs années à un plant pour atteindre une taille intéressante pour le commerce, il est tentant pour les fournisseurs de s'approvisionner directement en milieu naturel. En effet, la culture en serre ou tout autre moyen de propagation en milieu contrôlé sont plus coûteux.

Désignée espèce vulnérable au Québec en 2005, l'uvulaire grande-fleur est dorénavant protégée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Les interdictions touchant cette espèce se limitent toutefois à la récolte de plus de cinq spécimens ou aux parties souterraines en milieu naturel et à la vente d'un seul de ces spécimens. Selon les données du réseau NatureServe, l'uvulaire grande-fleur est très menacée dans les États du Connecticut, du Maryland et du New Hampshire; menacée dans le Kansas et en Oklahoma; et vulnérable en Géorgie et dans le Dakota du Sud.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

RÉFÉRENCES UTILES

- Gleason, H. A. 1952. Illustrated Flora of the Northeastern United States and Adjacent Canada, Vol. 1 The *Pteridophyta*, *Gymnospermae* and *Monocotyledoneae*. Published for The New York Botanical Garden by Hafner Press, New York. 482 p.
- Lamoureux, G. 2002. Flore printanière. Collaboration à la photographie, R. Larose. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec.
- Lamoureux, G. et P. Nantel. 1999. Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 80 p.
- Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.
- NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.
- Rousseau, C. 1974. Géographie floristique du Québec-Labrador. Distribution des principales espèces vasculaires. Travaux et documents du Centre d'études nordiques. No 7. Les Presses de l'Université Laval. 799 p.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre : cdpnq@mddep.gouv.qc.ca



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Valériane des tourbières

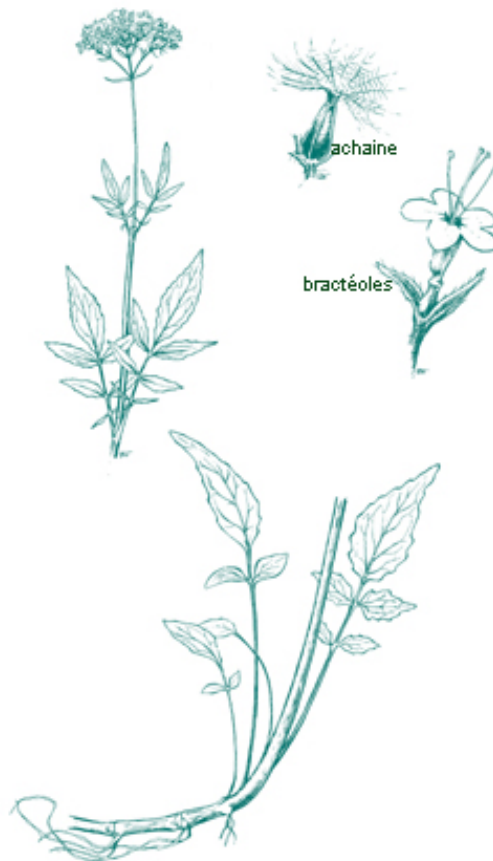
Valeriana uliginosa (Torrey & A. Gray) Rydberg
(Syn. : *Valeriana sitchensis* Bongard subsp.
uliginosa [Torrey & A. Gray] F.G. Meyer)
Famille des valérianacées (famille de la valériane)
Marsh valerian, swamp valerian

Statut : vulnérable au Québec

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace, mesurant 60 cm à 1 m de hauteur, issue d'un rhizome dégageant une odeur forte et caractéristique. Feuilles basilaires en rosette, atteignant jusqu'à 35 cm de longueur (pétiole inclus), simples ou munies à la base de 1 ou 2 paires de lobes ou de folioles, à marge entière à dentée et munie de cils courts, faibles et divergents. Feuilles de la tige en 3 à 6 paires, composées ou profondément lobées, ciliées. Inflorescence en corymbe, s'allongeant et devenant très diffuse à maturité. Fleurs en forme d'entonnoir, blanches ou rarement teintées de rose, mesurant 5 à 8 mm de longueur, munies à la base d'une petite protubérance visible à l'œil nu et sous-tendues par des bractéoles ciliées, les cils parfois en

partie décidus. Fruit : un achaine surmonté d'une couronne de soies plumeuses.



Espèces voisines : valériane dioïque sous-espèce des bois (*Valeriana dioica* subsp. *sylvatica*).

Traits distinctifs : feuilles ciliées à la marge; protubérance à la base des fleurs et bractéoles ciliées.

RÉPARTITION

Sporadique

Amérique du Nord : du Wisconsin et du Michigan jusqu'au Maine, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Québec : Estrie, Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie.

HABITAT

Tourbières minérotrophes et ouvertures de cédrières ou de mélézins à sphaignes. Plante fréquemment associée au nerprun à feuilles d'aulne (*Rhamnus alnifolia*), à la smilacine trifoliée (*Smilacina trifolia*) et à la sphaigne de Warnstorff (*Sphagnum warnstorffii*).



BIOLOGIE

Espèce calcicole et intolérante à l'ombre. Floraison de la mi-juin à la fin de juillet et pollinisation par les insectes. Fruits arrivant à maturité de la mi-juillet au début d'août, dispersés par le vent. La taille des populations varie beaucoup selon les conditions de lumière et d'humidité. Dans les endroits ombragés ou semi-ombragés, la plante reste à l'état végétatif et ne produit que des rosettes de feuilles basilaires.

PROBLÉMATIQUE DE CONSERVATION

Au Québec, on connaît près d'une quarantaine d'occurrences de valériane des tourbières dont deux sont disparues et quatre sont historiques (les dernières observations remontent à plus de 25 ans). Un inventaire récent estime à 15 000 tiges environ l'effectif total des occurrences actuelles. Le drainage et l'exploitation des tourbières ainsi que des pratiques non appropriées d'aménagement forestier constituent les principales menaces à la survie de l'espèce. Comme la valériane tolère mal l'ombre, sa protection sur certains sites pourrait exiger qu'on intervienne régulièrement pour empêcher que le couvert forestier ne l'ombrage complètement. À la suite des campagnes de sensibilisation de l'Agence forestière du Bas-Saint-Laurent, onze propriétaires ont signé une déclaration par laquelle ils signifient leur intention de protéger la valériane des tourbières, contribuant ainsi à protéger sept de ses occurrences. De plus, on a recommandé des prescriptions sylvicoles visant à protéger l'espèce pour trois autres occurrences situées sur les terres du domaine de l'État.

Désignée espèce vulnérable au Québec en 2005, la valériane des tourbières et trois de ses habitats sont dorénavant protégés en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Selon les données du réseau NatureServe, elle est menacée au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Aux États-Unis, on la croit disparue en Ohio et elle est en situation précaire dans 7 des 10 États américains où elle est présente; elle est très menacée en Illinois, en Indiana, dans les États du New Hampshire, de New York, du Vermont et du Wisconsin; et elle est menacée dans le Maine.

CONTRIBUTION AU CDPNQ

Le [Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#) (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos

RÉFÉRENCES UTILES

- Dignard, N. 2000. La situation de la valériane des tourbières (*Valeriana uliginosa*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique. 37 p.
- Fernald, M.L. 1950. Gray's Manual of Botany, 8th edition. Timber Press, Portland, Oregon. 1632 p.
- Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour par L. Brouillet et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.
- Meyer, F.G. 1951. *Valeriana* in North America and the West Indies (*Valerianaceae*). Annals of the Missouri Botanical Garden 38 : 377-503.

observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.

VOTRE CONTRIBUTION EST GRANDEMENT APPRÉCIÉE.

Pour nous joindre : cdpna@mddep.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Norman Dignard, et éditée par Line Couillard. Cette fiche a été produite conjointement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre d'une entente conclue en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.
2005



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)